

LES 3 D :

Diplomaties sécuritaire, religieuse, environnementale-économique au cœur du Sahara-Sahel

Sous la coordination scientifique de Beatriz Mesa

LES 3 D :

DIPLOMATIES SÉCURITAIRE, RELIGIEUSE
ET ENVIRONNEMENTALE-ÉCONOMIQUE AU CŒUR
DU SAHARA-SAHEL

LES 3 D :

**DIPLOMATIES SÉCURITAIRE, RELIGIEUSE
ET ENVIRONNEMENTALE-ÉCONOMIQUE
AU CŒUR DU SAHARA-SAHEL**

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE BEATRIZ MESA

*Publié par
Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.*

© 2024, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V., Bureau du Maroc.

Tous droits réservés à la Fondation Konrad Adenauer Maroc.

Toute reproduction intégrale ou partielle ainsi que la diffusion électronique de cet ouvrage sont interdites sans la permission formelle de l'éditeur.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont propres à leurs auteurs.

Sous la direction de : Steven Höfner, Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer.

Sous la coordination de : Abir Ibourk, chargée de projet à la Fondation Konrad Adenauer.

Couverture et mise en pages : Babel com

Impression : Imprimerie Bidaoui

*Dépôt légal : 2025 MO 1059
ISBN : 978-9920-714-16-7*

Édition 2024

Préface

La région du Sahara-Sahel se situe au carrefour des grands enjeux mondiaux, où les interactions entre diplomatie économique, religion et sécurité révèlent des opportunités et une complexité inextricable. C'est dans ce contexte qu'a été organisé le Colloque international « Les 3D : Diplomatie sécuritaire, religieuse et économique – Le Sahara-Sahel au cœur des enjeux ». Cet événement, organisé sous l'égide du Center for Global Studies en collaboration avec la Konrad Adenauer Stiftung Maroc-Mauritanie, est le fruit d'un travail d'équipe important pour aborder les enjeux complexes qui impactent cette région cruciale.

Les États de la région sont confrontés à des défis internes et transfrontaliers. En réponse, les acteurs régionaux et internationaux ont adopté des approches variées, faisant appel à la diplomatie sécuritaire, à la diplomatie religieuse et à la diplomatie économique. Cette interaction est en outre compliquée par les relations extérieures, en particulier avec les pays occidentaux, ainsi que par le renouveau de la gouvernance militaire dans la région. La prise en compte de ces dynamiques nécessite une analyse approfondie qui explore non seulement la gestion des ressources et les stratégies durables de lutte contre le changement climatique, mais aussi l'évolution du rôle de la religion dans la société et sa double capacité à favoriser la paix ou à déclencher des conflits.

Ce colloque a réuni des chercheurs, des experts, des étudiants et des parties prenantes autour de quatre tables rondes, offrant ainsi une plateforme d'exploration multidisciplinaire de ces diplomatie. Les thèmes centraux comprenaient les efforts de médiation internationale, la gouvernance des ressources naturelles et les tendances émergentes en matière d'expressions religieuses publiques. Les réflexions qui en ont résulté ont permis de comprendre comment les politiques durables, la gouvernance inclusive et la diplomatie intégrée peuvent offrir des voies vers la stabilité et la résilience.

Au nom de la Konrad Adenauer Stiftung, nous tenons à remercier tous les intervenants, chercheurs et experts qui ont mis leurs connaissances et leur engagement au service de cette initiative. Leurs perspectives ont largement enrichi les échanges et impacté la rigueur scientifique de cette publication.

Nous souhaitons que ce travail soit une source précieuse pour les responsables politiques, les chercheurs et les praticiens engagés dans l'analyse et la résolution des problèmes pressants de la région du Sahara et du Sahel.

Steven Höfner

Représentant Résident
de la Konrad Adenauer Stiftung au Maroc

Sommaire

5 | PRÉFACE

9 | ABRÉVIATIONS

11 | INTRODUCTION

Beatrix Mesa

17 | LA DIPLOMATIE SÉCURITAIRE

**17 | UN CHANGEMENT GÉOPOLITIQUE « PAR LE BAS » AU SAHEL :
UNE ANALYSE DES ÉCHECS OCCIDENTAUX ET DE LA MONTÉE
DU SUD GLOBAL**

Beatrix Mesa, Rachid Id Yassine

**31 | REPENSER LE RÔLE DES ARMÉES AFRICAINES À L'HEURE
DE LA SÉCURITÉ HUMAINE : ENTRE CIVILIANISATION ET
EXTRAVERSION DE LA FORCE ARMÉE**

Julien Durand de Sanctis

**49 | DIPLOMATIE CULTURELLE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ
AU SAHARA-SAHEL**

Oumou Sall Seck

55 | UNE NOUVELLE STRATÉGIE EUROPÉENNE POUR LE SAHEL

Ignacio Cosidó Gutiérrez

**67 | ENJEUX ET DÉFIS DE LA SÉCURITÉ PAR LES TERRITOIRES
ET LES COMMUNAUTÉS**

**67 | SOCIÉTÉ CIVILE ET STABILISATION AU SAHEL :
PERCEPTIONS ET MOBILISATIONS**

Jérôme Pigné

**83 | LE MALI ET L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL :
STRATÉGIES DE SÉCURITÉ ET DÉFIS DE GOUVERNANCE**

Ulf Laessing

89 | LA DIPLOMATIE RELIGIEUSE

- 89 | DIPLOMATIE RELIGIEUSE ET SÉCURITÉ AU SAHEL : STRATÉGIES ET DÉFIS AU BURKINA FASO DANS UN CONTEXTE DE TRANSFORMATION**

Farid El Asri

- 99 | LE SÉNÉGAL ET LA DIPLOMATIE RELIGIEUSE : STRATÉGIES POUR LA PAIX ET LA COOPÉRATION AU SAHARA ET AU SAHEL**

Babacar Fall

- 111 | RELIGIOSITÉ ET SÉCURITÉ AU SAHEL : PERCEPTIONS ET ENJEUX AU BURKINA FASO**

Nicolás Zemane

- 119 | LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET INTRA-RELIGIEUX AU NIGER : DÉFIS ET RÉALISATIONS**

Moulaye Hassane

127 | LA DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE-ÉCONOMIQUE

- 127 | PAIX, SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE AU NIGER : LE RÔLE DE LA DIPLOMATIE DU DÉVELOPPEMENT**

Mamadou Lamine Sylla

- 133 | INTERVENTION À BASSIKOUNOU : RÉDUCTION DES RISQUES DE CONFLIT ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE**

José Manuel Baldó

- 149 | DE LA VULNÉRABILITÉ À L'AGENCÉITÉ : REPENSER LE RÔLE DES FEMMES SAHÉLIENNES AU CŒUR DES DYNAMIQUES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ**

Yousra Abourabi

159 | CONCLUSIONS

- LES 3 D : DIPLOMATIES SÉCURITAIRE, RELIGIEUSE ET ÉCONOMIQUE : LE SAHARA-SAHEL, UNE RÉGION AU CŒUR DES ENJEUX**

Salssabil Bouray, Rania Khechoubi

163 | LES AUTEURS

Abréviations

- UA** Union africaine
- CEDEAO** Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS en anglais)
- ONU** Organisation des Nations Unies
- MINUSMA** Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- ECOMOG** Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group (Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la Cédéao)
- PNUD** Programme des Nations Unies pour le développement
- G5 Sahel** Groupe des 5 États du Sahel
- EUTEM** Mission de formation de l'Union européenne au Mali
- AQMI** Al Qaeda au Maghreb islamique
- DAESH** État islamique
- RECAMP** Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
- CSR** Communautés de sécurité régionale
- AMRII** Africa Multidimensional Regional Integration Index (Indice d'intégration régionale multidimensionnelle en Afrique)
- ENVR** Écoles nationales à vocation régionale
- FAA** Fuerza Africana en Espera
- OTAN** Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- BIRD** Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- UE** Union européenne
- CEMAC** Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
- UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

- FMI** Fonds monétaire international
- OIM** Organisation internationale pour les migrations
- BM** Banque mondiale
- RAP** Résolution des actions prioritaires
- OMC** Organisation mondiale du commerce
- CAF** Conseil africain de financement
- CPI** Cour pénale internationale
- OECD** Organisation de coopération et de développement économiques
- MENA** Moyen-Orient et Afrique du Nord
- ISGS** État islamique dans le Grand Sahara
- FAN** Forces armées nationales

Introduction

Beatrix Mesa

Nous observons comment le Sahel est devenu l'une des régions du monde qui ont connu le plus de changements ces dernières années. Ces changements se sont produits dans les domaines de la politique, de la sécurité, de l'économie, des stratégies intra-africaines et dans la manière d'interagir avec le Nord global. Cependant, les changements n'ont pas été les mêmes pour tous.

La région du Sahara-Sahel a été le témoin d'un changement géopolitique significatif, caractérisé par l'échec des interventions occidentales et l'émergence de nouveaux acteurs internationaux comme la Russie et la Chine. La première partie de cet ouvrage analyse comment l'instabilité politique et la violence transnationale ont affecté la sécurité dans la région, soulignant ainsi l'importance d'une restructuration géopolitique qui inclue les mouvements sociaux et les individus dans la redéfinition des équilibres des pouvoirs au niveau mondial.

Dans le Sahel occidental, le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont revenus à des régimes militaires dans un contexte de profonde faiblesse sécuritaire. Les mandats internationaux de sécurité, la mission des Nations Unies et l'organisation régionale de coopération militaire du G5 Sahel ont rapidement suivi. Par la suite, le Mali, le Niger et le Burkina Faso se sont retirés de la CEDEAO, et une nouvelle stratégie intra-sahélienne a commencé à fonctionner sans trop de perspectives d'avenir.

La population observe avec impatience les conséquences d'une nouvelle structure africaine, l'Alliance des États du Sahel (AES) et le soutien qu'elle reçoit de la part de l'armée russe, Africa Corps, présente dans une

grande partie de la géographie sahélienne. Jusqu'à présent, la région désertique du Sahel était occupée par les bases militaires américaines de l'AFRICOM, mais cette réalité est également en train de changer avec l'arrivée de son rival historique. Cet ouvrage tente de faire le point sur l'actualité et d'analyser les transformations que connaît cette région en raison de l'augmentation de la violence. Actuellement, à la frontière du Liptako Gourma (nord du Mali, est du Niger et nord du Burkina Faso), différentes organisations armées continuent de se déplacer relativement librement (l'Africa Corps est officiellement présente depuis 2023), et toutes représentent les intérêts d'une communauté, d'un espace territorial avec ses ressources.

La transnationalisation de la violence, à laquelle on répond par des postulats djihadistes, sécessionnistes, territoriaux et économiques, a affaibli les États sahéliens malgré le soutien militaire extraordinaire fourni par des partenaires classiques tels que les États-Unis et la France. Le bilan désastreux de l'intervention internationale en matière de sécurité dans l'espace sahéro-saharien a donné naissance à de nouvelles réalités géopolitiques. Le déplacement du tableau de bord sécuritaire des forces hégémoniques occidentales et, à sa place, l'intervention indirecte de la Russie, subrogeant la responsabilité sécuritaire à l'Africa Corps, ouvrent de nouvelles perspectives d'avenir dans la relation entre le Nord global et le Sud global, en cours de changement et de transformation.

L'échec des opérateurs de sécurité occidentaux à neutraliser la violence ainsi que leur incapacité à développer ces populations dépendantes d'activités économiques de base telles que l'agriculture, l'élevage ou la transhumance sont évidents. Outre ces ressources, il existe d'autres ressources ancestrales telles que l'or, qui sont exploitées de manière formelle par les entreprises internationales et de manière informelle par les acteurs non étatiques. L'or est essentiel pour comprendre la violence, tout comme le trafic de drogues, d'armes et de tout produit qui sert à la survie des populations dans les zones dites « non utiles ».

C'est donc ces zones « non utiles », zones éloignées des capitales et qui se sont à peine développées depuis les indépendances, que les mouvements d'insurrection sont apparus et apparaissent encore. À cela s'ajoute

l'importance de l'exploitation minière ou d'autres ressources, de sorte que si l'État n'a pas répondu en fournissant des services, les groupes armés ont trouvé d'autres moyens de s'emparer des ressources, de s'imposer dans ces territoires exposés en outre à d'autres activités illicites ou illégales. Le résultat est que nous devons dialoguer avec tout le monde. Il n'y a pas de solution sans négociation.

L'Alliance du Sahel, une nouvelle organisation régionale à vocation sécuritaire, a l'intention de faire face aux menaces aux frontières du Liptako Gourma, là où le G5 Sahel intervenait jusqu'à présent, mais sans succès sur le terrain. Cette alliance, avec un soutien extérieur, tente de remédier à ces années de guerre ouverte dans le nord et le centre du Mali, mais aussi dans l'ouest du Niger et le nord du Burkina Faso. L'Alliance du Sahel relance le débat sur l'efficacité des armées africaines chargées d'assurer la sécurité régionale.

La multiplication des conflits s'est produite parallèlement à la médiation et à la négociation de paix, qui a finalement été suspendue après la reprise de la violence dans la région nord du Mali, connue sous le nom d'Azawad. Les problèmes d'insécurité remontent à l'époque coloniale et se sont perpétués au fil du temps. Le problème touareg, qui ne concerne pas seulement cette communauté nomade mais aussi la communauté arabe de l'Azawad, s'est étendu à d'autres territoires avec un autre acteur principal : la communauté peule.

Les cycles de violence se répètent au Sahel, et les périodes de paix diminuent ou disparaissent. Les propositions avancées dans cet ouvrage sont, entre autres, la promotion d'une diplomatie culturelle qui contribue à la cohésion de la diversité des populations dans l'espace du Sahel. Le patrimoine culturel, à partir de villes légendaires comme Tombouctou, et l'héritage historique d'une région qui est le berceau de civilisations, de langues et de religions doivent être utilisés pour trouver de nouveaux espaces de coexistence. Les revendications séparatistes sont présentes au Sahel à partir de la communauté touarègue. Cependant, cette population a coexisté pendant des siècles avec d'autres communautés locales avec lesquelles elle a construit des dynamiques d'échanges commerciaux

et d'autres activités économiques fondamentales pour la région. Les explosions de conflits communautaires au Mali et, actuellement, au Burkina Faso ou au Niger servent de carburant aux groupes armés pour continuer à attirer les jeunes dans les rangs de la violence. De même, l'utilisation de la « différence » communautaire par les acteurs étatiques pour affronter les communautés ou affaiblir les acteurs communautaires et favoriser les autres. La culture peut servir d'outil de cohésion communautaire.

La deuxième partie révèle comment la diplomatie religieuse joue un rôle crucial dans la cohésion sociale et la stabilité du Sahara-Sahel. Elle examine les dynamiques religieuses (dans un espace public difficilement géré par les acteurs étatiques), y compris l'influence des courants religieux provenant d'autres régions du Moyen-Orient, qui affectent la cohabitation entre musulmans. De plus, l'apparition d'organisations armées de nature jihadiste a provoqué de nouvelles tensions entre chrétiens et musulmans dans des pays à forte diversité religieuse. C'est pourquoi le rôle des chefs coutumiers et religieux et des confréries soufies s'impose pour la médiation et la résolution des conflits entre citoyens sahéliens, renforçant ainsi la cohésion sociétale. Ainsi seront présentés des exemples de coopération interreligieuse et de stratégies pour prévenir la radicalisation et promouvoir la paix à travers le dialogue et l'éducation religieuse.

Cet ouvrage réfléchit également au défi du paysage religieux dans les pays du Sahel, où le dialogue interreligieux et intrareligieux est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour préserver les fondements d'une diversité harmonieuse. Les défis résident dans la résistance de l'islam traditionnel et l'adaptation et l'imposition de l'islam réformiste. Pour leur part, les catholiques et les évangélistes partagent l'espace public avec la communauté musulmane dans des contextes de guerre entre acteurs non étatiques et étatiques en raison de l'escalade de la violence de groupes djihadistes qui ont recours à des références religieuses pour obtenir légitimité et soutien populaire. La présence de ces derniers affaiblit la coexistence au sein de la diversité, c'est pourquoi la promotion de la diplomatie religieuse par la création d'organisations et d'institutions et le soutien de la société civile devient de plus en plus prioritaire.

Le changement climatique et ses conséquences sur la mobilité intra-africaine, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles sont également des facteurs déterminants pour la stabilité du Sahara-Sahel. Cette troisième partie aborde la question de savoir comment la diplomatie environnementale et économique peut contribuer à la résilience climatique et au développement durable. Des modèles de financement innovants et des stratégies de gestion des ressources visant à atténuer les impacts du changement climatique et à améliorer les moyens de subsistance locaux seront analysés. Enfin, cet ouvrage conclut par une réflexion sur la nécessité de promouvoir une stratégie intégrée qui combine sécurité, développement et gouvernance pour relever les défis du Sahara-Sahel. La coopération internationale, le renforcement des capacités locales et la promotion de pratiques durables sont essentielles pour construire une paix durable et assurer la stabilité de la région.

Enfin, promouvoir une diplomatie sécuritaire qui évoque les questions climatiques, la résilience des populations touchées par les migrations climatiques, par l'impact de la sécheresse ou des pluies diluviales qui provoquent des exodes et bien d'autres conséquences. Les pays évoqués dans cet ouvrage sont des sources de richesses naturelles, qui pourraient stimuler leurs économies nationales grâce à des projets d'industrialisation et de transformation des produits locaux. Des décennies de réflexion sur cette question ne sont pas encore terminées, alors que la dépendance vis-à-vis de l'étranger, tout comme la dette, reste si élevée.

Compte tenu de ce qui précède, il semble que le Sahel ne fonctionne pas et l'explosion de ses conflits s'explique donc. On cherche des réponses dans la rupture entre l'État et la nation, car la souveraineté est remise en question par l'émergence d'acteurs armés qui fonctionnent comme des micro-États et dont l'objectif réside toujours dans un dénominateur commun : le contrôle des ressources. Mais il y a plus. Il existe des raisons postcoloniales, telles que la nécessité d'acquérir une plus grande souveraineté économique, cruciale pour atteindre des niveaux de souveraineté sécuritaire. Les frontières et leur caractère artificiel ne poseraient pas de problème s'il n'y avait pas la mauvaise répartition des richesses entre le centre et les soi-disant périphéries. Si le Sahel ne parvient pas à s'en sortir, c'est parce qu'il est également devenu un lieu

de transit pour les armes, la drogue et d'autres produits qui cherchent à atteindre d'autres destinations, y compris l'Occident. Il faut un endroit où l'irrégulier se normalise, et cela doit se situer dans le Sud global. Même aujourd'hui, on ne peut pas soutenir la thèse du caractère multi-ethnique comme un problème pour la coexistence de ces populations. L'instrumentalisation de la société, de l'ethnie et de la confession donne lieu à de nombreux problèmes qui nécessitent toujours de la diplomatie, mais aussi une révision profonde et intégrale des agendas de ces pays et de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

LA DIPLOMATIE SÉCURITAIRE

Un changement géopolitique « par le bas » au Sahel : une analyse des échecs occidentaux et de la montée du Sud global

Beatriz Mesa, Rachid Id Yassine

Résumé

Cet article examine le changement géopolitique au Sahel, caractérisé par l'échec des interventions occidentales et l'émergence de nouveaux acteurs internationaux comme la Russie et la Chine. Il explore également la montée des régimes militaires légitimés par des mobilisations sociales et la réorganisation géopolitique menée par les mouvements sociaux et les individus.

Introduction

Le XXI^e siècle a débuté avec une promesse de stabilité en Afrique qui devait être assurée grâce à des alliances avec l'Occident. Cependant, deux décennies plus tard, la région s'est transformée en un chaos géopolitique, accompagné de la perte d'influence de l'Occident. Dans un retournement inattendu, la Russie, la Chine et des acteurs non étatiques comme le groupe Wagner ont comblé le vide, provoquant de nouvelles tensions et faisant peser de nouvelles menaces que l'Occident n'avait pas anticipées.

Des coups d'État au Sahel à la prolifération des milices armées, cet article analyse comment les stratégies des États-Unis, de la France et de l'Union européenne ont échoué : non seulement elles n'ont pas réussi

à générer de la stabilité, mais elles ont également ouvert la porte à des concurrents qui défient l'équilibre mondial. Alors que les mercenaires de Wagner s'approprient des zones stratégiques et que les ressources naturelles africaines deviennent des outils d'influence internationale, le monde fait face à un nouveau paradigme du pouvoir. Cette fois-ci, il s'agit de transformations géopolitiques résultant d'une population qui s'est mobilisée contre la présence militaire internationale, laquelle a laissé un héritage de plus grande insécurité. À cet égard, les théories des mouvements sociaux et leur impact sur la géopolitique en tant que catalyseurs de changements politiques nous semblent intéressantes. Les mouvements populaires en Afrique et dans d'autres parties du monde ont provoqué la chute de régimes, l'émergence de nouvelles formes de gouvernance et ont réussi à reconfigurer le pouvoir local et global. Le Sahel occidental, à travers les protestations contre les politiques publiques sécuritaires mises en œuvre par les acteurs occidentaux, apparaît comme un cas d'étude de la redéfinition du pouvoir du Sud global.

Au début des années 2000, les États-Unis ont lancé des opérations militaires dans le Sahel pour contrer les menaces jihadistes. Cependant, ces efforts se sont révélés contre-productifs, car nombre de ces acteurs formés ont fini par rejoindre les groupes armés jihadistes, marquant ainsi le premier échec « par le haut » des interventions sécuritaires occidentales. La nouvelle insurrection des groupes armés touaregs et arabes d'Azawad en 2012 a provoqué le retrait des forces américaines. La France a alors pris le relais en lançant l'opération Serval au Mali, suivie de l'opération Barkhane, pour lutter contre le terrorisme et stabiliser la région. Mais malgré une décennie de présence militaire française et d'autres opérations de l'Union européenne qui a accompagné la France dans la lutte contre le terrorisme telles que EUCLAP, EUTEM et Takouba, le nord du Mali est resté sous le contrôle de groupes armés, et le terrorisme persiste. Cette situation illustre un nouvel échec « par le haut » des interventions sécuritaires, cette fois-ci dirigées par la France.

Les opérations menées par la France n'ont pas réussi à restaurer l'intégrité territoriale du Mali, et les groupes sécessionnistes ont établi un État de fait, l'Azawad. Le fait qu'une partie de l'insurrection armée ait pu maintenir son contrôle sur cette région malgré la présence des forces

de l'opération Barkhane a suscité de vives critiques de la part de l'État malien. Ces critiques ont abouti à une mobilisation sociale inédite en 2020, provoquant le retour au Mali d'un régime militaire avec Assimi Goïta. Ce nouveau régime, résultat d'un coup d'État soutenu par la population, a diversifié le partenariat de la coopération dans le domaine de la défense en s'appuyant sur la Russie, sans passé colonial et sans une perception biaisée de la menace. La légitimité de Goïta repose sur la récupération du nord du Mali, et bien que cela n'ait pas entièrement abouti, il a réussi à réaffirmer la souveraineté du Mali.

Suite à ce coup d'État, d'autres pays, confrontés à une forte montée de l'insécurité, ont suivi ce processus de changement géopolitique, toujours avec le soutien de la population. Désormais, le Niger et le Burkina Faso, sont, avec le Mali, gouvernés par des régimes militaires légitimés par des mobilisations sociales dénonçant la présence française, actant ainsi une transformation géopolitique « par le bas ».

Ce mouvement est une expression de la volonté des pays du Sud de reprendre le contrôle de leur avenir, expulsant les puissances occidentales et ouvrant la voie à de nouveaux acteurs comme la Russie et la Chine.

Cette transformation géopolitique invite à repenser les paradigmes dominants des relations internationales et à redéfinir le rôle des États sahéliens dans l'équilibre des pouvoirs dans le monde. La montée en puissance du Sud global, caractérisée par la réaffirmation de la souveraineté de nations historiquement marginalisées, redéfinit l'ordre international et ouvre la voie à de nouvelles alliances et dynamiques de pouvoir.

L'échec de la sécurité internationale

Les premières opérations militaires américaines dans les années 2000 avaient pour objet la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ces interventions, menées principalement à Gao et Tombouctou (nord du Mali), avaient pour ambition de former des acteurs locaux, notamment les

Touaregs et les Arabes d’Azawad, afin de contrer les menaces jihadistes et les réseaux criminels. Cependant, ces efforts se sont révélés contre-productifs. Les acteurs formés par les Américains ont souvent fini par rejoindre des structures armées impliquées dans des trafics et des kidnappings, illustrant ainsi le premier échec « par le haut » des interventions sécuritaires occidentales.

Les interventions américaines se sont déroulées en plusieurs étapes. Initialement, elles se sont concentrées sur la formation et l’équipement des forces locales pour renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme. Cependant, la complexité des dynamiques locales et régionales a rapidement montré les limites de cette approche. Les groupes armés, bien que formés et équipés, ont souvent utilisé ces ressources pour renforcer leurs propres agendas, qu’ils soient jihadistes ou sécessionnistes. Cette situation a exacerbé l’instabilité régionale, transformant les bénéficiaires de l’aide américaine en acteurs-clés des conflits locaux.

En 2012, la France a lancé l’opération Serval au Mali, puis l’opération Barkhane en 2014, pour lutter contre le terrorisme et stabiliser la région. L’opération Serval visait à repousser les groupes jihadistes qui avaient pris le contrôle du nord du Mali et menaçaient de descendre vers la capitale, Bamako. Bien que l’opération ait initialement réussi à repousser les jihadistes et à libérer les principales villes du nord, elle n’a réussi ni à éradiquer la menace terroriste ni à stabiliser durablement la région. Prenant le relai de l’opération Serval, Barkhane avait pour objectif de poursuivre la lutte contre le terrorisme dans toute la région du Sahel, en coopération avec les forces locales des pays concernés (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad). Cependant, malgré une présence militaire prolongée et des ressources considérables, Barkhane n’a pas réussi à restaurer l’intégrité territoriale du Mali. Le nord du pays est resté sous le contrôle de divers groupes armés, et le terrorisme persiste. Les groupes sécessionnistes ont réussi à ériger un État, l’Azawad, qui fonctionne comme une entité quasi indépendante.

Les interventions françaises ont également mis en lumière les défis de la coopération internationale en matière de sécurité. La coordination avec les

forces locales a souvent été entravée par des différences de priorité et de stratégie. De plus, la présence prolongée des forces étrangères a parfois suscité des ressentiments chez les populations locales, qui perçoivent ces interventions comme une forme de néocolonialisme. Ressentiments qui ont été exploités par les groupes jihadistes pour recruter et mobiliser de nouveaux membres, alimentant ainsi un cycle de violence et d'instabilité. Ces échecs des interventions occidentales soulignent la nécessité de repenser les approches sécuritaires et de privilégier des stratégies plus intégrées et adaptées aux réalités locales.

La violence transnationale et l'économie de la drogue

La violence au Sahel est devenue transnationale, se propageant à travers les frontières de la région de Liptako-Gourma. La jeunesse, souvent au cœur de cette violence, trouve dans ces activités une échappatoire aux crises climatiques, telle la pénurie d'eau. Nous avons assisté à une prolifération des groupes jihadistes, passant d'une seule organisation, AQMI, à une multitude de groupes opérant sous différentes bannières, mais perpétuant la même violence.

L'arrivée de la mission de maintien de la paix de l'ONU, la MINUSMA, n'a pas suffi à stabiliser la région. Au contraire, de nouveaux conflits communautaires ont émergé entre des populations qui cohabitaient auparavant pacifiquement. Malgré la présence internationale, l'insécurité continue de croître, en grande partie à cause de la mauvaise gestion de l'économie de la drogue. La drogue et l'instabilité au Sahel sont intrinsèquement liées dans un « cercle vicieux » : la faiblesse de l'État de droit permet l'expansion de l'économie de la drogue, qui à son tour finance les conflits, affaiblissant davantage les institutions.

Un autre échec notable des opérations sécuritaires internationales réside dans leur incapacité à reconnaître que ces affaires sont intrinsèquement liées à la lutte contre le terrorisme. En conséquence, elles ne sont pas intervenues de manière adéquate. Le trafic de drogue est facilité par un large éventail d'individus, y compris des membres de l'élite politique, des chefs communautaires et des dirigeants de groupes armés.

Le puzzle de la sécurité au Sahel : un échec attribué à la France et une réorganisation géopolitique

La dégradation, ces dernières années, de la sécurité au Sahel est souvent attribuée à la France, car c'est elle qui a porté le poids de la définition des structures de sécurité et de la responsabilité de ne pas avoir restitué au gouvernement malien le contrôle de l'intégrité de son territoire. La protection de cette intégrité était pourtant la raison principale de l'intervention de la France avec les opérations Serval et plus tard Barkhane. Initialement, cette intervention visait à aider le Mali à se protéger contre l'occupation du nord du pays, l'Azawad, par des milices sécessionnistes et jihadistes.

Depuis lors, une partie de l'insurrection sécessionniste contrôle le domaine politico-économique de l'Azawad sans rendre de comptes à l'administration centrale. Ainsi, l'État malien a non seulement perdu sa souveraineté sur le nord, mais il est actuellement sur le point de perdre également le contrôle du centre du pays (la région de Macina). De plus, il fait face à la multiplication des milices armées et à une augmentation incontrôlable de la violence.

La prise du pouvoir par le colonel Assimi Goïta en août 2020 a été perçue au niveau international comme le résultat de l'échec militaire de Barkhane et de l'effondrement des services essentiels du pays. Ces deux facteurs ont légitimé chacune des décisions prises par Goïta en matière de sécurité. Ce dernier a ajouté à la demande, déjà effective, de retrait des troupes françaises du territoire malien et à la sortie du Mali du G5 Sahel la demande de retrait du pays de la MINUSMA : plus de 12 600 casques bleus venus d'Europe et d'Afrique ont progressivement quitté le territoire malien. Bien que cette intervention de la MINUSMA était demandée par la population, ses limites ont rendu impossible sa mission, particulièrement entre 2016 et 2017, lorsque les affrontements intercommunautaires les plus graves de l'histoire du pays éclatèrent à Macina, au centre du Mali, conduisant la population à devenir très réticente devant la poursuite de sa présence sur le sol malien.

La décision de Goïta s'inscrit dans une nouvelle dynamique stratégique visant à rechercher le soutien d'autres acteurs qui non seulement expriment leur respect pour la souveraineté du Mali mais n'ont pas de passé colonial et s'engagent à restituer à l'administration centrale malienne les territoires occupés par les milices insurgées. La Russie, à travers l'intervention militaire indirecte du groupe Wagner supposée déstabiliser les groupes armés, accroît son influence en Afrique. La Chine, quant à elle, déroule son agenda économique en Afrique, profitant des tensions pour investir dans les infrastructures et les matières premières, sans interférer dans les affaires intérieures des pays africains.

Selon le cadre théorique du « réalisme subalterne » de Mohamed Ayoob, cette situation illustre parfaitement la capacité des pays du Sud global à influencer les dynamiques de pouvoir du Nord global. Le réalisme subalterne critique la manière dont les théories dominantes des relations internationales marginalisent les pays du Sud, les réduisant à des entités influencées par les grandes puissances du Nord. Cependant, les événements au Sahel montrent que les États sahéliens, en s'alliant avec des puissances non occidentales comme la Russie et la Chine, peuvent redéfinir les équilibres de pouvoir régionaux et mondiaux.

La montée en puissance de régimes militaires légitimés par des mobilisations sociales et leur capacité à diversifier leurs partenariats internationaux démontrent que les pays du Sud global ne sont pas de simples récepteurs passifs de l'influence du Nord, mais des acteurs actifs capables de remodeler l'ordre international. En s'appuyant sur des acteurs comme la Russie et la Chine, qui respectent leur souveraineté et n'ont pas de passé colonial, ces pays montrent qu'ils peuvent exercer une influence significative sur la scène mondiale, conformément aux principes du réalisme subalterne.

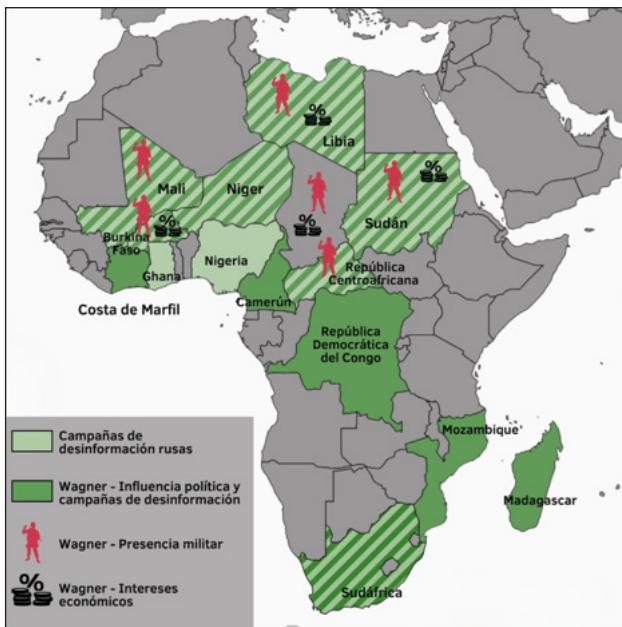
Ainsi, la réorganisation géopolitique au Sahel, marquée par l'échec des interventions occidentales et l'émergence de nouveaux partenariats, illustre la capacité des pays du Sud global à reprendre le contrôle de leur avenir et à influencer les dynamiques de pouvoir du Nord global. Cette transformation invite à repenser les paradigmes dominants des relations

internationales et à reconnaître le rôle crucial des États sahéliens dans l'équilibre mondial des pouvoirs.

Le groupe Wagner au Sahel

L'analyse géopolitique du Sahel révèle une dynamique complexe où le retrait des forces hégémoniques occidentales a créé un vide sécuritaire exploité par la Russie. Cette région, caractérisée par des frustrations en matière de sécurité et des gouvernements incapables ou réticents à promouvoir le développement, est devenue un terrain propice à l'intervention indirecte du Kremlin. En tirant parti du déclin du leadership occidental au Sahel, accentué par la méfiance croissante envers la politique française parmi les populations sahéliennes, la Russie a élaboré une stratégie pour maximiser son influence sur le continent africain depuis l'espace sahélo-saharien. Cette stratégie repose sur l'utilisation du Groupe Wagner, une organisation de mercenaires prétendument privée mais étroitement liée au Kremlin. Ce groupe joue un rôle significatif dans plusieurs conflits africains, notamment en République centrafricaine et au Soudan. Les activités du Groupe Wagner dans ces régions sont constamment surveillées et suscitent des spéculations de la part des puissances occidentales et des gouvernements africains, inquiets du potentiel déstabilisateur de ce groupe.

Cette approche de la Russie au Sahel s'inscrit dans une stratégie plus large visant à consolider son influence géopolitique sur le continent africain sans recourir à des déploiements militaires coûteux. À travers la « guerre par procuration », Moscou minimise le risque politique et diplomatique qu'impliquerait une intervention conventionnelle, tout en maximisant sa capacité à remodeler le paysage politique de la région à son avantage. Cette stratégie repose sur l'utilisation du *smart power*, qui combine le pouvoir doux et le pouvoir dur, c'est-à-dire alternant les opérations militaires avec une large proposition de développement humain, ce que l'Europe n'a pas fait pendant la décennie de sa présence au Sahel. L'investissement des projets européens comme EUTM ou EUCLAP a été strictement sécuritaire, discriminant les projets de développement pour pallier, par exemple, l'insécurité alimentaire ou améliorer les infrastructures.



Les programmes militaires européens, tels que EUTM ou EUCLAP, se sont consacrés – ou, du moins, ont essayé – au renouvellement des armées africaines, de leurs corps et forces de sécurité et ont établi des bases militaires, mais ils ont oublié l'essentiel : le développement. L'Europe n'a pas rendu la tâche très difficile à son principal rival, la Russie, qui, en plus de signer des contrats de coopération avec les pays du Sahel après la débâcle de la France dans la région et de vendre un arsenal considérable de matériel militaire et de déployer des paramilitaires sur le terrain, s'est jointe à l'ensemble des acteurs qui soutiennent les pays africains dans leur développement énergétique.

La Russie s'est également engagée à collaborer avec des pays riches en minéraux pour construire une entreprise de raffinage d'or capable, dans le cas du Mali, de traiter environ deux cents tonnes d'or par an. Le catalogue des promesses de la Russie comprend la fourniture d'engrais et d'hydrocarbures, la construction de centrales nucléaires pour le développement de la médecine, de l'agriculture et d'autres secteurs, ainsi

que la promotion maximale des énergies renouvelables qui couvrent toutes les formes d'énergie verte, de l'énergie solaire et des barrages hydroélectriques aux parcs éoliens.

Il s'agit, en définitive, de rendre le Sahel plus autonome dans la gestion de son approvisionnement en électricité. La Russie a également proposé la création d'une série d'écoles de géologie dans la région, la première d'entre elles au Mali, et d'accorder des bourses d'études pour que les étudiants puissent se rendre en Russie pour étudier et acquérir les connaissances nécessaires en matière de recherche géologique. La cerise sur le gâteau a été la promesse de la construction de deux lignes de tramway à Bamako. Les horizons sont très larges au Sahel, et l'alliance stratégique formée par le Burkina Faso, le Mali et le Niger, les pays du Sahel central, en a pris note, s'alignant avec les ennemis de l'Occident. Dans le domaine économique et de la sécurité, un rapprochement russe avec le Tchad est déjà en cours.

La stratégie de Wagner au Sahel repose principalement sur deux piliers : la désinformation et la fourniture d'armes. La Russie a émergé comme le principal partenaire en matière d'armement en Afrique subsaharienne ces dernières années, tissant un réseau d'influence à travers la militarisation. Pendant cette période, elle a participé à des programmes de formation des troupes et à une stratégie fondée sur la fourniture d'un arsenal varié et sophistiqué : hélicoptères de transport et de combat, systèmes antiaériens, lance-missiles, missiles antichars et véhicules blindés. Ces éléments non seulement renforcent les capacités défensives des pays africains mais consolident également la présence russe sur le continent, créant une dépendance stratégique qui va au-delà du simple domaine militaire.

Avec des campagnes de désinformation, le Groupe Wagner cherche à gagner en popularité pour ses stratégies militaires de soutien aux « États intervenus¹ », se finançant par l'exploitation de mines et l'incursion dans des secteurs-clés comme le pétrole et le gaz. Moscou a rapidement saisi son opportunité après des années de préparation avec des campagnes sur les réseaux sociaux et un réseau d'influenceurs présentant la Russie comme un partenaire plus crédible pour l'Afrique. Cela comprenait la

diffusion de fausses nouvelles, comme l'affirmation selon laquelle la France fournit des armes aux djihadistes.

Ces affirmations ont gagné en crédibilité en raison de l'incapacité de l'Occident à freiner la prolifération des organisations djihadistes et, en particulier, après qu'une partie de l'insurrection armée au Mali ait réussi à établir un État *de facto* dans le nord du pays, malgré la présence française. Cette situation a alarmé d'autres pays africains confrontés à des problèmes d'insurrection territoriale. Lorsque la Russie est entrée en Afrique francophone, sa mission principale était de récupérer la partie territoriale malienne sous contrôle des insurgés. De plus, cette mission devait être menée avec les forces armées maliennes, avec lesquelles la France n'avait pas compté pendant son déploiement au Sahel. La France a facilité la tâche à la Russie.

Le 25 septembre 2021, le Premier ministre malien, Choguel Maïga, a accusé la France devant les Nations Unies de prendre des « décisions unilatérales ». Il a également critiqué la duplicité française à Kidal, faisant référence au double agenda de lutter contre le terrorisme tout en soutenant une fraction de l'insurrection non djihadiste. Le soutien de la France au mouvement indépendantiste a été le déclencheur du changement géopolitique, selon les États sahéliens. Pour le Mali et son gouvernement dirigé par le colonel Assimi Goïta, la raison de faire appel aux forces russes réside dans le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'État, perdue malgré la présence des troupes occidentales entre 2012 et 2023.

Conclusion

L'ère de l'intervention militaire occidentale au Sahel semble toucher à sa fin et ouvre la voie à un nouvel ordre multipolaire où des acteurs comme la Russie et la Chine jouent un rôle croissant. Cette transformation géopolitique « par le bas » invite à repenser les paradigmes dominants des relations internationales et à redéfinir le rôle des États sahéliens dans l'équilibre mondial du pouvoir. Elle acte la redistribution des pouvoirs au niveau régional, conduite non seulement par les États mais aussi par des acteurs sociaux et des mouvements populaires.

L'échec des interventions occidentales au Sahel, illustré par l'incapacité à éradiquer le terrorisme et à stabiliser durablement la région, ouvre la voie à de nouvelles alliances. Ces alliances se forment dans un contexte de montée en puissance du Sud global, où les nations historiquement marginalisées réaffirment leur souveraineté et redéfinissent leur place dans l'ordre international.

Le « réalisme subalterne », en tant que cadre théorique, offre une clé d'interprétation pertinente pour comprendre cette dynamique, en critiquant la marginalisation des pays du Sud global par les théories dominantes.

En somme, la transformation géopolitique au Sahel est un exemple frappant de la montée en puissance du Sud global. Elle démontre la capacité des pays du Sud à reprendre le contrôle de leur avenir, en expulsant les puissances occidentales et en ouvrant la voie à de nouveaux acteurs internationaux. Cette dynamique invite à une reconsideration profonde des approches sécuritaires et des stratégies de développement, en mettant l'accent sur des solutions intégrées et adaptées aux réalités locales.

Notes

- 1 La Russie intervient dans plusieurs États à travers des forces irrégulières, principalement *via* des entreprises militaires privées comme le Groupe Wagner.

Bibliographie

- Ayoob M. (1995), *The Third World Security Predicament: State Making, Regional Conflict, and the International System*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Bøås M., Dunn K.C. (2017), *Africa's Insurgents: Navigating an Evolving Landscape*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Clapham C. (1996), *Africa and the International System: the Politics of State Survival*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Collier P., Hoeffler A. (2004), *Greed and Grievance in Civil War*, Oxford Economic Papers, 56(4), 563-595.
- Gberie L. (2005), *A Dirty War in West Africa: The RUF and the Destruction of Sierra Leone*, Bloomington, in Indiana University Press.
- Mesa B. (2024), *Le Sahel : tribus, jihad et trafics*, Éditions La Croisée des chemins, coll. Sembura.
- Mesa B. (2024), *El Fracaso de Occidente en África*, Almuzara.
- Reno W. (2011), *Warfare in Independent Africa*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tilly C. (1985), « War Making and State Making as Organized Crime », in P.B. Evans, D. Rueschemeyer, T. Skocpol (eds.), *Bringing the State Back In* Cambridge: Cambridge University Press (p. 169-191).
- United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) (2013), *Transnational Organized Crime in West Africa: A Threat Assessment*, Vienna: UNODC.
- Zartman I.W. (1995), *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.

Repenser le rôle des armées africaines à l'heure de la sécurité humaine : entre civilianisation et extraversion de la force armée

Julien Durand de Sanctis

Nous devons poursuivre « l'unification de notre stratégie militaire et de défense. [...] Si nous ne nous unissons pas et ne combinons pas nos ressources militaires pour la défense commune, les États particuliers, se sentant en danger, risquent d'être entraînés à conclure des pactes avec des puissances étrangères, pactes qui nous mettront tous en danger¹. »

Introduction

Le Sahel est devenu, depuis plus de dix ans, le lieu de déploiement de nombreuses initiatives dans la gestion et la résolution multilatérale des conflits. Ces actions ont été impulsées initialement par une intervention militaire engagée par la France au Mali en 2013. Cette intervention a par la suite conduit à la mise en place d'une organisation intégrée et régionale de la sécurité, le G5 Sahel. Lancée en 2014, cette organisation intergouvernementale réunissant le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Niger et le Burkina Faso avait pour principal objectif initial de mieux coordonner les politiques sécurité des États-membres, notamment en matière de coopération militaire.

Mais l'échec d'une réponse strictement militaire à cette menace et, plus largement, aux différentes formes d'insécurité au Sahel, a rapidement conduit à l'élargissement des mandats et des missions de l'organisation, notamment par le renforcement du *nexus* sécurité-développement².

Le lancement, en juillet 2017, de l'Alliance Sahel regroupant un certain nombre de pays et d'acteurs européens (France, Allemagne, UE...) ainsi que d'autres institutions internationales (Banque mondiale, ONU...) a contribué, dans cette perspective, au renforcement du rôle occupé par l'approche et la gestion civile des conflits. Ces différents conflits se déroulant à l'intérieur des pays membres du G5³ sont aujourd'hui presque inévitablement confrontés à des actions multilatérales qui visent à médier les différentes crises au moyen d'approches civiles partageant un cadre normatif commun : la lutte contre l'insécurité au Sahel implique de combattre ses causes profondes, associées aux problèmes de développement et de gouvernance dont souffrent les États et les populations de la région (défense des droits humains, accès à l'éducation, à la santé, participation électorale...).

Parallèlement, cette action s'est confrontée inévitablement à d'autres pratiques et définitions de la sécurité au Sahel à l'instar de la France qui, jusqu'à la fin de l'opération Barkhane en novembre 2022, proposait essentiellement une réponse militaire dans le cadre de la lutte contre les groupes terroristes armés dans la région⁴. L'articulation entre les missions du G5 et celles conduites par les forces françaises a pu illustrer les contradictions rencontrées dans les buts stratégiques poursuivis : promotion de la sécurité par des programmes civils de développement ou conduite d'opérations militaires principalement coercitives visant à neutraliser des groupes terroristes armés.

Les stratégies de paix s'élaborent ainsi de plus en plus sous l'horizon régulateur et normatif de la sécurité humaine, tandis que la médiation et la gestion des conflits passe par la multiplication d'acteurs civils multilatéraux, issus aussi bien du continent (UA, CEDEAO...) que d'ailleurs (ONU, UE...). Pour autant, la multiplication des acteurs et l'inflation des programmes et des missions conduites par les différentes institutions engagées n'a pas forcément conduit aux résultats escomptés. Le présent article aura donc pour objectif de questionner l'état des normes et des pratiques à l'œuvre dans l'approche des conflits et de la sécurité au Sahel, en privilégiant une analyse historiquement située des pratiques militaires africaines, notamment en matière de mission multilatérale de paix et de sécurité. Il s'agira tout particulièrement de questionner l'évolution de la

représentation des buts stratégiques dans l'emploi multilatéral de la force en Afrique. Nous pourrons alors soulever deux questions fondamentales : les armées africaines sont-elles condamnées chroniquement à un régime d'extraversion de l'usage de la force armée sur leur continent ? L'avenir des missions de paix et de sécurité en Afrique passe-t-il par une civilianisation de leurs buts ?

Pour répondre à ces questions, nous montrerons d'abord en quoi l'apparition du paradigme de la sécurité humaine dans la lecture de la conflictualité en Afrique a conduit au développement d'une représentation civile des réponses et des solutions politiques apportées par les acteurs extérieurs garants de l'aide au développement. Dans un second temps, nous reviendrons sur la tendance historique des armées africaines à être reléguées à une fonction passive ou négative dans la gestion de leur sécurité nationale. Dans une troisième partie, enfin, nous reviendrons sur l'expérience du G5 Sahel, les raisons de son échec ainsi que les perspectives pour une réponse africaine d'ensemble aux questions de sécurité sur le continent.

Civilianisation et extraversion de l'usage de la force armée en Afrique

Introduire le principe d'une civilianisation des approches de la paix et de la sécurité implique de revenir brièvement sur les grandes transformations normatives à l'œuvre dans l'emploi de la force armée entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Ce changement s'élabore au sein, prioritairement, des théories de la sécurité. A partir des années 80, plusieurs chercheurs et penseurs critiques mettent en avant la nécessité d'élargir la concept de sécurité à des dimensions non militaires, à l'instar de la thèse défendue par Barry Buzan dans *People, State and Fear*⁵. Par la suite, d'autres chercheurs vont approfondir cette tendance en montrant, entre autres, qu'une acceptation purement militaire de la sécurité représente le risque d'un accroissement des menaces internationales tout en empêchant le développement d'approches différentes⁶. D'autres, s'ils ne remettent pas en question l'importance de l'approche militaire, défendent un élargissement de la sécurité nationale qui devrait prendre

en compte des menaces non militaires comme l'écologie ou la gestion des ressources naturelles⁷.

Cette vision a été approfondie par le déroulement de deux importantes conférences au cours des années 80, la commission Brandt (1980) et le rapport Palme (1982). Toutes deux, avec des orientations cependant distinctes, développent en commun l'idée que la dimension militaire de la sécurité n'est qu'une composante parmi d'autres. Même si, en pleine Guerre froide, la centralité du rôle de l'État en matière de politique de sécurité n'est pas remise en cause, les participants à ces conférences actent du fait que les dimensions sociale, économique et politique constituent de fait les conditions fondamentales structurantes de la sécurité. Selon le rapport Palme, la dimension militaire ne serait ainsi plus qu'un moyen de la sécurité parmi d'autres.

Cette transformation normative a donc induit une forme de civilianisation de la sécurité et de ses objets. Nous entendons ici par civilianisation un processus de transfert du contrôle, de la représentation et de la construction de la sécurité par des approches qui relèvent de plus en plus du monde civil et non plus militaire. Ce processus s'est principalement développé initialement dans l'évolution des relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire dans les principales démocraties libérales au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Samuel Huntington en donne un parfait exemple avec l'évolution de la relation entre les pouvoirs civil et militaire aux États-Unis⁸. Distinguant le contrôle civil subjectif et le contrôle civil objectif, il montre que ce dernier a impliqué une professionnalisation de l'institution militaire qui, en obtenant un champ d'expertise et de compétence propre, n'interférerait plus avec le pouvoir politique à l'échelle décisionnelle. Le pouvoir civil était ainsi détenteur du monopole normatif en matière de définition des politiques de sécurité et de défense, tandis que le pouvoir militaire était responsable de leur exécution.

Cette prévalence d'une représentation hautement civile de la sécurité est aussi associée aux grands bouleversements de l'évolution de la violence armée, notamment avec l'apparition de la menace atomique au cours de la Guerre froide. La guerre devenait définitivement chose trop grave

et sérieuse pour être confiée à la décision du militaire. Cette situation a d'ailleurs conduit à la disparition progressive du concept de stratégie (normativement dédié à la capacité de penser la guerre) au profit du concept de sécurité (normativement dédié à la capacité de penser la paix). La civilianisation de la représentation de la guerre engendrée par la menace totale de l'arme atomique aurait donc conduit les études de sécurité internationale à privilégier une approche où les études stratégiques n'avaient plus leur place. C'est d'ailleurs la justification apportée par Barry Buzan et Lene Hansen : « La mobilisation totale des Britanniques et des Américains durant la Seconde Guerre mondiale et les conditions stratégiques particulières créées par les armes nucléaires aboutirent au fait que les études sur la sécurité internationale furent bien plus une entreprise civile que la plupart de la littérature stratégique et militaire précédente⁹. »

Un tel contexte de transformation normative et théorique du champ d'étude et d'application de la sécurité a permis l'apparition, au début des années 90, du concept de sécurité humaine¹⁰, concept qui allait entraîner d'importantes répercussions dans la mise en œuvre des opérations de paix et plus largement dans l'emploi de la force armée.

Le concept de sécurité humaine est en évolution ainsi que les mécanismes de la gestion des conflits sur le continent depuis la fin de la Guerre froide. Ce paradigme a été fortement impulsé par une nouvelle lecture des conflits sur le continent à partir des années 1990-2000, lecture qui s'est répercutee dans la conduite des opérations de paix au cours de cette époque. Tandis que la période précédente, marquée par la Guerre froide et le risque de conflit inter-étatique, avait conduit à la mise en œuvre d'opérations visant prioritairement à s'interposer entre les belligérants (première génération d'opérations de maintien de la paix (OMP) comme à Suez en 1956 ou au Congo en 1961), une seconde génération d'OMP émerge au cours des décennies suivantes.

Depuis les indépendances africaines et la constitution d'armées nationales, des nombreux exemples nous pouvons fournir pour expliquer les défaillances des forces africaines et ses pratiques militaires à cause

de violations ou pillage. L'acteur armé fait partie des régimes politiques africaines contemporaines dans l'ensemble du continent. Seulement, l'Afrique du Sud, le Sénégal et la Namibie n'ont pas connu de régime militaire¹¹.

Cette situation paradoxale développe bien souvent une certaine confusion dans la perception du rôle effectif de l'armée dans la gestion de la sécurité en Afrique et induit l'idée selon laquelle les États africains ne sont pas des acteurs régaliens réels de la sécurité au sein du territoire qu'ils sont censés gouverner et administrer. Une telle position contribue ainsi à les inscrire dans la catégorie, très polémique scientifiquement parlant, des « États faillis », c'est-à-dire des États incapables d'assurer leurs fonctions fondamentales¹².

« Le recours à l'histoire permet cependant de mieux situer le rôle occupé par le pouvoir militaire en Afrique tout en évitant un comparatisme brutal entre les politiques de défense actuelles et celles conduites dans d'autres régions du monde, comme en Europe ou en Amérique du Nord. Les politiques africaines de défense et leurs armées sont les héritières de traditions coloniales extraverties qui ont eu pour but la protection des intérêts des puissances européennes. Par ailleurs, du fait du règlement principalement diplomatique et non pas militaire des rivalités coloniales européennes en Afrique, les forces armées présentes sur le continent ont historiquement assuré des opérations de police et de maintien de l'ordre et non pas de guerre. Une situation qui s'est répétée au cours de l'édification des États africains durant la seconde moitié du XX^e siècle. Non seulement les jeunes armées nationales n'eurent qu'un rôle marginal dans l'accès aux indépendances mais en outre elles furent, pour la plupart, neutralisées ou instrumentalisées par plusieurs puissances extérieures (France, Grande-Bretagne, URSS, États-Unis...) dans le contexte des stratégies indirectes d'affrontement conduites au cours de la Guerre froide sur le continent. Rares furent donc les guerres conventionnelles strictement africaines. Si certaines débouchèrent sur des affrontements de grande ampleur (guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie entre 1998 et 2000, par exemple), la plupart ne furent que des affrontements militaires de basse et de moyenne intensité (conflit de la bande d'Aozou entre la Libye et le Tchad à partir de 1973 ; « Guerre des sables » entre le Maroc et l'Algérie en 1963...), ce

qui ne signifie pas qu'ils ne furent pas sanglants, en particulier pour les populations civiles.

« La conséquence principale de ce legs historique affecte principalement aujourd'hui le fondement des politiques de défense des États africains. Si la plupart des États du continent définissent constitutionnellement le rôle et les attributions du pouvoir militaire dans l'organisation de la protection et de la sécurité d'un territoire et d'une population, force est de constater que ces politiques ne sont souvent pas perçues comme crédibles par la communauté internationale. L'idée selon laquelle « l'armée, la police et les services de renseignement africains ont été des sources importantes de conflits et d'insécurité pour les citoyens africains¹³ » est fréquemment évoquée au sein des représentations des acteurs institutionnels extérieurs. A travers cette critique, c'est bien l'utilité des politiques de défense africaines, en tant que politiques publiques, qui est mise en accusation. Fatalement, cette vision a favorisé l'idée selon laquelle les conditions nécessaires à la réalisation de la sécurité en Afrique ne passaient pas réellement par la promotion et le soutien des différentes politiques de défense nationales mais bien par le développement d'une sécurité globale et collective.

« Cette approche a longtemps soutenu, de la part des organisations internationales, une nouvelle forme d'extraversion des politiques de défense et de sécurité du continent fondée sur l'emploi, à défaut des forces armées nationales, de forces militaires extérieures (casques bleus¹⁴, forces dépêchées par des pays étrangers ou des communautés de sécurité...). Une tendance qui s'est en outre renforcée avec le développement des approches inclusives de la sécurité en Afrique, notamment par l'introduction de la notion de sécurité humaine, en particulier après la publication du *Rapport mondial sur le développement humain* par le PNUD en 1994¹⁵. L'idée était ainsi d'élargir le cadre strict des politiques de défense, rattachées à une représentation traditionnelle et stato-centrée de la sécurité, pour l'étendre à des champs beaucoup plus amples (santé, éducation, alimentation, droits fondamentaux...). Dans un tel contexte normatif, la place des politiques militaires de défense africaines devenait tout à coup bien trop inadaptée aux nouveaux enjeux de la sécurité sur le continent tels que prédits par les oracles issus aussi bien des organisations

internationales, des organisations non gouvernementales ou encore tout simplement des principaux bailleurs de fond des programmes de développement en Afrique.

« Les États africains ont ainsi été sommés de se conformer aux nouveaux "standards" des politiques de sécurité élaborés à la fin des années 90 et au début des années 2000. On y défendait la disparition des conflits conventionnels, la prolifération des guerres civiles, des menaces terroristes ou encore des risques sociaux, sanitaires et environnementaux. Ce cadre semblait particulièrement bien s'adapter au continent africain au sein duquel rares furent les conflits classiques et réguliers, tandis que des formes extrêmement variées d'insécurité s'y développaient sans cesse. La place accordée aux armées africaines dans la lutte contre ces nouveaux risques et menaces semblait donc souvent désuète voire même dangereuse¹⁶. »

Il existe pourtant bien des exemples d'une contribution positive de forces militaires africaines à la mise en œuvre de la paix et de la sécurité sur le continent. Le cas du déploiement des forces nigérianes au sein de l'ECOMOG¹⁷ au Libéria en 1990, puis des forces sénégalaises, nigérianes et malientes au sein de l'ECOMIL¹⁸ en 2003 constituent, avec d'inévitables réserves cependant, des expériences opérationnelles plutôt fructueuses et adaptées aux enjeux contemporains de la sécurité. Il peut être intéressant, à ce titre, de revenir plus en détail sur l'ECOMOG, exemple d'une opération de paix conduite par un acteur africain.

L'ECOMOG n'aurait jamais pu voir le jour sans l'ambition régionaliste du Nigéria. Cette ambition est historiquement liée, en partie, à une forme d'obsidionalité ou d'enclavement. Ce véritable « continent anglophone » en Afrique de l'Ouest, entouré de pays principalement francophones (Bénin, Niger, Tchad, Cameroun), a très tôt envisagé, après son indépendance en 1960, le développement d'une politique étrangère autonome et ambitieuse afin d'échapper à l'influence de puissances extérieures comme la France. La guerre du Biafra (1967-1970) en particulier, va accélérer ce processus d'autonomisation. Alors que la France et plusieurs pays francophones d'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire ou le Gabon apportent leur

soutien aux sécessionnistes, la jeune république ressent le besoin de contrer cette stratégie d'encerclement. La fin de la guerre va ainsi initier une diplomatie énergique et innovante, en particulier sous l'impulsion du général Gowon qui permettra la création, par la charte de Lagos signée en 1975, de la CEDEAO. De même, les nombreux accords bilatéraux, en particulier sur le plan économique, avec plusieurs pays africains conduiront le Nigéria à prendre la tête des négociations dans l'établissement de la convention de Lomé la même année. Ce legs historique contribue à développer l'hypothèse selon laquelle le Nigéria a envisagé très tôt de jouer un rôle spécifique en tant que puissance régionale. Idéologiquement, cette identité s'est construite à partir des années 80, suite à la guerre du Biafra, où une véritable doctrine régionale, en particulier sous l'influence de Bolajii Akinyemi, alors ministre des Affaires étrangères, voit le jour. Comme le remarque Daniel Bach : « Lui et d'autres décideurs nigérians commencèrent à invoquer une doctrine Monroe qui protégerait l'Afrique de l'Ouest des interventions militaires (bien souvent françaises) extérieures et qui promouvrait comme alternative le concept de Pax Africana, à savoir l'idée d'une résolution des conflits par les Africains et au moyen de solutions africaines¹⁹. »

Le Nigéria va donc progressivement faire de la résolution des conflits l'une de ses spécialités au sein de sa stratégie régionale. C'est d'ailleurs sous son impulsion que les activités de la CEDEAO vont, à partir des années 90, se consacrer principalement à des dossiers sécuritaires plutôt qu'économiques. Avec une participation de 29,66 % au budget de la CEDEAO entre 1979 et 2001, le Nigéria est historiquement le premier contributeur des pays-membres²⁰. Plus généralement, sa stratégie repose sur le développement d'actions multilatérales, la création et la valorisation des organes de médiation et de préservation de la sécurité et du développement, ainsi que la contribution concrète, en matière d'effectifs, aux forces de maintien de la paix (CEDEO, UA, ONU).

L'intervention du Nigéria au Liberia en 1990 constitue ainsi un exemple éclairant sur ce point. L'absence d'une réponse internationale au conflit a ouvert une véritable fenêtre d'opportunité pour les pays africains qui souhaitaient prouver leur capacité à gérer de manière autonome leur sécurité. Une opportunité que le Nigéria va saisir en impliquant la

CEDEAO à travers la création d'un organe dédié : l'ECOWAS Monitoring Group (ECOMOG). Si cette initiative pouvait *a priori* apparaître comme la première véritable tentative, de la part d'un pays africain, d'intervenir dans la résolution d'un conflit, elle était également motivée par une logique d'influence. De fait, le parti d'opposition de Charles Taylor (NPFL) se positionnait résolument contre le développement de l'hégémon nigérian en Afrique de l'Ouest. Il était d'ailleurs à ce titre soutenu par la Libye, la Burkina Faso ou encore la Côte d'Ivoire. De sorte que « la CEDEAO n'a été que le prétexte, l'instrument d'une légitimation internationale de l'ingérence militaire du Nigéria et l'occasion de réaliser, en partie, les aspirations d'hégémon régional dans la gestion de la sécurité en Afrique de l'Ouest²¹. »

Sur le plan opérationnel, cette intervention a été rendue possible par la contribution décisive du Nigéria en termes de moyens. Le Nigéria a ainsi contribué à hauteur de 75 % des 11 000 hommes de l'ECOMOG et a supporté à hauteur de 90 % le coût des opérations. Il est donc, statistiquement au moins, permis de parler d'un rôle-clef des forces et du dispositif nigérian au sein de l'opération. Pour autant, sur le plan tactique, les forces déployées n'ont pas été mesure de stopper la rébellion, en partie du fait d'un manque de moyens et de carences logistiques (deux problèmes que l'on retrouve très fréquemment au sein des armées africaines).

Par la suite, plusieurs programmes de développement des capacités militaires africaines ont été lancés au cours de la même période afin de stimuler la conduite coordonnée et intégrée des militaires dans la gestion de la sécurité sur le continent. Le programme français RECAMP²², lancé au cours des années 90, et la constitution du réseau des ENVR²³ ont permis d'instruire des milliers de soldats dans différents champs d'expertise (génie, logistique, santé...). On n'hésitait pas alors à parler d'« africanisation » de la sécurité pour indiquer le nécessaire passage de relais entre les acteurs extérieurs et les forces armées locales.

Mais ces exemples restent souvent des exceptions aux yeux de la communauté internationale. L'armée, en Afrique, demeure régulièrement

associée à une dimension prédatrice. Les innombrables programmes d'accompagnement et de tutelle en témoignent : les forces militaires africaines font souvent partie des problèmes à traiter en matière de sécurité et non des solutions. Et lorsqu'elles s'engagent volontairement et sous initiative nationale ou même régionale dans les actions opérationnelles qui relèvent de leurs prérogatives en matière de politique de défense, elles sont très rapidement accompagnées et encadrées par des moyens et des objectifs formulés par des acteurs extérieurs. Sur ce point, l'exemple actuel du G5 Sahel est particulièrement intéressant et dessine en creux les limites actuelles et persistantes dans l'emploi des forces armées africaines au sein des missions de paix et de sécurité.

Le G5 Sahel : une nouvelle tentative manquée d'africanisation des politiques de sécurité au Sahel ?

A partir des années 2010 et plus particulièrement à la suite de l'opération française Serval en 2013, des besoins réels de coordination militaire se sont fait sentir dans plusieurs États sahélien. Le Tchad, à titre d'exemple, initia des partenariats stratégiques avec certains pays limitrophes comme le Cameroun ou le Niger afin de coordonner plus efficacement la lutte contre les groupes terroristes armés, notamment en permettant un droit de poursuite au-delà des frontières de ses voisins. Cette pratique, qui se traduisit entre autres par la création de bataillons africains mixtes²⁴, fut à l'origine des ambitions du G5 Sahel. Il s'agissait donc initialement d'une initiative résolument inscrite dans les besoins des politiques de défense et de sécurité des pays sahéliens. Les mandats et objectifs des missions étaient assez clairs et permettaient de faciliter l'intégration des forces armées sahéliennes dans des opérations régionales.

Mais le succès de ces premières initiatives locales a très vite encouragé la reprise en main normative des objectifs de la sécurité au Sahel par des acteurs internationaux. Dès 2014, la convention instituant le G5 Sahel rajoutait, aux objectifs militaires initiaux, toute une série d'objectifs politiques plus ambitieux mais aussi plus larges (lutte contre la pauvreté et le sous-développement, démocratisation des institutions publiques, lutte contre les changements climatiques...)²⁵. Ces nouveaux objectifs, issu du

nexus « sécurité-développement » ont ensuite bénéficié du large soutien d'une série de bailleurs de fonds à l'instar de la France, de l'Allemagne de la Banque mondiale ou encore de l'Union européenne. Réunis dès 2017 au sein de l'« Alliance Sahel », ces partenaires ont contribué à façonner et à élargir les ambitions sécuritaires du G5 sans pour autant prendre en compte la réalité des moyens disponibles et surtout la place réelle occupée par les forces armées locales.

La création du G5 Sahel a donc constitué originairement une occasion unique pour le développement d'une nouvelle approche intégrée des politiques de défense et de sécurité africaines. Pourtant, après dix ans d'existence, l'organisation est aujourd'hui pleinement affaiblie à la suite du départ du Mali, du Burkina Faso et du Niger qui ont décidé de fonder leur propre communauté de sécurité, l'Alliance des États du Sahel. Cette décision est le reflet d'un échec de cette structure de sécurité qui n'a pas été en mesure d'intégrer durablement les États-membres dans une authentique communauté africaine de sécurité. Le G5, comme on le sait, a souffert de plusieurs maux : manque de moyens budgétaires endogènes affectés aux pays-membres, démultiplication des objectifs et des programmes de l'organisation sous l'impulsion des nouvelles approches de la sécurité humaine, mais peut-être et surtout forte dépendance normative, politique et militaire de cette organisation vis-à-vis d'acteurs extérieurs de la sécurité en Afrique, en particulier la France et l'Union européenne. Progressivement, le G5 s'est vidé de son sang, marquant un échec patent d'une tentative de reprise en main africaine des questions de sécurité au Sahel.

Le besoin d'une réponse africaine aux enjeux de sécurité sur le continent demeure des plus urgents. Ce besoin a historiquement été empêché par l'orientation initiale de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée en 1963. L'OUA ne disposait en effet d'aucun outil juridique permettant d'intervenir politiquement ou militairement dans les affaires des États fraîchement décolonisés. Cette dimension a par la suite été amendée au début des années 2000 avec la réforme de l'Organisation. A partir de 2002, l'acte constitutif de l'Union africaine intègre la reconnaissance d'un « droit d'intervention » dans les affaires des États-membres en cas de circonstances graves (crimes de guerre, génocide etc.)²⁶. Elle se dote

par ailleurs d'une architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) intégrant, entre autres, un conseil de sécurité ainsi qu'une Force africaine en attente (FAA). Cette dernière n'a jamais été opérationnelle et n'a pu, par conséquent, relever les différents défis sécuritaires survenus au cours des dernières décennies. Cette situation a par conséquent favorisé le prolongement d'une coopération renforcée en la matière avec des acteurs extérieurs, telles la France ou même l'ONU, lorsqu'il s'agissait de disposer d'une force d'intervention rapidement déployable. Au Sahel, cet état de dépendance des politiques de défense et de sécurité des États de la région vis-à-vis d'acteurs extérieurs est particulièrement visible. Elle hypothèque l'avenir de la sécurité des pays concernés par le concours de pays, d'organisation et d'acteurs qui obéissent à leurs agendas propres, comme on le voit actuellement avec l'implantation du groupe Wagner dans plusieurs pays sahéliens.

L'échec de cette prise en charge par les pays africains de leur propre sécurité relève aussi d'un défaut d'intégration à l'échelle continentale et régionale. L'Union africaine ainsi que les organisations régionales, et en particulier la CEDEAO dans le cas du Sahel, peinent à mettre en œuvre des réponses adaptées et efficaces pour la sécurité de la région, alors même qu'elles disposent, sur le papier, de structures dédiées. Mais l'intégration d'une sécurité collective à l'échelle de ces organisations reste encore un défi complet. L'intégration continentale et régionale en Afrique reste polarisée sur le champ principalement économique. Les indicateurs officiels de mesure de l'intégration africaine ne prennent presque pas encore compte l'intégration des politiques de sécurité et de défense. L'Union africaine reconnaît aujourd'hui officiellement 8 Communautés économiques régionales (CER). Elle ne dispose pourtant pas de critères exhaustifs permettant la labellisation des pratiques de sécurité régionale intégrées en Afrique.

Cet enjeu est pourtant des plus déterminants sur le continent. La mutualisation des solutions et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de politiques de sécurité et de défense en Afrique s'avère quasi indispensable pour plusieurs raisons. Premièrement, aucun pays, sur le continent, ne dispose clairement, contrairement à certaines puissances du Nord, d'une puissance militaire écrasante permettant d'assoir une forme

de dissuasion stratégique. Si les dépenses militaires sur le continent ont augmenté de 22 % en 2023, elles atteignent le montant global de près de 52 milliards de dollars²⁷, soit un peu plus du budget militaire de la France seule en 2024. Deuxièmement, les problèmes de sécurité en Afrique sont associés à une forte diffusion transnationale. La prépondérance du niveau transnational dans la géopolitique de la sécurité africaine a donc introduit de fait une forte dépendance si ce n'est une totale confusion entre l'échelle intérieure et locale et l'échelle inter-étatique régionale et continentale. De sorte que « les dynamiques de la sécurité inter-étatiques sont souvent tout simplement débordées par les dynamiques intérieures, en particulier les flux de réfugiés, les expulsions d'étrangers et les guerres civiles²⁸ ». Cette configuration joue considérablement sur l'émergence possible de puissances africaines de sécurité, en particulier depuis la recrudescence des dynamiques d'insécurité d'origine transnationale. Par conséquent, une réponse collective des pays dépendants de problèmes de sécurité communs s'impose dans bien des cas plutôt que le recours à des stratégies uniquement territorialisées à l'échelle nationale. Troisièmement, enfin, les réponses intégrées permettent, par une logique multilatérale, la promotion de solutions relevant d'authentiques missions de paix et non pas simplement de réponses militaires coercitives conduites partialement selon la perspective d'un seul acteur engagé. Ainsi : « En Afrique, le caractère transnational des menaces appelle à une coordination bi et multi-latérale des forces publiques de pays voisins, par des opérations de maintien de la paix ou la création de forces sous-régionales, plutôt que par l'action offensive ou défensive de moyens de combat²⁹. » Mais de telles solutions impliquent avant tout une réappropriation normative et exécutive des politiques de paix et de sécurité par les acteurs africains eux-mêmes. Tout d'abord par le financement propre et endogène de ces politiques par les pays et les institutions du continent. Le fait est qu'une grande partie des missions multilatérales en Afrique sont bien souvent, y compris au sein des CER, financées par des acteurs extérieurs (le G5 en était un exemple patent). Le risque sinon est de conduire une reproduction permanente du régime d'extraversion de la force armée par l'origine extérieure du financement de ces politiques.

Ensuite, du point de vue normatif, les pays africains doivent être en mesure de définir leur propre cahier des charges en matière de sécurité collective

et d'intégration. Notamment en instituant plus en profondeur leur vision stratégique du continent (élaboration de documents-cadres prospectifs, définition de doctrines spécifiques, élaboration de livres blancs...). En la matière, un état de dépendance normative doctrinale vis-à-vis des pays du nord, pourvoyeurs d'aide au développement et de financement des politiques publiques, est bien plus souvent la règle et retarde toujours plus une véritable reprise en main par les pays africains de leur sécurité. L'Union africaine et les différentes CER pourraient, à ce titre, œuvrer pour la création et la labellisation d'authentiques Communautés de sécurité régionales (CSR) dont l'intégration et la progression pourraient faire l'objet d'une mesure régulière, notamment par la création d'un indice dédié et associé, par exemple à L'Africa Multidimensionnal Regional Integration Index (AMRII). Le chemin est certes encore long, mais le projet d'une Afrique politiquement unie, telle que rêvée par feu Kwame Nkrumah, passera inévitablement par la promotion d'une vision africaine de la sécurité africaine.

Conclusion

La situation des politiques de défense en Afrique est donc aujourd'hui soumise à une série de processus politiques et normatifs qui ont tendance à extravertir l'usage de la force armée. Cette tendance n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans le temps long de l'histoire de la violence sur le continent qui a régulièrement conduit à une forme de dépossession de la force publique pour différentes raisons. A la domination coloniale et aux stratégies d'ingérence au cours de la Guerre froide s'ajoute désormais un nouveau régime d'extraversion de la force publique en Afrique fondé sur la prééminence des partenaires politiques et militaires extérieurs ainsi que sur leurs cadres doctrinaux et normatifs. Ce régime se caractérise principalement par la valorisation de l'aide au développement comme outil de la sécurité et par la minoration des moyens traditionnels comme le soutien aux politiques de défense et aux armées nationales, souvent considérées comme des acteurs de la conflictualité. Si cette approche trouve toute une série de justifications fondées, elle expose également le continent au risque, de plus en plus avancé, d'une forme de libéralisation publique, internationale et avancée de la sécurité où le rôle des acteurs

nationaux et de leurs intérêts a tendance à être déclassé au profit de buts et d'objectifs définis dans les cénacles des organisations régionales et internationales. Si la promotion d'une sécurité collective est aujourd'hui bien évidemment indispensable et parfaitement louable en Afrique, la prise en compte et l'intégration réelle des politiques de défense nationales en tant que politiques publiques crédibles semblent également urgentes. Encore faut-il faire confiance à l'histoire politique du continent.

Notes

- 1 K. Nkrumah, *Africa Must Unite*, London, Heinemann, 1963.
- 2 Voir sur ce point Nicolas Desgrais, « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective au Sahel », *Les Champs de Mars*, 2018/1, n° 30, p. 211-220.
- 3 Actuellement G2 dans les faits puisque le Mali, le Niger et le Burkina Faso se sont officiellement retirés de l'organisation en mai 2022.
- 4 Voir à ce propos : Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, 2019/1, n° 172, p. 137-152.
- 5 B. Buzan, *People, State and Fear: an agenda for international security studies in the post-cold war era*, London, Wheatsheaf Books, 1983.
- 6 R. Ullman, « Redefining Security », *International Security*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 129-153.
- 7 J.T. Mathews, « Redefining Security », *Foreign Affairs*, vol. 68, n° 2, 1989, p. 162-177.
- 8 S. Huntington, *The Soldier and the State: the theory and politics of civil-military relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.
- 9 B. Buzan and L. Hansen, *The Evolution of International Security Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- 10 On retrouve, au sein de la déclaration de Kampala, une définition fondatrice du concept : « Le concept de sécurité va au-delà de simples considérations militaires ; il embrasse tous les aspects de la société en incluant les dimensions économique, politique et sociale de l'individu, de la famille et de la communauté, de la vie locale aussi bien que nationale. La sécurité d'une nation doit être construite dans la perspective de la sécurité individuelle du citoyen de vivre en paix avec un accès aux nécessités fondamentales de la vie participant pleinement aux affaires de sa société dans la paix et la jouissance de tous les droits humains fondamentaux », OUA (1991), *Déclaration de Kampala*, 1991, URL : <https://www.peaceau.org/uploads/ahg-decl-4-xxxvi-f.pdf>
- 11 N. Courtin et al., « Contours, entours et détours des armées en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 260, 2016/4, p. 16.

- 12 Sur la notion d'État failli, de « failed State » ou de « collapsed State », voir William I. Zartman, *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner, 1995.
- 13 E. Harsch, « La réforme des forces de sécurité africaines : former une armée et une police qui protègent les citoyens », *Afrique renouveau*, ONU, avril 2009, URL : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2009/la-r%C3%A9forme-des-forces-de-s%C3%A9curit%C3%A9-africaines>.
- 14 Sur les 14 opérations de maintien de la paix de l'ONU actuellement en cours, 7 sont localisées en Afrique tandis que sur les presque 100 000 effectifs déployés, près de 70 000 sont engagés sur le continent.
- 15 PNUD, *op. cit.*
- 16 Voir les propos de l'auteur : « [L'heure Science po] : Usage de la force armée et politiques de défense en Afrique ». https://telquel.ma/2023/03/25/lheure-sciences-po-usage-de-la-force-armee-et-politiques-de-defense-en-afrique_1806255.
- 17 Economic Community of West African States Cease-Fire Monitoring Group.
- 18 Economic Community of West African States Mission in Liberia.
- 19 D.C. Bach, « Nigeria's'manifest destiny' in West Africa: Dominance without power », *Afrika Spectrum*, n° 42, 2, 2007, p. 303.
- 20 Données fournies par la Banque centrale du Nigéria : <http://www.cenbank.org/monetaryPolicy/NEPAD.asp>.
- 21 S. Perrot, « Les Nouveaux interventionnismes militaires africains : une redéfinition des conditions de la puissance au sud du Sahara ? », *Politique africaine*, n° 98, 2005, p. 116.
- 22 Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.
- 23 École nationale à vocation régionale.
- 24 Création, par exemple, de la force mixte tchado-soudanaise en 2010.
- 25 <https://www.g5sahel.org/documentations/reglementation>.
- 26 Acte constitutif de l'Union africaine, Lomé, Togo, article 4 : « Respect des principes fondamentaux y compris le rejet de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement », 11 juillet 2000, URL : https://au.int/sites/default/files/pages/32020-file-constitutiveact_fr.pdf.
- 27 SIPRI Military Expenditure Database, URL : <https://milex.sipri.org/sipri>.
- 28 *Ibid.*, p. 229 : « *Interstate security dynamics in Africa are often simply spillovers from domestic dynamics, particularly refugee flows, expulsions of foreigners, and civil wars.* »
- 29 J. Vitalis, « La réforme du secteur de la sécurité en Afrique : contrôle démocratique de la force publique et adaptation aux réalités du continent », *Afrique contemporaine*, De Boeck, coll. Supérieur, 2004/1, n° 209, p. 65-79.

Bibliographie

- Acte constitutif de l'Union africaine, Lomé, Togo, article 4, 11 juillet 2000.
URL: https://au.int/sites/default/files/pages/32020-file-constitutiveact_fr.pdf.
- Bach D.C., « Nigeria's 'manifest destiny' in West Africa: Dominance without power », *Afrika Spectrum*, n° 42, 2, 2007, p. 303.
- Courtin N. *et al.*, « Contours, entours et détours des armées en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 260, 2016/4, p. 16.
- Desgrais N., « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective au Sahel », *Les Champs de Mars*, 2018/1, n° 30, p. 211-220.
- Harsch E., « La réforme des forces de sécurité africaines : former une armée et une police qui protègent les citoyens », *Afrique renouveau*, ONU, avril 2009. URL: <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2009/la-r%C3%A9forme-des-forces-de-s%C3%A9curit%C3%A9-africaines>.
- Nkrumah K., *Africa Must Unite*, London, Heinemann, 1963.
- OUA, *Déclaration de Kampala*, 1991. URL: <https://www.peaceau.org/uploads/ahg-decl-4-xxxvi-f.pdf>.
- Pérouse de Montclos M.A., « La Politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, 2019/1, n° 172, p. 137-152.
- Perrot S., « Les Nouveaux interventionnismes militaires africains : une redéfinition des conditions de la puissance au sud du Sahara ? », *Politique africaine*, n° 98, 2005, p. 116.
- PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 1994. URL: http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1994_fr_complet_nostats.pdf.
- SIPRI Military Expenditure Database, URL: <https://milex.sipri.org/sipri>.
- Vitalis J., « La réforme du secteur de sécurité en Afrique : contrôle démocratique de la force publique et adaptation aux réalités du continent », *Afrique contemporaine*, De Boeck, 2004/1, n° 209, p. 65-79, coll. Supérieur.
- Zartman W.I., *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner, 1995.

Diplomatie culturelle pour la paix et la sécurité au Sahara-Sahel

Oumou Sall Seck

Introduction

Le Sahara-Sahel fait face à des défis complexes, tels les conflits armés, l'extrémisme violent, les tensions intercommunautaires et les crises humanitaires récurrentes. Les réponses militaires et économiques, bien que nécessaires, se sont révélées insuffisantes pour aborder les racines profondes de ces conflits. Dans ce contexte, la diplomatie culturelle émerge comme un composant essentiel pour la résolution pacifique des différends et la construction d'une paix durable.

La diplomatie culturelle comme outil de paix

La diplomatie culturelle repose sur le pouvoir du dialogue interculturel, la protection du patrimoine et la valorisation des traditions locales pour favoriser la cohésion sociale et la stabilité. Contrairement aux approches traditionnelles, elle ne traite pas seulement les symptômes des crises, mais elle se concentre également sur leurs causes sous-jacentes.

Renforcement du dialogue interculturel et intercommunautaire

Au Sahara-Sahel, la diversité communautaire, religieuse et linguistique peut être à la fois une source de richesse culturelle et de tensions. La diplomatie culturelle cherche à transformer cette diversité en un atout pour la paix, en créant des espaces de rencontre et de compréhension entre des communautés telles que les Touaregs, Peuls, Arabes, Soninkés,

Songhaïs et Maures. Ces espaces permettent de réaffirmer les liens historiques et de prévenir les conflits, en évitant la stigmatisation et les divisions.

1. Création d'espaces de rencontre et de compréhension : la diplomatie culturelle promeut la création de forums et d'événements où les différentes communautés peuvent interagir, partager leurs traditions et apprendre les unes des autres. Ces espaces sont cruciaux pour instaurer la confiance et réduire la méfiance mutuelle.

2. Réaffirmation des liens historiques : à travers des activités culturelles, il est possible de mettre en lumière les connexions historiques et les échanges qui ont existé entre les communautés au fil du temps, renforçant ainsi un sentiment d'identité partagée.

3. Prévention des conflits : en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle, la diplomatie culturelle aide à prévenir l'escalade des tensions et des conflits, promouvant une coexistence pacifique.

Prévention des conflits et lutte contre l'extrémisme violent

La marginalisation de certains groupes, en particulier les jeunes, est l'une des causes profondes de l'instabilité dans la région. La diplomatie culturelle offre des alternatives pacifiques et constructives grâce à des initiatives culturelles telles que la musique, la danse, le théâtre et des programmes éducatifs basés sur les valeurs locales. Ces activités non seulement détournent les jeunes de la radicalisation mais renforcent également leur identité et leurs talents.

1. Alternatives pacifiques pour les jeunes : les initiatives culturelles fournissent aux jeunes des opportunités pour s'exprimer et se développer dans un environnement positif, les éloignant de l'influence des groupes extrémistes.

2. Programmes éducatifs basés sur les valeurs locales : l'éducation qui intègre les valeurs et traditions locales peut renforcer l'identité

culturelle et fournir une base éthique solide qui contrecarre les messages extrémistes.

3. Festivals et projets communautaires : des événements tels que des festivals de musique et d'art non seulement célèbrent la culture locale mais créent également un sentiment de communauté et d'appartenance, crucial pour la cohésion sociale.

Protection et valorisation du patrimoine culturel

Le Sahara-Sahel possède un patrimoine culturel exceptionnel, incluant des manuscrits anciens et des sites historiques. La protection de ce patrimoine est un acte de résistance et de réconciliation, qui renforce le sentiment d'appartenance et rappelle aux populations leur héritage commun. Des exemples comme le Festival au Désert à Tombouctou et la préservation des manuscrits de Tombouctou montrent comment la diplomatie culturelle peut être un outil efficace pour la cohésion sociale et la résistance pacifique.

1. Protection du patrimoine culturel : la protection des sites historiques et des artefacts culturels est essentielle pour préserver l'identité et l'histoire des communautés locales.

2. Valorisation du patrimoine : les initiatives qui promeuvent la connaissance et l'appréciation du patrimoine culturel peuvent renforcer la fierté et la cohésion communautaire.

3. Exemples concrets : des événements comme le Festival au Désert et la préservation des manuscrits de Tombouctou sont des exemples de la manière dont la diplomatie culturelle peut avoir un impact tangible sur la promotion de la paix et de la stabilité.

Intégration de la diplomatie culturelle dans les stratégies de paix et de sécurité

La diplomatie culturelle doit être intégrée dans les stratégies globales de paix et de sécurité dans la région. Les réponses militaires et économiques

ne seront efficaces que si elles sont accompagnées d'approches qui abordent les causes profondes des conflits, telles que l'exclusion et la marginalisation. Il est crucial que les acteurs culturels, éducatifs et sécuritaires travaillent ensemble pour créer des synergies entre culture et sécurité.

1. Synergies entre culture et sécurité : la collaboration entre les acteurs culturels, éducatifs et sécuritaires peut créer des stratégies plus holistiques et efficaces pour la paix et la stabilité.

2. Incorporation de la culture dans les politiques de développement : les politiques de développement doivent inclure la promotion des arts, du patrimoine et de l'éducation culturelle comme composantes-clés pour une paix durable.

Conclusion

La diplomatie culturelle dans la région du Sahara-Sahel se présente non seulement comme un outil complémentaire mais comme un pilier fondamental pour la construction d'une paix durable et la promotion de la stabilité. Tout au long de cette analyse, il a été souligné comment la diplomatie culturelle peut aborder les racines profondes des conflits, favoriser la cohésion sociale et offrir des alternatives à la radicalisation.

La diplomatie culturelle doit être reconnue comme une stratégie centrale dans les efforts de paix et de sécurité. Sa capacité à promouvoir le dialogue interculturel, protéger le patrimoine et valoriser les traditions locales en fait une composante essentielle pour aborder les défis complexes de la région. La diplomatie culturelle ne traite pas seulement les symptômes des crises, mais elle se concentre également sur leurs causes sous-jacentes, offrant des solutions durables et à long terme.

Pour que la diplomatie culturelle soit efficace, il est crucial qu'elle soit intégrée dans les stratégies globales de paix et de sécurité. Cela implique la création de synergies entre les acteurs culturels, éducatifs et sécuritaires. Les conférences régionales sur la sécurité doivent inclure des composantes culturelles, et les politiques de développement doivent

intégrer la promotion des arts, du patrimoine et de l'éducation culturelle. Cette collaboration interdisciplinaire est une clé pour une paix durable.

La protection du patrimoine culturel est un acte de résistance et de réconciliation. Dans une région où les groupes extrémistes attaquent souvent des symboles d'identité et de mémoire collective, la préservation des sites historiques et des artefacts culturels renforce le sentiment d'appartenance et la cohésion communautaire. Des exemples comme la préservation des manuscrits de Tombouctou et les festivals culturels montrent comment la diplomatie culturelle peut être un outil efficace pour la reconstruction sociale.

La diplomatie culturelle ne peut prospérer sans le soutien et la collaboration des acteurs internationaux. Les partenariats avec des organisations comme l'UNESCO, l'Union africaine, les universitaires et les ONG locales sont essentiels pour fournir les ressources, l'expertise et la visibilité nécessaires pour lancer et maintenir des initiatives culturelles durables. La coopération internationale peut amplifier les efforts locaux et garantir que les initiatives aient un impact durable.

En regardant vers l'avenir, il est essentiel que les États, les organisations internationales et les acteurs locaux continuent d'unir leurs forces pour soutenir la diplomatie culturelle. Ensemble, ils peuvent construire des ponts entre les cultures, préserver un patrimoine inestimable et offrir aux générations futures un avenir plus sûr et prospère. La diplomatie culturelle offre une voie vers une paix inclusive et durable, et son intégration dans les stratégies de paix et de sécurité est plus cruciale que jamais.

Bibliographie

Diallo M., « Community Cohesion through Cultural Heritage », *Sahara-Sahel Review*, 2022.

Farmer P., *Cultural Synergies in Development Policies*, Oxford University Press, 2018.

Festival au Désert, site officiel, www.festival-desert.org.

Forum Sahara-Sahel, *Diplomatie culturelle et sécurité régionale*, Rapport final, 2023.

Kane O., *The Manuscripts of Timbuktu: A Legacy at Risk*, Harvard Press, 2015.

Partenariat UNESCO-Union africaine, *Initiatives culturelles pour la paix*, 2020.

Smith A., « Addressing Root Causes of Conflict through Culture », *Journal of Peacebuilding*, 2019.

UNESCO, *Cultural Diplomacy for Peacebuilding in Conflict Zones*, 2020.

UNESCO Reports, *Attacks on Heritage: Strategies for Resistance*, 2021.

Union africaine, *Stratégies pour la paix durable au Sahara-Sahel*, Rapport 2021.

Une nouvelle stratégie européenne pour le Sahel

Ignacio Cosidó

Introduction

Le Sahel est une zone stratégique non seulement pour la stabilité de l'Afrique mais aussi pour la sécurité de l'Europe. Cependant, malgré l'instabilité croissante de la région, l'attention européenne envers le Sahel a considérablement diminué ces dernières années. Cette réduction est due, d'une part, aux événements géopolitiques en Europe de l'Est, notamment après la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, et, d'autre part, à la détérioration des relations entre l'Union européenne et les pays du Sahel, en particulier après la série des coups d'État qui ont commencé en 2021. Même la France, qui a historiquement dirigé la présence européenne dans la région, a réduit son implication après le retrait de ses forces militaires de plusieurs pays. Ce vide a été exploité par d'autres puissances, notamment la Russie, ainsi que la Turquie et la Chine, qui ont augmenté leur présence et leur influence, altérant encore davantage l'équilibre stratégique dans cette zone. L'Espagne, en raison de sa position géostratégique et de son expérience dans différentes missions, a le potentiel de jouer un rôle plus important et actif dans les affaires de sécurité au Sahel. La coopération bilatérale réussie développée par l'Espagne et le Maroc dans la lutte contre le terrorisme au cours des dernières décennies pourrait également être projetée vers des initiatives conjointes au Sahel, renforçant à la fois les capacités locales et la sécurité dans la région.

Le Sahel et toute la région de l'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des défis de sécurité sans précédent qui continuent de s'intensifier en raison de l'activité de groupes terroristes tels que les filiales locales d'Al-Qaïda et de Daesh, des groupes criminels organisés, des milices communautaires et des groupes armés à motivations politiques. La capacité des groupes

terroristes à s'étendre à d'autres régions du continent africain, comme les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest, en particulier le Bénin et le Togo, est particulièrement alarmante, car elle pose des risques de déstabilisation dans toute la région, ce qui pourrait avoir des répercussions très négatives pour la stabilité au Maghreb et la sécurité européenne.

Le terrorisme djihadiste est un phénomène complexe, changeant et interconnecté. La menace évolue constamment et fluctue en fonction de l'évolution stratégique. Des événements tels que les guerres en Irak ou en Syrie, le Printemps arabe, la guerre civile en Libye, la chute du califat autoproclamé de Daesh, le conflit à Gaza ou la guerre contre le Hezbollah au Liban ont une influence décisive sur l'évolution de cette menace. Nous pouvons également observer une augmentation de la coopération et de la collaboration entre les différentes filiales djihadistes, se fournissant mutuellement des soutiens logistiques et des ressources humaines, comme c'est le cas des deux filiales de Daesh dans la région de l'Afrique de l'Ouest, l'État islamique de la province du Sahel et l'État islamique de l'Afrique de l'Ouest. Ce processus d'internationalisation et d'interconnexion du djihad augmente le danger que représente la menace pour toute l'Afrique, mais aussi pour l'Europe.

L'instabilité politique croissante au Sahel et l'expansion du terrorisme dans la région contribuent également à une augmentation des flux migratoires vers l'Europe. Au cours des derniers mois, selon les statistiques de Frontex, plus de la moitié des arrivées en cayucos sur les côtes canariennes au cours des premiers mois de l'année 2024 étaient d'origine malienne¹, en raison de la détérioration de la situation économique et de l'augmentation de l'insécurité dans ce pays.

Comme cela a été souligné lors du dernier Forum de dialogue Sahel-Europe tenu à l'Université Francisco de Vitoria en juillet 2024², le contexte actuel de l'Afrique de l'Ouest, marqué par une incertitude croissante et des changements rapides, exige des réponses adaptées et une flexibilité constante de la part des gouvernements, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux qui doivent s'adapter

en permanence. Cette nouvelle réalité implique nécessairement un changement de la stratégie de l'Union européenne dans la région.

Augmentation de la menace terroriste

Ces dernières années, nous observons au Sahel une augmentation significative de la présence et de l'activité terroriste, tant de Daesh que d'Al-Qaïda. Pour le moment, l'activité terroriste se concentre davantage dans la zone du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, mais cette situation peut s'étendre vers le nord si les groupes du sud se renforcent. Ce risque est particulièrement pertinent dans le contexte des dynamiques frontalières tendues entre le Mali et l'Algérie après la reprise des affrontements entre les séparatistes touaregs du CSP et le gouvernement malien.

D'une part, la filiale locale d'Al-Qaïda au Maghreb islamique a réussi à intégrer les groupes et les sous-groupes de la région de l'Afrique de l'Ouest sous l'égide de Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), incluant différentes composantes qui opèrent du Bénin au nord du Mali. Al-Qaïda en Afrique a également une présence significative à l'Est, où Al Shabab opère en Somalie et au Kenya.

D'autre part, les filiales de Daesh ont commencé un processus d'intégration et de coordination dans les différentes régions d'Afrique. Dans le cas du Maghreb, les filiales de Daesh se sont unies sous le nom de Bureau Al Furqan. Les autres filiales de Daesh sur le continent africain sont ISWAP (Afrique de l'Ouest), ISSP (province du Sahel), ISCAP (Afrique centrale), ISM (Mozambique) et ISS (Somalie).

Le résultat de cette coopération croissante a été l'expansion des zones sous contrôle de ces groupes terroristes ainsi que l'augmentation à la fois de la fréquence et de la sophistication des attentats. Leurs principaux objectifs ont été des installations militaires et des forces de sécurité, bien que de nombreux massacres de la population locale aient également été enregistrés. Beaucoup de ces attentats ont été perpétrés à l'aide de dispositifs explosifs improvisés (IED). Le groupe affilié à Al-Qaïda JNIM a

même incorporé des drones de reconnaissance dans ses opérations, ce qui témoigne d'une évolution des tactiques employées par ces groupes pour maximiser à la fois leur capacité d'attaque et leur impact stratégique.

L'augmentation de l'expansion du terrorisme en Afrique au cours de la dernière décennie a transformé de manière significative le paysage de la sécurité sur le continent. Alors qu'en 2010 l'activité terroriste intense se limitait principalement à l'Algérie et à la Somalie, aujourd'hui ce même niveau d'intensité se retrouve dans au moins neuf pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Tchad, République démocratique du Congo, Cameroun, Somalie et Mozambique). De plus, la tendance indique que cette menace continuera de s'étendre à d'autres pays comme le Togo, le Bénin et le Kenya, où les attaques terroristes se sont multipliées ces dernières années.

Cette augmentation du niveau de la menace a conduit les politiques antiterroristes des pays du Sahel à évoluer en tentant de s'adapter à ce processus d'expansion et de coordination des groupes terroristes de différentes manières. Au Burkina Faso, le gouvernement a mis en place un programme de mobilisation des civils dans la lutte contre le terrorisme avec les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), une initiative controversée destinée à faire face à la menace croissante des groupes terroristes. En octobre 2022, la nouvelle junte militaire du pays a annoncé l'incorporation de 50 000 VDP, leur assignant la responsabilité de protéger les zones hors de portée des forces de sécurité étatiques. Ces volontaires, à qui un mandat officiel est accordé pour utiliser la force, ne reçoivent que deux semaines de formation avant d'être équipés et déployés.

Au Mali, depuis le deuxième coup d'État, la junte militaire a développé une nouvelle doctrine de diversification des partenariats pour renforcer ses capacités antiterroristes, mettant fin aux accords militaires avec des partenaires comme la France et renforçant la coopération avec la Russie. Cela culmine avec la sortie de l'opération française Barkhane en 2022, mettant fin à la présence des troupes françaises déployées dans le pays depuis 2013, transférant certaines de leurs troupes au Niger, qui ont finalement également été expulsées après la rupture des accords de

défense après le coup d'État de juillet 2023 dans ce pays. La sortie de la MINUSMA et la rupture des accords de paix et de conciliation au Mali ont reconvertis une fois de plus le nord du Mali³ en un nouveau champ de bataille, surtout dans les zones frontalières avec l'Algérie et dans une moindre mesure avec la Mauritanie, augmentant les tensions avec les voisins.

Si nous prenons en compte l'activité terroriste croissante décrite, les capacités limitées de la lutte antiterroriste de nombreux pays africains et la sortie des forces multinationales de la région, nous pouvons conclure que la menace terroriste s'étendra à la quasi-totalité du continent. Il devient de plus en plus évident que nous perdons la guerre contre le terrorisme en Afrique.

L'échec de la coopération occidentale et les nouvelles alliances stratégiques

La stratégie de l'Union européenne de « frontière avancée » au Sahel a rencontré d'importants défis et obtenu des résultats loin des attentes. Après de nombreuses années d'efforts soutenus, d'investissements de millions d'euros et de multiples opérations sur le terrain, les avancées dans la lutte contre le terrorisme ont été limitées, et il n'a pas été possible de générer un impact positif durable sur les perceptions de nombreux Africains. Non seulement l'activité terroriste a continué de croître dans la région et de s'étendre à d'autres zones d'Afrique, mais notre stratégie a également conduit à un rejet croissant de notre présence et de notre coopération avec ces pays.

Le retrait de milliers de militaires effectué ces dernières années après la fin et l'expulsion de plusieurs missions internationales parrainées par l'Union européenne, les Nations Unies ou le G5 Sahel contre les filiales de Daesh et d'Al-Qaïda ainsi que le refus de maintenir la coopération bilatérale avec certains pays occidentaux à la suite des coups d'État au Sahel ont provoqué le départ de la quasi-totalité des troupes occidentales et africaines, principalement du Mali et du Niger. Parmi les opérations

qui ont récemment quitté le territoire sahélien, on peut citer la mission française appelée Opération Barkhane, la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA) et les missions de l'Union européenne (EUTM Mali, EUCLAP Sahel Niger et EUMPM Niger). La seule exception que nous pouvons mentionner est l'opération EUCLAP Sahel Mali qui se maintient pour le moment.

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, il convient également de mentionner l'annulation de l'Équipe conjointe d'enquête en matière de terrorisme (ECI-Terrorisme), créée en mars 2022 et financée par l'Union européenne sous la direction de la France. La première phase s'est terminée en août 2023, mais sa prolongation a été suspendue à la suite du coup d'État au Niger.

Particulièrement significatif est le retrait des troupes américaines et allemandes du Niger à l'été 2024. Déjà en mars de cette année, le gouvernement militaire au pouvoir avait annoncé la rupture de l'accord de coopération militaire avec les États-Unis, ce qui avait obligé au départ immédiat d'environ mille militaires américains malgré les investissements importants réalisés dans les bases aériennes du Niger⁴. Les autorités nigériennes ont évoqué le manque de résultats et ont opté pour un changement d'alliés. Pour sa part, l'Allemagne a annoncé en août de la même année la suspension de sa coopération militaire au Niger et le retrait des 350 militaires déployés sur la base de l'aéroport de Niamey, mettant fin à la présence de troupes allemandes dans toute l'Afrique de l'Ouest⁵.

Le vide créé par la fin de ces opérations au Sahel de l'Union européenne et de la présence de troupes américaines a été comblé par de nouveaux partenaires dans le secteur de la sécurité. Ainsi, la Russie a augmenté sa présence avec ses différentes brigades et le dénommé Africa Corps (remplaçant de la société privée de sécurité Wagner), notamment au Mali. De même, la Turquie a renforcé sa présence dans la région, se distinguant particulièrement par l'utilisation de ses drones, qui sont devenus des outils-clés pour la stratégie antiterroriste du Mali et du Burkina Faso. Cependant, des événements récents ont mis en évidence les limites de cette nouvelle stratégie. La victoire des séparatistes touaregs

dans la région frontalière avec l'Algérie de Tinzawaten⁶, où des dizaines de mercenaires russes ont été tués, et l'attentat terroriste d'Al-Qaïda à Bamako en septembre 2024, qui a coûté la vie à plus de 70 personnes (chiffres non officiels), montrent aux pays et à leurs populations que cette nouvelle stratégie est loin de garantir une sécurité durable dans la région.

Un deuxième axe de cette nouvelle stratégie est une alliance tripartite entre les gouvernements militaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso pour faire face conjointement à la menace terroriste. Ainsi, lors du sommet des chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel (AES) tenu à Niamey le 6 juillet 2024, il a été convenu de créer une force militaire et un état-major conjoint entre les armées des trois pays avec l'engagement collectif de répondre aux défis croissants de sécurité dans la région⁷. L'un des avantages de cette stratégie pour la défense collective et l'assistance mutuelle est la simplification et la facilitation du droit de poursuite sur leurs territoires respectifs, permettant ainsi de traquer efficacement les groupes terroristes armés au-delà des frontières nationales. Cette mesure est essentielle car les groupes armés et les réseaux criminels profitent de la porosité et du manque de contrôle et de coordination des frontières pour mener la plupart de leurs opérations.

En plus du renforcement de la coopération entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso à travers l'Alliance des États du Sahel, ces trois pays ont annoncé leur sortie de la CEDEAO au début de 2024. Les tensions diplomatiques et politiques depuis que la CEDEAO a menacé d'intervenir militairement au Niger après le coup d'État ne sont pas résolues, et il reste encore beaucoup à améliorer dans la politique de coopération régionale. Le niveau d'incertitude est encore très élevé quant aux détails de la sortie de ces pays de l'organisation, à quelques mois de son entrée en vigueur en janvier 2025. L'AES défend une rhétorique souverainiste et anti-impérialiste, marquée par un rejet catégorique de toute initiative associée à la France. Cette position a conduit le Niger et le Burkina Faso à se retirer du G5 Sahel, démantelant ainsi l'une des principales structures régionales de sécurité qui avait été, pendant des années, un instrument-clé pour articuler la coopération de l'Union européenne. À travers des mécanismes tels que l'Alliance Sahel, la P3S et d'autres instruments de coopération, l'Union européenne avait consolidé sa relation avec le G5

Sahel, le considérant comme un pilier stratégique pour faire face aux défis de sécurité et de développement dans la région. Cependant, la sortie de ces pays reflète un changement profond dans les dynamiques politiques et de sécurité du Sahel, désormais orientées vers de nouveaux alliés et des approches plus alignées avec leurs récits souverainistes. Comme nous l'avons mentionné, l'AES a commencé à lancer des opérations conjointes de contre-terrorisme et à partager des capacités, mais les menaces vont au-delà des trois pays, ce qui rend très nécessaire une véritable coopération régionale et multilatérale.

Les gouvernements des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest continuent de placer la souveraineté nationale au centre de leur politique étrangère. Cette nouvelle stratégie favorise la diversification des partenaires en fonction de leurs intérêts stratégiques spécifiques, cherchant à ne pas dépendre exclusivement d'une seule puissance. Pour les pays européens, qui ont historiquement été des partenaires importants dans la région, cette nouvelle dynamique représente un défi important. Les États européens doivent réévaluer leurs stratégies, réinventer leurs approches et, surtout, encourager une plus grande collaboration dans cet environnement multipolaire, tout en maintenant leurs principes fondamentaux, notamment en ce qui concerne la transparence, la responsabilité de protéger la population civile et le respect des droits de l'homme.

Le rôle de l'Espagne au Sahel

L'Espagne est appelée à jouer un rôle plus actif dans la coopération antiterroriste au Sahel, en Afrique de l'Ouest et sur tout le continent. Le modèle antiterroriste espagnol est sans aucun doute un succès. De nombreux pays africains ont des besoins évidents dans ce domaine, et l'Espagne pourrait apporter une contribution précieuse à cette lutte, car elle est une référence internationale, avec des solutions et des capacités opérationnelles de pointe et une expérience au succès largement reconnu par les pays eux-mêmes où nous avons maintenu une coopération ces dernières années.

L'Espagne a formé plusieurs corps de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel à travers des programmes de coopération et de formation depuis plus d'une décennie. Un exemple notable est la participation de l'Espagne à la mission EUTM au Mali récemment conclue. La haute formation professionnelle de nos militaires, l'engagement acquis et l'empathie manifestée par nos contingents font que certains des pays du Sahel envisagent de renouveler cette coopération de formation de leurs forces armées maintenant de manière bilatérale.

Un autre exemple à souligner est le projet GAR-SI, dirigé par la Garde civile espagnole, qui a formé des unités de gendarmerie dans les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) et au Sénégal pour créer des unités robustes capables de garantir le contrôle du territoire et de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé dans la région. Au total, près de deux mille gendarmes ont été formés. Actuellement, cette mission ne se maintient qu'au Sénégal et en Mauritanie.

Sur la base de cette bonne expérience, et malgré l'annulation de nombreuses missions internationales et européennes au Sahel, l'Espagne maintient encore une participation importante dans diverses missions sur tout le continent africain. Parmi ces missions nous pouvons citer le projet NORPREVSEC (Preventing Electoral Violence and Providing Security to the Northern Borders of Ghana), financé par l'Union européenne et avec la participation de la Police nationale. Cette mission vise à réduire la violence communautaire, à créer des mécanismes de paix et à renforcer les capacités de collecte d'informations et d'analyse pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé transnational⁸.

D'autres missions, avec la participation espagnole que nous pouvons souligner, sont les missions européennes actuelles de formation militaire EUTM en Somalie et au Mozambique ; la mission d'assistance au contrôle des frontières EUBAM en Libye ; les missions de coopération antiterroriste CT Public Space 2 au Kenya et au Ghana et l'AILCT en Côte d'Ivoire ; ainsi que la participation importante de la marine espagnole dans les missions de contrôle naval Sea Guardian en Méditerranée, EUNAVFOR Atalanta

au large des côtes somaliennes et les présences maritimes coordonnées avec les pays du littoral ouest-africain. Enfin, il convient également de mentionner les déploiements de la Police nationale et de la Garde civile en Mauritanie et au Sénégal sur la base d'accords de coopération bilatérale.

En définitive, l'Espagne a la capacité et l'expérience pour jouer un rôle plus important au Sahel, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, en compensant partiellement, par le biais de la coopération bilatérale, l'annulation des divers programmes de coopération multilatérale de ces dernières années, notamment européens. Malgré les défis posés par la collaboration avec les nouvelles autorités militaires, y compris une stratégie antiterroriste qui a un impact significatif sur la population civile à travers de nombreux dommages collatéraux, laisser le Sahel sous l'influence de puissances comme la Russie et la Chine pourrait avoir de graves conséquences pour les intérêts stratégiques de l'Europe, tant dans la région que dans l'équilibre géopolitique mondial.

Une coopération hispano-marocaine pour le Sahel ?

La coopération antiterroriste de l'Espagne avec le Maroc est un succès qui a permis aux deux pays d'atteindre une grande efficacité dans la lutte contre cette menace commune sur leurs territoires respectifs. L'échange d'informations tant stratégiques qu'opérationnelles, la réalisation d'opérations conjointes et l'échange d'expériences et de procédures ont généré des niveaux de confiance et de collaboration vraiment privilégiés entre les deux royaumes. La question est de savoir si cette coopération bilatérale réussie pourrait être projetée d'une manière ou d'une autre vers les pays du Sahel.

La coopération hispano-marocaine dans la lutte contre le terrorisme est de longue date et est pleinement consolidée. L'Espagne a maintenu une collaboration réussie avec le Maroc dans l'enquête sur des attentats terroristes tels que ceux perpétrés à Casablanca en 2003 et dans le démantèlement de réseaux terroristes implantés des deux côtés du Détroit. Une mention spéciale doit être faite pour la coopération dans le

contrôle des « combattants étrangers » qui se sont enrôlés dans Daesh dans les guerres de Syrie et des pays voisins.

Une question dans laquelle la coopération hispano-marocaine est renforcée est le trafic d'armes lié pour le moment au crime organisé, mais qui pourrait avoir une incidence sur la lutte contre le terrorisme. Ainsi la saisie d'armes est-elle un fait de plus en plus courant dans les opérations antidrogue dans les deux pays. Particulièrement préoccupante est la saisie d'armes de guerre qui peuvent provenir de pays du Sahel. Ces armes sont acquises par les groupes criminels pour se défendre contre des bandes rivales, mais il y a un risque qu'elles finissent entre les mains de groupes terroristes opérant dans nos pays.

Le Maroc continue de jouer un rôle important dans la lutte antiterroriste en collaborant avec d'autres pays, c'est une référence au niveau régional. Le rôle du Maroc au Sahel, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, est de plus en plus pertinent. Dans ce contexte, il existe un intérêt stratégique partagé entre Madrid et Rabat pour neutraliser le risque découlant de l'augmentation de la menace terroriste en Afrique, notamment dans la zone sahélienne, et son éventuelle expansion vers d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Une coopération tripartite entre l'Espagne, le Maroc et les pays du Sahel, tant dans la formation des unités de police que dans la constitution d'équipes conjointes d'enquête sur le terrain, ne serait pas à exclure. Cette coopération trilatérale pourrait être un élément pertinent de la nouvelle stratégie européenne pour le Sahel.

Notes

- 1 « Récord de inmigrantes malienses en España por la guerra y Wagner », 14 de septiembre de 2024. https://www.elconfidencial.com/mundo/2024-09-14/record-inmigrantes-malienses-espana-guerra-wagner_3961712/
- 2 El Foro de Diálogo Sahel-Europa, organizado por el Centro para el Bien Común Global de la Universidad Francisco de Vitoria (UFV), es una plataforma académica y estratégica de primer nivel dedicada a promover el diálogo y la cooperación entre Europa y el Sahel. Desde su creación en 2021, este foro ha proporcionado un espacio de diálogo, reuniendo a una red diversa de responsables políticos, académicos, representantes de la sociedad civil, actores humanitarios y expertos en seguridad para abordar los desafíos y oportunidades de la región. Para más información: <https://www.biencomunglobal-ufv.com/foro-de-di%C3%A1logo-sahel-europa>.

- 3 International Crisis Group, « Nord du Mali : revenir au dialogue », 20 de febrero de 2024. Disponible sur : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/314-nord-du-mali-revenir-au-dialogue>.
- 4 *Le Monde* avec l'AFP, « Niger : l'armée américaine annonce avoir achevé son retrait », 16 de septiembre de 2024. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr>.
- 5 DW, « Germany withdraws troops from junta-run Niger », 30 de agosto de 2024. Disponible sur : <https://www.dw.com/en/germany-withdraws-troops-from-junta-run-niger/a-70097640>.
- 6 W. Nasr, « 10 points sur la géopolitique de Wagner au Sahel », *Le Grand Continent*, 31 juillet 2024. Disponible sur : <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/31/10-points-sur-la-geopolitique-de-wagner-au-sahel/>.
- 7 Présidence de la République du Mali, Premier sommet des chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel, Niamey, 6 juillet 2024, communiqué final, 8 juillet 2024. Disponible : <https://koulouba.ml/precedente-sommet-des-chefs-detat-de-lalliance-des-etats-du-sahel-niamey-le-06-juillet-2024-communique-final/>.
- 8 Para más información : https://www.fiiapp.org/en/proyectos_fiapp/norprevsec-prevencion-de-la-violencia-electoral-y-refuerzo-de-la-seguridad-en-ghana/.

Bibliographie

Foreign Policy Research Institute (2021), *The Evolution and Escalation of the Islamic State Threat to Mozambique*. Recuperado de <https://www.fpri.org/article/2021/04/the-evolution-and-escalation-of-the-islamic-state-threat-to-mozambique>.

George Washington University (2023), *Fatal Transaction: The Funding Behind the Islamic State's Central Africa Province*. Recuperado de <https://extremism.gwu.edu/sites/g/files/zaxdzs5746/files/2023-06/fatal-transaction-final.pdf>.

Hoover Institution (n.d.), *The Islamic State West Africa Province*. Recuperado de <https://www.hoover.org/research/islamic-state-west-africa-province-remaining-and-expanding-and-unopposed-nigeria>.

Mesa B. (2022), *Los grupos armados del Sahel: Conflicto y economía criminal en el norte de Mali*, Libros de Catarata.

Oxford Academic (n.d.), *The Islamic State in Somalia*. Recuperado de <https://academic.oup.com/book/43047/chapter/361462520>.

Wikiwand (n.d.), *Islamic State – Sahel Province*. Recuperado de https://www.wikiwand.com/en/articles/Islamic_State_%E2%80%93_Sahel_Province.

ENJEUX ET DÉFIS DE LA SÉCURITÉ PAR LES TERRITOIRES ET LES COMMUNAUTÉS

Société civile et stabilisation au Sahel : perceptions et mobilisations

Jérôme Pigné

Définitions et contextualisation

L'évolution de la situation (sécuritaire, politique, économique, sociale, droits humains) dans la bande sahélienne interroge sur l'efficacité des différents leviers existants pour contribuer à la stabilisation de la région. Si les limites de l'action militaire et sécuritaire ont été documentées, un état des lieux et un retour d'expérience sur les initiatives civiles, politiques et diplomatiques semble essentiel. Cette réflexion permettrait d'analyser et de prendre en compte deux niveaux d'interactions et d'acteurs : 1) les stratégies (nationales, régionales et internationales) et les programmes dédiés à la paix, à la sécurité et au développement au Sahel ; 2) le rôle joué par les communautés, la société civile, les jeunes et les femmes.

Cet article propose d'analyser le rôle et les dynamiques liées à la société civile dans le contexte actuel, en s'intéressant à la fois aux perceptions et aux mobilisations des communautés sur le terrain, à l'aune des stratégies et des moyens mis en œuvre par les États et leurs partenaires.

Au-delà des perspectives et des pistes de réflexion proposées, notre démarche vise également à alerter sur les enjeux et les défis liés à l'intérêt grandissant d'une partie de la communauté internationale vis-à-vis des pays du golfe de Guinée, à la faveur de l'expansion du terrorisme et de l'extrémisme violent et d'un rejet grandissant des formes traditionnelles de coopération.

Afin d'analyser les enjeux liés aux perceptions et aux mobilisations des communautés et de la société civile, nous reviendrons dans un premier temps sur la construction historique et l'évolution des stratégies de sécurité et de développement dans la bande sahélo-saharienne – ce qui permettra d'appréhender la structuration et les trajectoires de ces politiques induites par le paradigme de la guerre globale contre la terreur. Cette jonction consentira à poser le débat sur la fécondité des stratégies et programmes proposés en matière de sécurité humaine, à l'échelle des territoires.

A. Stratégies internationales pour le Sahel : des 3D à la stabilisation

La dégradation constante du contexte sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne, accompagnée d'une haute volatilité politique, interroge sur la capacité des États, des organisations africaines et de la communauté internationale à anticiper les crises et à développer des mécanismes adaptés en matière de coopération. Dans le domaine du développement, de la diplomatie, de la sécurité et de la défense, de véritables difficultés apparaissent pour appréhender avec justesse les réalités et les défis contemporains des pays de la zone. Les coups d'État successifs au Mali, au Burkina Faso et au Niger – respectivement en 2021, 2022 puis 2023 – ont à la fois rebattu les cartes de la géopolitique régionale et accentué la fracture et la dégradation des relations avec l'Occident.

Le Sahel et plus largement l'Afrique de l'Ouest n'échappent pas à la (re) polarisation du monde, dans un contexte de contestation de l'ordre mondial. Cette tendance s'est accompagnée, ces dernières années, de l'émergence de nouvelles menaces telles que la prolifération de *fakenews* et la structuration d'outils, de plateformes et de stratégies de désinformation visant à déstabiliser les relations internationales.

Cette situation appelle à penser de nouvelles approches non militaires afin de renforcer la résilience des États et des communautés, en dépassionnant et rationalisant les débats et en mettant notamment l'accent sur les

jeunes, les femmes, les organisations de la société civile, les diasporas et le monde des médias.

- ***Aux origines des approches holistiques***

Le concept d'approche globale (les 3 D : diplomatie, défense, développement) et de *security-development nexus* dans l'espace sahéli-saharien est né dans un contexte post-Guerre froide et post-11 Septembre 2001. L'Afrique est perçue, en premier lieu par les États-Unis, comme un terreau fertile pour le développement d'espaces de non-droit, une zone grise ingouvernable, caractérisée par la montée en puissance de l'extrémisme et de l'islamisme.

Plusieurs facteurs sont mis en exergue : 1) la fragilité structurante des États-nations et des institutions ; 2) une zone habitée par des populations musulmanes ; 3) une géographie complexe ; 4) une pauvreté caractérisée ; 5) une démographie non contrôlée.

L'Union européenne propose dès la fin 2011 sa première stratégie sécurité-développement. Les États-Unis proposent, dès le début des années 2000, des initiatives de coopération dédiées à la bonne gouvernance, à la formation des forces de défense et de sécurité, au renforcement des institutions, dans une logique à la fois bilatérale mais également sous-régionale. Pour Washington à cette époque, l'Algérie doit être le moteur et le pivot de cette stratégie régionale.

Au-delà de la formation des forces de défense et de sécurité, les partenaires techniques et financiers entendent mettre l'accent sur l'accompagnement et le renforcement des capacités de la société civile, de la jeunesse, des femmes et des médias. Les initiatives foisonnent dans le cadre ou en dehors du G5 Sahel et s'illustrent dans la mise en place de plateformes dédiées aux communautés précitées.

La dégradation du contexte politique et sécuritaire au Sahel, au lendemain de l'intervention en Libye (2011) et du coup d'État au Mali, rebat les

cartes de la géopolitique sous-régionale et incite l'Union africaine et la communauté internationale à mettre en place de nouvelles stratégies qui s'articulent autour de priorités très similaires (mettre en place des stratégies holistiques prenant en compte les enjeux et les défis de la gouvernance de la sécurité et du développement).

C'est en partie un échec, lié au décalage entre les grilles de lecture et les réalités des partenaires (institutionnelles, politiques, bureaucratiques) et celles du terrain. En effet, il aura été plus difficile qu'imaginé de vouloir examiner les enjeux et les défis d'un espace d'environ 5 millions de kilomètres carrés et de 80 millions d'habitants. Bien que le Sahel soit au cœur de l'actualité internationale à cette époque, les problèmes n'en demeurent pas moins structurels (famines, sécheresses, rébellions armées, mal gouvernance, etc.).

- ***De l'approche globale à la stabilisation : quelles évolutions ?***

S'ensuit une période où le paradigme des approches globales (les 3D) laisse progressivement place à celui de la « stabilisation ». Le leitmotiv reste le même : renforcer la cohérence et la coordination des politiques et des partenariats à l'endroit des pays sahéliens. Mais le contexte a changé, et l'épicentre de l'insécurité n'est plus le Nord-Mali mais la région des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, l'espace Liptako-Gourma.

En 2017, l'Alliance Sahel est créée dans le but d'accompagner et d'améliorer l'action de la communauté internationale dans la région en matière de stabilisation et de résilience. Mais qu'est-ce que la stabilisation ? C'est le fait d'accompagner le retour de l'État et des collectivités territoriales dans les zones en conflit, renforcer les capacités des acteurs-clés de la décentralisation pour une meilleure gouvernance et assurer enfin une meilleure prise en compte du rôle joué par la société civile en matière de vivre-ensemble, de cohésion sociale et de participation à la vie publique. L'éducation, la santé, l'emploi des jeunes, l'accès aux énergies renouvelables, le développement rural, la sécurité alimentaire et l'agriculture sont au cœur de la démarche, qui s'illustre à travers

notamment la mise en place d'un programme de développement d'urgence (PDU) dans cinq zones prioritaires des pays du G5 Sahel. Dans le texte, même si les choses ne sont pas foncièrement dites ainsi, l'idée est de mettre davantage l'accent sur le bien-être des populations dont la frustration à l'endroit de leurs États est de plus en plus palpable.

En 2021, International Crisis Group (ICG) alerte sur « l'enlisement des stratégies de stabilisation, soutenues principalement par la France, dans un contexte marqué par les violences communautaires, les insurrections djihadistes et la perte de confiance des populations dans leurs gouvernements ».

La Covid-19 aggrave cette situation de fait et notamment le ressenti des populations qui se sentent davantage délaissées et s'interrogent sur les raisons de l'échec militaire de la MINUSMA et de Barkhane. Au même titre d'ailleurs que les populations et les États fustigent l'élan international autour de la guerre en Ukraine au détriment du soutien aux pays sahéliens. Un nombre croissant de voix s'élèvent pour contester l'action des partenaires qui malgré une vingtaine de stratégies Sahel et des budgets colossaux ne parviennent pas à venir à bout du terrorisme et à redresser la situation économique de la zone.

L'ombre des « nouveaux populismes » décrit par le politologue français Dominique Reynié en 2013 se répand désormais au-delà de la Méditerranée et crée les conditions de ce que l'Histoire nous apprendra quelques années plus tard, bien que le contexte sahélien soit foncièrement différent de celui de l'Occident.

Le manque de résultats sur le plan économique et sécuritaire aura finalement raison des fragiles régimes démocratiquement élus dans les pays de la sous-région et clouera au pilori l'action de la communauté internationale, créant *de facto* les conditions de l'avènement d'un « nouvel ordre » (éphémère ?) incarné par l'Alliance des États du Sahel (AES).

Cette fracture entre l'Occident et une partie de l'Afrique francophone se crée dans un contexte miné par la prolifération de stratégies de diffusion de fausses informations, favorisant la structuration d'un nouveau narratif, essentiellement porté et diffusé dans les capitales sahéliennes où l'on fustige le manque d'adaptabilité des stratégies internationales à l'endroit des États sahéliens.

Enfin, cette situation illustre les difficultés de certains partenaires occidentaux, en particulier la France, l'Europe et les Nations Unies à insuffler une communication bâtie sur les résultats obtenus, ce qui a très largement contribué à la défiance à leur encontre.

A la lumière de la repolarisation de la géopolitique sahélienne, un nouveau paradigme se met en place. Il appelle notamment à repenser les interactions sur et avec le continent africain. De nouvelles perspectives s'imposent dans la manière de concevoir la relation avec des États fragiles, d'une part, et avec les communautés, d'autre part. Nous nous intéresserons dans cette seconde partie aux perceptions et aux mobilisations de la société civile afin d'interroger la fécondité des stratégies que nous venons d'analyser.

B. Enjeux de perception et de mobilisation

• *Analyse et défis de l'étude des perceptions*

Depuis une dizaine d'années, les études et les recherches foisonnent sur les perceptions des Sahéliens ; au même titre que dans le domaine de la science politique, la théorie de la représentation occupe une place considérable. Le contexte actuel appelle à s'interroger plus en profondeur sur les tenants et les aboutissants de ces « intuitions », considérées en sciences sociales comme des réalités vécues, conscientes ou inconscientes.

Le contexte actuel de haute intensité de la guerre de l'information, la censure et les atteintes aux droits humains biaissent et fragilisent toute

volonté de produire de la connaissance objective sur l'état de la pensée des communautés du Sahel. Si le processus de perception s'associe à la compréhension d'une situation donnée, il est essentiel de s'y attarder et d'en tirer des leçons empiriques pour repenser les relations de coopération à l'endroit des populations de manière spécifique et vis-à-vis des États de manière plus générale.

Enfin, nous considérons que l'étude des perceptions ne peut et ne doit pas servir de tremplin politique ou de faire-valoir à des fins d'influence dans le contexte géopolitique au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest. Les chercheurs et les experts ont donc une large responsabilité dans la conduite des recherches qu'ils mènent au Sahel et ailleurs quand il s'agit d'utiliser les données à des fins d'introspection politique ou de prospective.

- ***Enjeux autour des mobilisations***

Au-delà des perceptions, qui demeurent un enjeu majeur, un travail socio-anthropologique doit être fait pour appréhender la construction, les trajectoires des actions menées par les communautés et les organisations de la société civile dans le domaine de la paix et de la stabilité. Les politiques publiques (développement, sécurité, politiques de coopération) sont un champ d'études largement scruté par plusieurs auteurs depuis plusieurs décennies. Elles ont notamment permis d'analyser les phénomènes d'extraversion. Néanmoins, le chaos actuel appelle à renouveler la production de connaissances dans le domaine, en analysant les différentes formes de mobilisation des acteurs non gouvernementaux à l'aune de la multitude d'initiatives menées par les États et leurs partenaires pour lutter contre les différentes formes d'insécurité dans la bande sahélo-saharienne.

Le désordre qui règne aujourd'hui au Sahel et le risque de contagion aux régions côtières en Afrique de l'Ouest doivent interpeller et responsabiliser la communauté des chercheurs pour interroger les contours de l'« extraversion » liée à la société civile dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation. Scruter les initiatives

des acteurs non gouvernementaux ouvre également une réflexion sur les échelles d'observation de notre objet d'études.

Depuis plusieurs années, dans le cadre des activités du Réseau de réflexion stratégique sur la sécurité au Sahel (2r3s), nous appelons à la production de nouvelles recherches afin d'identifier, de cartographier et d'évaluer les actions menées sur le terrain par les organisations de la société civile dans le domaine consacré. Cette démarche vise à appréhender les échelles des interactions entre plusieurs communautés d'acteurs, à la lumière de la complexité des réalités institutionnelles, politiques et bureaucratiques des États et des organisations multilatérales. Au-delà des poncifs sur la notion de « sécurité humaine », quel bilan pouvons-nous dresser à l'heure où la communauté internationale regarde davantage vers les pays du golfe de Guinée, au détriment de la crise qui ne faiblit pas dans la bande sahélo-saharienne ? Les réflexions actuellement menées sur les stratégies en devenir pour les pays côtiers interrogent notamment car elles semblent faire l'économie d'une véritable prise en compte des retours d'expérience de ce que certains appellent l'échec collectif au Sahel. Dans un contexte que nous qualifions de post-« stabilisation » ou de « reset » des relations avec les pays de la sous-région, comment penser de nouvelles perspectives de sécurité par les communautés et les territoires, pour renforcer les perspectives de paix et de stabilité dans la sous-région ?

Le rôle des communautés et de la société civile : penser la sécurité par les territoires

A. La sécurité humaine et les communautés sur le terrain

• *La sécurité par le bas*

Au vu des limites soulevées en matière de stratégie de coopération et d'engagement de la communauté internationale dans la bande sahélo-saharienne, il paraît essentiel de repenser le modèle d'action des partenaires extérieurs pour accompagner des réalisations qui doivent

être ancrées dans des réalités locales et régionales. Le concept de sécurité humaine, développé par le Programme des Nations Unies pour le développement en 1994, doit être appréhendé (voir repensé) à l'aune des réalités et des défis du moment, afin d'aborder les questions de sécurité par d'autres biais. Deuxième constat, comprendre les limites des mesures engagées nécessite de s'intéresser de plus près au rôle joué par les acteurs locaux (les communautés, les jeunes, les femmes, la société civile, les collectivités territoriales), dans une logique épistémologique inversée. Penser la sécurité par le bas permet de se projeter dans une vision multiscalaire des enjeux et des défis de la sécurité au Sahel et d'interroger les perceptions évoquées antérieurement. Il s'agit de prendre « le parti de rendre compte de la manière dont les citoyens perçoivent et vivent les défis de la sécurité, en s'intéressant à l'interface entre les enjeux locaux et les insécurités multiples ».

Depuis plusieurs années, certains partenaires ont initié un travail de mise en concertation des acteurs à l'échelle des territoires. Nous avons identifié deux types d'actions : celles qui mettent l'accent sur le rôle de la société civile, des jeunes, des femmes et des légitimités traditionnelles dans le domaine de la prévention des conflits ; et les initiatives dédiées au renforcement des relations entre les communautés et les forces de défense et de sécurité (FDS). Revêtant différentes appellations et dénominations, ces programmes de mise en œuvre ou de renforcement des actions de police de proximité permettent de créer les conditions de la mise en œuvre de mécanismes et d'outils dédiés à de meilleures anticipation et réaction aux crises à l'échelle des localités.

En décembre 2022, un atelier sous-régional impliquant des experts du Mali, du Niger et du Burkina Faso avait été organisé (Bamako, Mali) afin de partager savoir-faire et bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité humaine (focus sur le rôle des jeunes, des femmes, des médias et de la société civile), mettant notamment l'accent sur les relations de confiance entre les communautés et les forces de défense et de sécurité. Cette rencontre avait d'ailleurs permis de focaliser l'attention sur le besoin de repenser les approches de sécurité par les territoires (il avait été donné de constater le manque de vision et d'expertise quant à l'articulation et le

rôle que peuvent jouer les acteurs locaux dans ces mécanismes de police de proximité et de gestion des crises).

Enfin, les dispositifs de sécurité par les territoires ne sauraient se limiter à de simples rencontres de sensibilisation et d'échanges entre les communautés et les FDS, dans le contexte actuel. Il paraît essentiel d'approfondir un travail initié en 2019 sur le rôle des élus locaux et des parlementaires dans le domaine de la paix et de la stabilité. Malheureusement, la dégradation de la situation sécuritaire et politique dans les trois pays n'a pas permis de poursuivre cette initiative malgré l'engouement qu'elle a suscité.

B. Les communautés et l'État : la nécessaire relation avec les collectivités territoriales, les élus et les parlementaires

• *La timide initiative du Comité interparlementaire du G5 Sahel (CIP-G5 Sahel)*

Les initiatives de sécurité humaine développées dans les pays sahéliens s'illustrent majoritairement par la mise en œuvre de cadres de concertation et de rencontres, à intervalles plus ou moins réguliers, entre communautés et forces de défense et de sécurité. Bien que les représentants de l'État y participent (gouverneurs, préfets, élus locaux), la formalisation d'une véritable stratégie de prise en compte des élus locaux et des parlementaires dans le domaine de la paix et de la stabilité fait encore défaut. Toutefois, en 2018, afin de renforcer la gouvernance et la transparence du secteur de la sécurité, les parlementaires du G5 Sahel, appuyés par une série de partenaires extérieurs (la France, l'Union européenne et d'autres États-membres européens) créent le Comité interparlementaire du G5 Sahel, dont le secrétariat exécutif sera déployé à Niamey.

L'initiative est motivée par plusieurs objectifs : renforcer le contrôle parlementaire sur les décisions et actions menées par les États dans le domaine sécuritaire et militaire, veiller à une meilleure prise en compte des droits humains dans les opérations menées par la Force conjointe

du G5 Sahel, assurer une meilleure compréhension des mécanismes et stratégies régionales et internationales dédiées à l'accompagnement de ces mêmes États dans les domaines susmentionnés.

Plus globalement, les parlementaires appellent à un renforcement des capacités des parlementaires en moyens humains, techniques et financiers pour une véritable contribution des pouvoirs législatifs à la paix et à la sécurité au Sahel. La dégradation du contexte sécuritaire et politique, puis la période de la Covid-19 ont fragilisé la montée en puissance du CIP-G5 Sahel ; les réalisations sont modestes, pour ne pas dire insuffisantes. Le secrétariat exécutif tombe en désuétude à mesure que le G5 Sahel se désintègre après la sortie de l'institution par le Mali, le Burkina Faso puis le Niger. En pleine phase de transition, deux de ces trois pays (Mali, Burkina Faso) mettent en place des Conseils nationaux de transition (CNT) devant se substituer aux parlements. Dans ce contexte volatil, peu de partenaires internationaux s'engagent à collaborer avec des institutions de transition généralement mises en place par les pouvoirs exécutifs issus de coups d'État.

- ***Le manque de prise en compte des collectivités territoriales et la nécessaire impulsion de nouvelles initiatives***

A l'image du G5 Sahel, le Comité interparlementaire a souffert d'un manque de leadership des pays concernés et du manque de moyens mis à disposition pour opérationnaliser ce mécanisme dédié à la diplomatie parlementaire. Bien que les parlementaires aient demandé à renforcer, à travers cette institution, leur collaboration avec les élus locaux, les collectivités territoriales ne furent pas prises en compte dans l'initiative. Un paradoxe quand on connaît les enjeux et la nécessité de renforcer le rôle des localités, en particulier dans les espaces transfrontaliers, dans le domaine de la paix et de la stabilité. Cette diplomatie des territoires au Sahel, à travers la coopération décentralisée et la solidarité internationale, est un levier essentiel, parfois méconnu et pourtant central. Pour un expert du domaine, « la coopération décentralisée démontre chaque fois sa capacité à être un vecteur essentiel de rapprochement entre les peuples, les cultures. Elle s'impose comme un

outil premier de la préservation de la paix à l'heure où les risques de conflits et de guerre semblent augmenter partout sur la planète. Elle offre par ailleurs une porte vers le monde, pour les plus jeunes notamment (...) ». L'action internationale des collectivités territoriales permet également d'accompagner la société civile et de créer les conditions d'une meilleure gouvernance « et des résultats plus concrets en matière de développement ».

Au Sahel, Cités Unies France (CUF) jouait, ces dernières années, un rôle croissant dans le domaine de la coopération décentralisée, avec notamment un représentant régional basé à Bamako. « Cités Unies France est la tête de réseau, transpartisane et multi-niveaux, des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. » Composée de groupes-pays, CUF a également mis en place un groupe « Sahel ». A la suite de la suspension de l'aide publique au développement de la France pour les pays du Sahel central (Mali, Niger, Burkina Faso), la coopération décentralisée est également au point mort malgré quelques actions ponctuelles et « le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales qui permet aux collectivités françaises de poursuivre leurs engagements sur fonds propres ou avec l'appui d'autres partenaires financiers ».

Aboubacar Sangaré a été le représentant de CUF au Sahel. Il explique que son mandat était de travailler à la redynamisation de la coopération décentralisée au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Tchad (projet financé par le Centre de crise et de soutien du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères). « Nous avons assuré la préparation et la mise en œuvre de trois formations sur la gestion des personnes déplacées internes par les collectivités territoriales du Burkina Faso, sur l'appui à la maîtrise d'ouvrage locale en matière d'événementiel culturel et sportif à l'endroit de la jeunesse du Niger et, enfin, une formation et échanges d'expériences des acteurs locaux pour l'intégration socio-économique et l'accès des populations déplacées aux services de proximité de base. Nous avons également accompagné le démarrage et la mise à l'échelle de plusieurs projets tels que le déploiement de lampadaires solaires dans les communes de la région du Sahel (Burkina Faso) et un projet dédié à la sécurité alimentaire. La

coopération décentralisée est un important levier pour le développement car elle joue un rôle dans la gestion des ressources, la promotion de la paix et l'animation des conditions de vie des populations locales. Elle permet le renforcement de la gouvernance locale, l'autonomisation des collectivités territoriales, l'inclusion sociale et la responsabilisation des acteurs, la réponse aux crises sécuritaires, le développement économique et social et, enfin, l'amélioration des infrastructures et services. »

En août 2019, une Alliance des associations des pouvoirs locaux (AAPL) avait été mise en place, regroupant l'ensemble des APL des pays du G5 Sahel dans le but « d'assurer la participation et l'implication des collectivités territoriales des pays Sahel et de leurs partenaires dans le processus de paix, de sécurisation, de développement et d'intégration régionale, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets communs à l'ensemble des pays du Sahel ou spécifiques à chaque pays ». En 2023, l'Alliance est rebaptisée « Alliance des associations des pouvoirs locaux pour la paix, la sécurité et le développement au Sahel » (AAPL-PSD), dans le but de s'affranchir des contraintes liées au G5 Sahel et d'élargir la coopération à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. A l'heure où cet article est rédigé, l'AAPL-PSD n'a toujours pas pu mettre en œuvre son plan d'action, malgré les discours officiels de plusieurs partenaires techniques et financiers qui appellent à renforcer la gouvernance transnationale des crises, de la sécurité et du développement au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest.

Sollicités sur le sujet lors de différentes tables rondes (2023-2024), l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) et plusieurs députés européens ont manifesté leur vif intérêt pour la réactivation de la collaboration et des échanges entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest dans ce domaine.

De son côté, la GIZ (coopération allemande) accompagne les collectivités territoriales et les élus locaux à travers un programme d'appui à l'Union africaine sur la gestion des frontières. Elle soutient la création et l'opérationnalisation des Groupements locaux de coopération

transfrontalière (GLCT), « des organismes de coopération transfrontalière entre collectivités territoriales situées de part et d'autre d'une frontière. Les GLCT relèvent du droit public et sont dotés d'une personnalité juridique et d'un budget autonome. Leur objectif est de promouvoir, de soutenir et de coordonner des actions de coopération transfrontalière, et ils sont généralement régis par une convention, des statuts et un règlement intérieur. » Dans la perspective de la mise à jour des programmes de développement local et dans une période post-Covid-19, il est proposé aux GLCT d'intégrer à leur mandat la question de la gestion des crises, de renforcer leurs relations avec les gouvernorats des pays du Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso) et d'opérationnaliser une plateforme régionale des GLCT. L'instabilité sous-régionale au Sahel et l'avènement de l'Alliance des États du Sahel (AES), qui risque notamment de fragiliser et d'affaiblir le rôle de l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma (ALG), n'ont à ce stade pas permis de consolider les acquis des initiatives menées depuis les quatre dernières années en matière de coopération transfrontalière et d'engagement en matière de stabilisation.

Conclusion

Au-delà de l'évaluation des politiques publiques dans le domaine du secteur de la sécurité, la démarche visant à renforcer l'action des élus locaux et des parlementaires permet d'entrevoir une véritable gouvernance de la sécurité et du développement à l'échelle des territoires et de renforcer la coopération avec les communautés et leurs représentants. L'intérêt concernant le *nexus* entre diplomatie des territoires et diplomatie parlementaires est relativement récent en ce qui concerne la compréhension des enjeux et des défis de la stabilisation des espaces de la bande sahélo-saharienne. Cet intérêt se manifeste dans un contexte où la région du Sahel est en pleine mutation et impose le constat d'un échec collectif en matière de politique de sécurité et de développement.

Le changement de paradigme amorcé nous impose de poursuivre la réflexion sur le rôle des sociétés civiles dans le domaine de la paix et de

la stabilité à la lumière des discours dédiés aux approches globales et inclusives. Se pose alors la question de l'articulation et de la spatialisation des stratégies des États africains et des partenaires internationaux à l'échelle des localités et des acteurs. De plus amples recherches, notamment le travail de cartographie des initiatives menées dans le domaine de la paix et de la stabilité dans l'espace du Sahel central, devraient permettre d'interroger la capacité des acteurs étatiques et supra-étatiques à décliner de manière concrète un processus de sécurité par le bas, dans un contexte de contestation généralisée. Car penser la sécurité par le bas semble être une prérogative pour développer de nouveaux schémas de pensée et d'action dans le domaine de la sécurité et du développement au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest. Cet écrit est, *in fine*, un appel à de nouvelles dynamiques et propositions de recherche à la fois empiriques et théoriques.

Le Mali et l'Alliance des États du Sahel : stratégies de sécurité et défis de gouvernance

Ulf Laessing

Le Sahel est une région immense, comprenant des pays tels que le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, où intervient le programme Sahel de la Konrad Adenauer Stiftung. Au sein de cette région se trouve le Liptako-Gourma, également appelée « zone des trois frontières » (Burkina Faso, Mali et Niger). Cette zone est particulièrement vulnérable face aux tensions sécuritaires en raison de la présence de groupes terroristes et de régimes transitoires militaires issus de coups d'État qui ont renversé des gouvernements démocratiquement élus.

La région sahélienne cumule de nombreux problèmes, notamment une mauvaise gouvernance caractérisée par la corruption et la capacité limitée de certains États à répondre aux défis sécuritaires et à mettre en œuvre de véritables politiques de développement économique et social. Les trois pays du Liptako-Gourma partagent une histoire commune en tant qu'anciennes colonies françaises. Depuis leur indépendance dans les années 60, ces États ont connu de nombreux conflits, coups d'État et attaques par des groupes armés rebelles et terroristes, exacerbés par une gouvernance faible, un déficit économique, la prolifération des armes, l'influence étrangère et des tensions multiformes. Au cours de la dernière décennie, la région est devenue un point chaud mondial pour l'extrémisme violent. La sous-région du Liptako-Gourma est citée comme l'un des épicentres de la violence et des catastrophes humanitaires.

Depuis les coups d'État militaires successifs au Mali (2020), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023), les tensions au sein du G5 Sahel, une alliance régionale incluant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, se sont intensifiées. Ces événements ont conduit à la création de

l'Alliance des États du Sahel (AES), composée des États en crise politique qui ont interrompu leur participation au G5 Sahel et à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce contexte d'instabilité fragilise la coopération régionale et augmente les tensions transfrontalières.

Relations entre le Mali et l'Europe

Le coup d'État de 2020, qui a renversé le président élu Ibrahim Boubacar Keïta, a été accueilli avec une certaine compréhension par l'Union européenne, en raison de la corruption, du népotisme et de l'incapacité de son gouvernement à faire face à la situation sécuritaire.

L'opération militaire Barkhane, lancée par la France en collaboration avec cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), a remplacé l'opération Serval initiée le 11 janvier 2013 pour stopper la progression des groupes djihadistes du nord vers la capitale du Mali et soutenir les troupes malientes. Des accords ont été établis pour fournir un cadre juridique à l'intervention militaire des forces françaises, Barkhane et européennes, Takuba, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Mali.

Les relations entre le Mali et la France ont commencé à se détériorer après la prise du pouvoir par les militaires en 2020. La France a annoncé sa position de ne pas cohabiter avec des « mercenaires », faisant référence à la société militaire privée russe, Wagner. Elle a décidé de retirer des milliers de soldats impliqués dans une opération anti-djihadiste de dix ans. Les Maliens reprochaient à la France d'avoir unilatéralement suspendu les opérations militaires conjointes en juin 2021 et d'avoir retiré ses forces Barkhane en février. Finalement, le Mali a opté pour la dénonciation des accords. La France, qui s'est fermement opposée à l'arrivée des « mercenaires russes », a également engagé une offensive diplomatique auprès de la CEDEAO et de l'ONU pour empêcher l'arrivée de Wagner au Mali.

Alors que les relations avec la junte militaire au pouvoir au Mali ne cessent de se dégrader, les États membres de l'Union européenne engagés dans le pays envisagent de revoir leur dispositif d'intervention. Cette réflexion a lieu dans un contexte tendu, les autorités maliennes ayant notamment annoncé l'expulsion de l'ambassadeur français. Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, a apporté son soutien à la France, évoquant une « demande injustifiée » qui « isolera le Mali », rapporte *France 24*. Plus tôt, le 27 janvier, le Danemark annonçait « le rapatriement de ses troupes ».

À la suite de l'intervention française au Mali à partir de 2013, plusieurs pays de l'Union européenne avaient envoyé des missions pour former les forces militaires et civiles maliennes afin d'aider le pays à se défendre de manière plus permanente.

La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, est restée trop présente dans les affaires intérieures du Mali, même après son indépendance. Pendant longtemps, la France était intouchable et imperturbable dans ses anciennes colonies, cherchant à conserver une influence politique. Avec son intervention militaire dans la crise sécuritaire au Mali, la France n'a pas réussi à instaurer la sécurité, ce qui était une véritable préoccupation dans le pays. Au contraire, les événements ont renforcé le sentiment anti-français, notamment en raison de la perception d'un soutien aux groupes armés autonomistes de l'Azawad (CMA). De plus, il existe une réelle rancune des populations de la région envers les Occidentaux, et particulièrement la France, pour son intervention en Libye et le renversement de Kadhafi, qui sème le désordre dans la région depuis une décennie.

Quelles sont les réalisations du pouvoir militaire en place ?

Pas grand-chose. Il y a eu quelques améliorations ponctuelles de la sécurité.

La junte militaire malienne a justifié sa prise du pouvoir en affirmant qu'elle était la seule à pouvoir assurer la sécurité, renforcer la justice et ramener le pays à la démocratie. Mais le bilan de la junte montre qu'elle fait reculer le Mali sur chacun de ces objectifs et qu'elle le dirige vers un régime militaire bien établi.

Depuis sa prise du pouvoir en août 2020, la violence s'est étendue et intensifiée à travers le Mali. Il est révélateur que la violence extrémiste ait été plus élevée au cours de chaque trimestre depuis la prise du pouvoir de la junte qu'au cours de tous les trimestres précédant le coup d'État¹.

Après avoir manqué à son obligation de respecter le calendrier de transition de 18 mois reconnu par la communauté internationale, la junte a indiqué son intention de rester au pouvoir pendant cinq années supplémentaires. Face à la dissidence, la junte a intimidé des journalistes et arrêté des dirigeants de l'opposition et de la société civile qui remettent en question sa légitimité.

Lorsque la CEDEAO avait envisagé une intervention militaire au Niger à la suite du coup d'État de juillet 2023, l'organisation sous-régionale avait infligé à ce pays tout une gamme de sanctions qui allaient de la coupure de l'électricité à l'hypothèse d'une intervention militaire en passant par le gel des avoirs. Cet état de fait a amené le Burkina Faso et le Mali à se solidariser avec le Niger en rejetant lesdites sanctions et en s'engageant à soutenir militairement le Niger s'il venait à être attaqué par la CEDEAO. Les trois États ont décidé de se retirer de l'organisation sous-régionale et ont créé l'Alliance des États du Sahel (Burkina, Niger et Mali). On est en mesure de penser que la sous-région est en transition vers une recomposition non seulement dans son organisation interne mais aussi dans ses relations internationales.

En effet, tout porte à penser que l'AES, qui est devenue une confédération, semble avoir été créée uniquement pour la coopération militaire car elle a été mise en place par des joutes militaires issues de coups d'État et avec comme priorité la sécurité collective.

Dans la ferveur de la course à l'occupation des camps de la MINUSMA, les hostilités ont repris entre l'armée et les rebelles indépendantistes. L'armée en a profité pour reconquérir la ville de Kidal, jusque-là aux mains des rebelles touaregs de la CMA. A ce jour, il est difficile d'affirmer que la région a été pacifiée, comme en témoigne la lourde perte subie par l'armée malienne et les supplétifs russes à Tinza-watin.

La reprise de Kidal, un bastion touareg, est hautement symbolique : l'armée française n'avait pas permis aux troupes malientes d'entrer dans la ville en 2013. La situation sécuritaire reste fragile de manière globale. Ainsi, nous avons encore récemment pu assister à une attaque de grande envergure dans des lieux sensibles à Bamako, notamment sur une école de gendarmerie et sur l'aéroport international Président-Modibo-Keita de Bamako.

L'emploi, la cherté de la vie, les coupures d'électricité et globalement la situation économique sont une préoccupation au Mali. Nous assistons à des déplacements de populations à l'intérieur du pays, comme celles qui tentent la migration *via* la Mauritanie ou de s'installer dans les pays plus sûrs comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Benin et le Ghana. Le centre du Mali dans la zone des trois frontières se vide de ses populations. La Mauritanie à elle seule a enregistré 100 000 Maliens réfugiés en 2024 qui tentent de fuir la violence.

L'un des résultats positifs de la nouvelle alliance sahélienne AES est qu'il existe enfin une coopération militaire transfrontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, comme cela avait été envisagé dans l'alliance du G5 Sahel, qui a échoué. Il s'agit principalement d'un outil permettant aux trois pays d'afficher leurs références anti-occidentales.

Note

1 « Réfuter les déclarations de la junte malienne », Centre d'études stratégiques de l'Afrique.

Bibliographie

Behnke R., Mortimore M. (2016), *The End of Desertification? Disputing Environmental Change in the Drylands*, Springer.

Bourgeot A. (2011), « Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques », *Hérodote*.

FAO (2021), *Dryland Restoration Initiatives in the Sahel: Lessons Learned*.

France 24 (2023), « Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, a apporté son soutien à la France, évoquant une « demande injustifiée [qui] isolera le Mali ». », France 24. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr>.

Herrmann S.M., Tappan G.G. (2013), « Vegetation impoverishment despite greening: A case study from central Senegal », *Journal of Arid Environments*, 90, 55-66.

IPCC (2022), *Sixth Assessment Report: Impacts, Adaptation and Vulnerability*.

OECD (2020), *Climate Resilience in the Sahel Region: Challenges and Opportunities*.

UNCCD (2021), *The Great Green Wall: Implementation Status and Way Ahead to 2030*.

VOA (2023), « ONU : le Sahel africain a désespérément besoin d'aide pour lutter contre l'extrémisme violent », *Voice of America*. Disponible sur : <https://www.voanews.com/a/un-africa-s-sahel-desperately-needs-help-to-fight-violent-extremism/7096615.html>.

LA DIPLOMATIE RELIGIEUSE

Diplomatie religieuse et sécurité au Sahel : stratégies et défis au Burkina Faso dans un contexte de transformation

Farid El Asri

Résumé

Cet article examine le rôle de la diplomatie religieuse dans la crise de sécurité au Sahel, avec une attention particulière sur le Burkina Faso, l'un des États les plus déstabilisés du Liptako-Gourma¹. Dans un contexte où la radicalisation religieuse est devenue une préoccupation croissante, cette étude analyse les initiatives et stratégies employées pour aborder la propagation des idéologies extrémistes et la violence associée. En nous basant sur une approche sociologique et anthropologique, nous mettons en évidence les défis et les stratégies pour la prévention de la radicalisation, en explorant les effets de la glocalisation du discours religieux ainsi que les programmes de coopération internationale. Enfin, nous discutons des réponses de l'État et des initiatives de développement et de diplomatie religieuse qui cherchent à contrer la menace extrémiste dans la région.

Introduction

En 2021, le continent africain a concentré près de 50 % des décès mondiaux liés au terrorisme, et un tiers de ces décès sont survenus dans quatre pays, dont le Burkina Faso². Le déplacement de l'épicentre du terrorisme du Moyen-Orient vers concrètement le Sahel central a mis en évidence

l'urgence d'une réponse intégrale incluant à la fois des mesures de sécurité et des initiatives de diplomatie et de développement. Depuis le milieu des années 2000, la région du Sahel est entrée dans un cycle de violence extrême, avec l'expansion de groupes jihadistes qui ont déplacé la présence de l'État dans de vastes zones rurales du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Ce retrait de l'État a laissé un vide d'autorité qui a été rapidement occupé par des insurgés (Mesa, 2024).

En particulier, la région du Sahel se trouve au cœur d'une crise de sécurité exacerbée par l'influence croissante des groupes extrémistes. La diplomatie religieuse émerge comme un outil fondamental dans la prévention de la radicalisation et le renforcement de la cohésion sociale. Cependant, il est crucial de ne pas confondre l'approche théologique avec l'approche sociologique, car l'analyse doit se concentrer sur les dynamiques sociales, culturelles et territoriales qui influencent le comportement religieux dans la région.

L'Afrique est un continent densément religieux et diversifié, où la foi est devenue une ressource patrimoniale avec des implications dans les domaines de la sécurité et de la cohésion sociale. Cet article examine comment la « glocalisation » du discours religieux, c'est-à-dire l'adaptation des pratiques religieuses à un contexte mondialisé, a influencé l'augmentation de la radicalisation et les défis de sécurité au Sahel.

Objet de l'étude

L'objet de cette étude est la diplomatie religieuse dans le contexte de la crise de sécurité au Sahel, avec un focus particulier sur le Burkina Faso. Nous explorons à la fois les dynamiques religieuses qui facilitent la radicalisation et les initiatives de diplomatie et de développement qui cherchent à freiner l'expansion des idéologies extrémistes. La question que nous nous posons est la suivante : de quelle manière la diplomatie religieuse peut-elle contribuer à la mitigation de la crise de sécurité au Sahel, en particulier au Burkina Faso, et comment les communautés locales perçoivent-elles la médiation religieuse dans un contexte d'insécurité ?

Contexte : crise de sécurité au Sahel

Depuis le milieu des années 2000, la région du Sahel est entrée dans un cycle de violence extrême, avec l'expansion de groupes jihadistes qui ont déplacé la présence de l'État dans de vastes zones rurales du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Ce retrait de l'État a laissé un vide d'autorité qui a été rapidement occupé par des insurgés (Mesa, 2024).

Le modèle de « l'engagement quadruple » du Sahel repose sur l'anticipation, la prévention, la protection et la réaction face aux menaces terroristes. Ces stratégies incluent la création de réseaux de sensibilisation et la coopération internationale, avec la participation d'organismes tels que l'ONU et l'Union européenne, qui financent des programmes de prévention de la radicalisation et des campagnes contre la propagande extrémiste en ligne. Cependant, ces programmes de prévention n'ont pas obtenu les résultats escomptés au cours de la dernière décennie, ce qui a conduit à repenser le modèle du Nord global sur la manière de faire face à l'extrémisme violent. L'expérience des dernières années montre que la solution militaire est réductrice et exacerbe la violence entre les communautés. De plus, le dialogue promu par les acteurs étatiques n'a pas été suffisant.

Selon une enquête réalisée par le laboratoire LASPAD en février 2023³ – qui offre des résultats très intéressants sur le rôle que les acteurs non étatiques liés à des institutions religieuses peuvent jouer dans la résolution des conflits armés, politiques, sociaux ou de tout autre nature : « Plus de 80 % de la population interrogée désigne le chef coutumier comme un acteur indispensable dans la résolution des conflits. Il est suivi par l'imam, avec 74,89 %, dans la communauté musulmane, et une part similaire de 73,13 % considère que l'Église peut jouer ce rôle efficacement dans les communautés chrétiennes. En quatrième et cinquième positions se trouvent les présidents d'associations islamiques ou les leaders de confréries religieuses, avec respectivement 54,8 % et 44,7 %. »

Les acteurs religieux possèdent une légitimité morale au sein de la communauté africaine difficile à acquérir par les régimes politiques

d'aujourd'hui. Ce qui permet à leurs discours publics d'orienter la communauté sur des valeurs éthiques et morales favorisant la coexistence et le respect. En parlant publiquement, les acteurs religieux peuvent mettre en lumière les problèmes sous-jacents aux conflits et proposer des solutions basées sur des principes religieux et humanitaires. Enfin, un point très sensible et important est qu'au-delà de porter le discours, ce qui est largement souhaité par la population, « 48 % des personnes interrogées souhaitent également que les acteurs religieux jouent un rôle direct dans la médiation avec l'État pour une meilleure efficacité dans la résolution des conflits »⁴. Ce chiffre est fondamental car il permettrait d'unir les différents groupes au sein de la communauté, en promouvant la cohésion sociale et la solidarité.

Concrètement, lorsqu'il est demandé à la population quel type de rôle ces acteurs religieux doivent jouer, « plus de la moitié des personnes interrogées affirment que les acteurs religieux doivent s'impliquer activement, en assumant une responsabilité de contrôle de la citoyenneté, en dirigeant un discours et en médiant directement au nom de l'État. En effet, 51,98 % de la population répond qu'un acteur religieux doit « porter un discours public » dans la résolution des conflits »⁵. Cela signifie qu'ils attendent de ces figures religieuses qu'elles utilisent leur influence et leur plateforme pour promouvoir la paix et la réconciliation. À travers des discours publics, les leaders religieux peuvent plaider pour la résolution pacifique des conflits et l'importance du dialogue et de la compréhension mutuelle.

Une des figures marquantes dans le paysage du Burkina Faso qui appelle au dialogue dans ce contexte de tension sécuritaire est Issaka Sourwema, socio-anthropologue et chef traditionnel de Dawelgué. Il a plaidé en faveur d'un « nouvel ordre politique, social et religieux en rupture totale avec le modèle républicain⁶ ».

Rôle de l'État et des initiatives internationales

Burkina Faso, l'un des pays les plus touchés par le terrorisme en 2023, fait face à un défi sans précédent. La coopération avec les pays voisins et

les partenaires internationaux est devenue une nécessité pour partager des renseignements, réaliser des entraînements conjoints et assister les populations affectées. De plus, les efforts incluent la formation de leaders religieux à l’Institut Mohammed VI pour la formation des imams, mourchidines et mourchidates, un programme impulsé par le Maroc pour promouvoir un discours religieux modéré au Sahel.

En outre, les efforts de développement et de diplomatie visent à aborder les racines socio-économiques de la radicalisation.

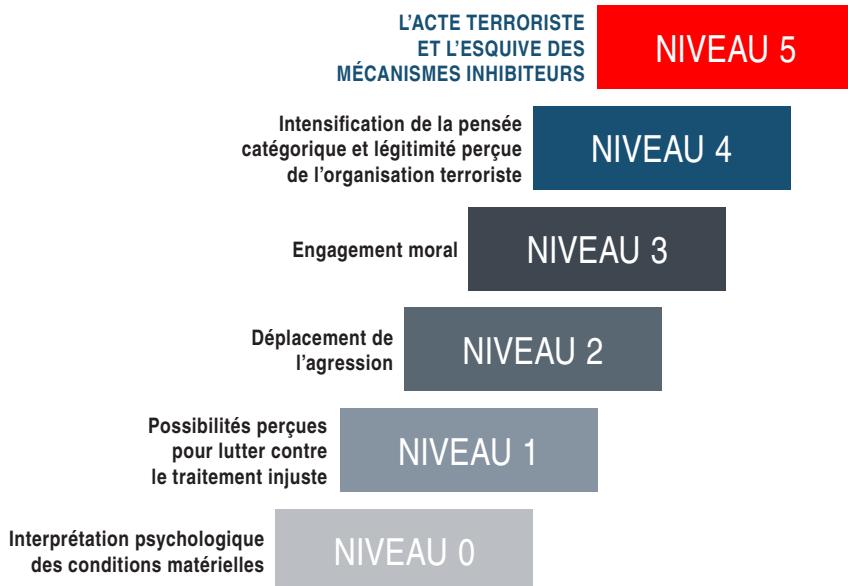
Les investissements dans des projets économiques, sociaux et éducatifs ainsi que l’assistance humanitaire sont essentiels pour reconstruire le tissu social et renforcer la résilience communautaire face à l’influence des groupes extrémistes. La restructuration du champ religieux au Sahel inclut la création d’un Conseil supérieur des oulémas et la promotion d’un islam adapté aux besoins de la société moderne.

Radicalisation et réseaux sociaux

L’expansion des réseaux sociaux a transformé la diffusion de l’extrémisme, en particulier dans une région qui dispose d’un accès croissant à internet. Avec 58,4 % de la population mondiale présente sur les réseaux sociaux, les plateformes numériques deviennent un terrain fertile pour la propagande radicale. La diplomatie religieuse doit donc s’adapter à cette réalité et mettre en œuvre des campagnes de contre-narration qui promeuvent des messages de paix et de tolérance dans ces espaces.

Les niveaux psychologiques du processus de radicalisation

ÉCHELLE DE
MOGHADDAM



Moghaddam F.M. (Professeur de psychologie et directeur du programme interdisciplinaire en sciences cognitives (ICOS) à l'Université de Georgetown) (2005), « The Staircase to Terrorism: A psychological exploration », *American Psychologist*, 60(2), 161-169.

Stratégies de prévention et de resocialisation

Le modèle marocain a été un référent en matière de stratégie de resocialisation et de prévention de la radicalisation. Cette approche inclut des programmes de réhabilitation pour les personnes à risque de radicalisation et la production de discours religieux adaptés à différents publics. Les mesures se complètent par des initiatives de rééducation et de resocialisation post-carcérale qui visent à réinsérer les individus dans la société et à les éloigner de l'influence extrémiste.

La formation des imams et la création de contenus pédagogiques dans le cadre de l'islam marocain promeuvent une compréhension inclusive et modérée de la religion. Au niveau scolaire, ces programmes cherchent à renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement social, facilitant la réconciliation avec le patrimoine religieux et l'identité culturelle africaine.

Conclusion

La crise de sécurité au Sahel nécessite une approche multidimensionnelle qui combine la diplomatie religieuse, le développement et les mesures de sécurité. La coopération internationale, le renforcement des réseaux de prévention et la mise en œuvre de programmes éducatifs et de sensibilisation sont essentiels pour faire face à la menace de la radicalisation. L'expérience du Burkina Faso et les programmes de diplomatie religieuse dans la région montrent l'importance d'une intervention intégrale qui aborde à la fois les causes structurelles et les perceptions culturelles de la religiosité et de la sécurité.

Le modèle de diplomatie religieuse développé au Maroc, centré sur la formation de leaders religieux et le renforcement de la cohésion sociale, offre une alternative précieuse pour le Sahel. Alors que l'extrémisme violent reste une menace pour la paix et le développement en Afrique, la diplomatie religieuse se présente comme un outil essentiel pour favoriser la stabilité et la coexistence pacifique.

Notes

- 1 La région du Liptako-Gourma est une zone transfrontalière située dans le Sahel, couvrant des parties du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Historiquement, elle a été une région de coexistence pacifique entre différents groupes ethniques et communautés, y compris les Peuls, Songhaïs, Mossis et Touaregs, qui pratiquent le pastoralisme et l'agriculture comme principales activités économiques. Cependant, ces dernières années, le Liptako-Gourma est devenu un épicentre de violence et de conflits en Afrique de l'Ouest, en raison de la convergence de divers facteurs politiques, économiques, sociaux et religieux.
- 2 Institute for Economics and Peace. (2024), Global Terrorism Index 2023. Voir : <https://www.economicsandpeace.org/reports/>

- 3 L'auteur a eu accès aux résultats de l'enquête du LASPAD sur les perceptions de la sécurité au Burkina Faso, dans laquelle un groupe d'enquêteurs a interrogé plus de 500 personnes sur le rôle des acteurs religieux dans la résolution des conflits.
- 4 Rapport de Baromètre Citoyen de la Sécurité réalisé par LASPAD. <https://laspad.org/recherche/axes-thematiques/politiques-publiques/securite/bcs/>.
- 5 Rapport de Baromètre Citoyen de la Sécurité réalisé par LASPAD. <https://laspad.org/recherche/axes-thematiques/politiques-publiques/securite/bcs/>.
- 6 <https://burkina24.com/2022/03/10/issaka-sourwema-porte-le-chapeau-du-ministere-des-affaires-religieuses-et-coutumieres/>

Bibliographie

Asad T. (1993), *Genealogies of Religion: Discipline and Reasons of Power in Christianity and Islam*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Centre pour le dialogue humanitaire (2019), *Preventing violent extremism in Burkina Faso: Toward national resilience amid regional insecurity*, HD Report. Recuperado de <https://www.hdcentre.org>.

Cissé S. (1992), *L'Enseignement islamique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

Diouf M. (2014), *La Construction de la citoyenneté en Afrique : perspectives historiques et comparées*, Paris, Karthala Editions.

El Asri F. (2023), *La Diplomatie religieuse dans un contexte de transformation sahélien*, CSS, UIR.

El Asri F. (2019), *Extrémisme violent : leadership religieux et Peacebuilding au féminin*, Rapport de l'ONU-Femmes Maghreb. <https://morocco.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Morocco/Documents/Publications/2021/Rapport%20onu%20rabita%20Final.pdf>.

Hagberg S., Koné M. (2019), « Moving Targets: Notes on Counter-Insurgency in the Sahel », En I. Rashid, A. Niang (éd.), *Contemporary Challenges to Peacebuilding Efforts in West Africa*, Londres: Routledge, p. 97-118.

Institute for Economics and Peace (2024), *Global Terrorism Index 2023*.

International Crisis Group (2016), « Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux », Rapport Afrique, n° 240. Récupéré sur : <https://www.crisisgroup.org>.

Mesa B. (2024), *Le Sahel : tribus, jihad et trafics*, La Croisée des chemins.

Mesa B. (2023), « The evolution of “new” political-religious actors in the linkage between international dimension and internal factors: The case of Mali », *Journal of Contemporary African Politics*. <https://journals.ug.edu.gh/index.php/cjas/article/view/1388>.

Moghaddam F.M. (2005), « The Staircase to Terrorism: A psychological exploration », *American Psychologist*, 60(2), 161-169.

Olivier de Sardan J.-P. (2023), *L'Enchevêtrement des crises au Sahel : Niger, Mali, Burkina Faso*, Paris, Karthala Editions.

Otayek R. (1993), *Le Radicalisme islamique au sud du Sahara : da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris, Karthala Editions.

Le Sénégal et la diplomatie religieuse : stratégies pour la paix et la coopération au Sahara et au Sahel

Babacar Fall

La position géostratégique du Sénégal, doublement ouvert sur l'océan atlantique et sur le Sahara, prédispose le pays à une culture religieuse très ancienne avec l'introduction de l'Islam dès le XI^e siècle et à l'établissement d'une longue tradition démocratique où le prince et le marabout ont forgé un socle de cohabitation qui s'appuie sur une utilisation intelligente des ressources diplomatiques pour créer une société plurielle marquée par une commune volonté de vivre ensemble. L'objectif de cette communication est double :

- d'abord retracer l'originalité de l'islam au Sénégal marqué par une population islamisée en très large majorité (environ 95 %) organisée en ordre confrérique ;
- ensuite analyser les stratégies mises en œuvre pour développer une culture de la paix et de la coopération qui fonctionne comme un rempart contre les mouvements extrémistes qui prédominent dans le Sahel et le Sahara.

Longue mise en place des confréries religieuses musulmanes

Introduit au XI^e siècle dans la vallée du fleuve Sénégal à partir du Maghreb, l'islam a connu une lente progression avec les commerçants puis les lettrés appelés marabouts qui ont créé des communautés. Ils ont combiné le travail et la religion, négocié l'extension de leurs communautés qui ont progressivement élargi leur influence dans toute la Sénégambie. Ces marabouts ont souvent opté pour des stratégies d'approche progressive

par l'installation de petites communautés qui s'élargissent sur les terres occupées pour constituer peu à peu des villages, voire des bourgs. Amadou Bamba Diop (1966, 495) note que les marabouts « se faisaient concéder par le *lamane*¹ d'abord, le *dame*² ensuite, des parcelles de terre (*lew*) situées à l'écart et suffisamment grandes pour permettre l'agriculture et l'élevage. Ils ouvraient des écoles coraniques, ou *daaras*, où s'instruisaient leurs enfants. L'effectif de ces écoles grossissait rapidement et devenait une main-d'œuvre facteur de développement » (A. Bamba Diop, 1966, 495).

Mais cette expansion ne doit pas occulter le fait majeur que durant toute la période précoloniale l'islam est l'apanage d'une élite qui cohabite avec les princes qui gouvernent les royaumes. Conseillers à la cour des rois des États wolof et du Fuuta Toro, situé sur les terres de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, les chefs religieux, les marabouts, prodiguent des protections mystiques. Ils créent des centres d'excellence comme la mosquée et le centre universitaire de Pire (ou Pir, province de Saniokhor, actuel Sénégal) fondés au début du XVII^e siècle par Umar Fall, un marabout descendant de la famille royale de l'État wolof de Cayor, et où ont été formés les artisans de la révolution théocratique du Fuuta Toro. Cette révolution intervient en 1776 sous la direction de Thierno Souleymane Baal, une figure emblématique du XVIII^e siècle incarnant la dualité de l'imam et du chef de guerre. Il érige un État théocratique marqué par l'abolition de l'esclavage et du système des castes.

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, des religieux s'opposèrent aux despotes locaux très corrompus et alliés aux esclavagistes occidentaux. Le conseiller religieux de la cour devint rapidement le symbole de la résistance. Cette inversion des rôles illustre un nouveau rapport de pouvoir entre les marabouts et les rois du fait du rythme des reconversions à l'islam. Dès lors, le déclin de l'influence des rois traditionnels est amorcé et devient irréversible avec le changement de la politique coloniale marquée par la conquête territoriale.

Ainsi, aux XIX^e et XX^e siècles, avec l'expansion coloniale conduite par l'administration française, le *jihad*, ou guerre sainte, expression de la diplomatie de l'influence en vue de l'expansion de la religion musulmane,

a pris deux formes qui se sont relayées, d'abord, avec la génération des marabouts guerriers ou combattants de la foi, ensuite, avec les marabouts laboureurs ou pacifistes. Une telle évolution était dictée par le contexte historique et l'évaluation des rapports de force entre l'autorité coloniale et l'autorité religieuse qui se sont disputées le contrôle des communautés au Sénégal.

Pendant la conquête coloniale, la figure de la résistance est marquée par les marabouts guerriers à l'image de El Hadj Omar Tall du Fouta Toro (1797-1864), Maba Diakhou Ba du Rip (1809-1867) ou le Soninké Malamine Dramé du Haut Fleuve Sénégal (1828-1897). Mais ces figures de la résistance vont être battues du fait de la supériorité technologique et l'absence de coalition entre les pouvoirs traditionnels et les marabouts guerriers. L'armée de conquête au service de la France impose l'ordre colonial, met sous surveillance les marabouts dont certains sont exilés ou placés en résidence comme ce fut les cas de Ahmadou Bamba Mbacké, fondateur de la confrérie mouride (1853-1927) dans le centre du Sénégal, et de Seydina Limamou Laye, fondateur de la confrérie des Layennes (1843-1909), implantée dans la région de Dakar.

Mais à partir de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la tension entre les autorités coloniales et les marabouts s'estompe, cédant la place à un rapprochement ou une plus grande collaboration que Donal Cruise O'Brien (1992, 9) considère comme le fondement du contrat social sénégalais. Pour David Robinson, les autorités coloniales ont intégré les chefs religieux, incarnation de l'autorité musulmane, dans « un marché hégémonique » qui facilite la pleine expansion de l'économie de l'arachide et consolide les bases du nouvel État. Ce marché est d'autant plus compréhensible que, du côté des chefs musulmans, la paix, assurée par l'ordre colonial, garantit la culture de l'arachide qui permet de « disposer d'une autonomie dans les domaines économique, social et religieux » (Robinson, 1988, 7).

Ainsi, après la génération des marabouts guerriers apparaissent les « marabouts laboureurs » (Fall, 2011, 35) qui s'acquittent du pouvoir colonial pour se consacrer à l'éducation religieuse, l'organisation de leurs communautés, la culture de l'arachide. Ce changement de stratégie est

incarné par Seydi El Hadji Malick Sy (1855-1922) qui, à la différence de El Hadj Omar qui, pour assurer la résistance, avait opté d'opposer le fer aux canons des troupes françaises, prôna la non-violence.

Parallèlement, les objectifs atteints ont connu des fortunes diverses en raison de l'inégalité des ressources mises à contribution de part et d'autre face aux enjeux en conflit : la pacification et la résistance.

Ainsi, Seydi El Hadji Malick Sy (1855-1922) organisa la confrérie tidiane sur la base d'une quête de la mystique de la dignité par le travail (Mbaye, 2003, 159). Confronté à l'expansion coloniale, Seydi El Hadji Malick Sy décide, à partir de 1883, de partager sa vie entre le sillon, le coran et la formation d'un contingent de marabouts appelés à être établis dans les différentes parties du pays et à disséminer les principes de la confrérie tidiane. Seydi El Hadji Malick écrit : « Les Français ont apporté la paix et la sécurité et ne s'opposent pas à la pratique islamique ; donc il ne serait pas intelligent de vouloir les combattre³. »

Dans l'expansion de la confrérie du mouridisme portée par le fondateur Ahmadou Bamba Mbacké (1853-1927), l'apostolat du travail occupe une place très importante. Sophie Bava et Danielle Bleitrach ont raison de souligner que « la véritable originalité de ce mot d'ordre résidait dans sa doctrine de sanctification par le labeur. Ahmadou Bamba Mbacké sécularisait la conduite religieuse de ses disciples en situant le salut à l'intérieur du monde profane. Ce message mystique a été [non seulement] un facteur d'adaptation à la modernité capitaliste introduite par le colonialisme, mais aussi un levier identitaire (religieux et national) et une manière de se soustraire à l'éthique féodale des royaumes wolof, où ceux qui travaillaient avaient un statut d'infériorité » (Bava et Bleitrach, 1995, 21).

« Avec la philosophie du mouridisme, le travail devient aussi un facteur de réhabilitation de l'effort manuel physique, présenté à travers les travaux des champs comme un moyen de conférer aux couches inférieures de la société (artisans castés, esclaves et autres travailleurs saisonniers) un statut égal à celui des catégories dites supérieures du fait soit de la

naissance soit des charges de la chefferie. Cette approche est partagée par Paul Pélissier pour qui, également, un des traits de l'originalité doctrinale de la confrérie mouride réside dans l'exaltation du travail, particulièrement du travail de la terre. Avec le mouridisme, le travail devient un instrument de purification ayant un effet mobilisateur de grande envergure au niveau des fidèles et des paysans. La valeur spirituelle reconnue au travail contribue à rendre compte du rôle capital joué par le mouridisme dans l'expansion du domaine agricole wolof (Pélissier, 1966, 324)».

Ce qui reste constant, c'est la concomitance entre la consolidation de l'ordre colonial et l'expansion de l'islam dans l'espace sénégalais. Paul Pélissier (1966, 115) confirme bien que la conversion des populations sénégalaises, notamment les Wolof, a découlé d'un long processus marqué par la présence des marabouts disposant d'un prestige certain et ayant une influence sur les paysans qui « regardaient les notabilités musulmanes comme des protecteurs contre les abus ou les défaillances du pouvoir politique ». « Dans la même optique, Martin Klein (1968, 220) relève dans le Saloum, durant la période de 1898 à 1914, une étroite corrélation entre l'islamisation, le développement de la culture de l'arachide et les changements sociaux qui ont amené les chefs traditionnels, les *ceddo* et les paysans à s'orienter plus activement vers l'agriculture. La conquête coloniale et la défaite des chefferies traditionnelles des royaumes et autres États ont constitué des éléments catalyseurs de la forte islamisation des populations sénégalaises et de la diffusion des valeurs portées par l'islam à travers des « marabouts laboureurs. El Hadji Rawane Mbaye illustre cette rapide progression de l'islam au Sénégal en établissant un pont entre les estimations de Paul Marty et ses propres recherches. À cet effet, il note que si, en 1917, le Sénégal comptait 850 000 musulmans sur une population de 1 300 000 habitants »⁵, soit 65,4 %, on constate en 1988, soit 70 ans plus tard, une augmentation remarquable de ce pourcentage : 94,1 %, pour une population de 6 912 573 habitants (Mbaye, 2003, 19).

L'évolution de l'expansion de l'islam révèle une particularité de la pratique de l'islam au Sénégal, à savoir la segmentation de la population musulmane et son agrégation autour de quatre confréries et de foyers autonomes, sous l'égide de certaines familles fondatrices des confréries :

- la Qadiriya, la plus ancienne, sous l'égide de la famille de Cheikh Bounama Kounta (1780-1840) qui s'est installé à Ndankh, plus tard son fils Cheikh Bou Kounta (1843-1914) fonda en 1884 Ndiassane devenue la cité religieuse de cette confrérie ;
- la Tijânia, sous l'autorité de Seydi Malick Sy établie à Tivaouane ;
- les Layène fondés par Seydina Limamou Laye Thiaw (1844-1909) établis dans la région de Dakar ;
- la Mouridiya, fondée par Ahmadou Bamba Mbacké, dans le Baol à Touba et environs.

Des quatre confréries la Tijânia est la plus éclatée, avec l'apparition de foyers religieux autonomes dont les plus significatifs sont localisés dans les régions suivantes :

- au centre-est : Kaolack, avec la famille de El Hadji Abdoulaye Niasse (1848-1922) ;
- au sud-est : Madina Gounasse, fondée par Thierno Mouhamadou Saidou Ba (1900-1980) qui a institué en 1942 le Daaka (rassemblement pour la retraite spirituelle) dans la pure tradition sunnite ;
- au centre-ouest : Thiénaba, fondée par Serigne Ahmadou Ndack Seck (1830-1899) ; au nord : Louga, avec Serigne Abasse Sall (1909-1990) qui s'est attelé à la propagation de l'islam et de la Tijaniya.

Mais au-delà de ce fractionnement, les confréries restent dépositaires de l'autorité spirituelle du culte musulman au Sénégal. Elles gardent à la fois un ancrage populaire indéniable mais sont également un des hauts lieux de son expansion en Afrique. L'influence de la famille Naassène au Niger et au Nigeria est remarquable comme modèle de diplomatie religieuse de promotion des valeurs culturelles musulmanes.

L'islam confrérique, force d'influence et rempart contre l'extrémisme

L'islam est devenu une force d'influence qui s'impose aux politiques et qui influence la vie des communautés. Tout un conditionnement façonne

l'enfant né dans une famille musulmane durant le processus de sa socialisation : le baptême selon les règles islamiques, l'école coranique qui l'accueille, le rituel de la prière, la présence de la mosquée dans le quartier, le chant du muezzin aux heures de prière. Il reste plongé dans la religiosité de sa société. Les événements religieux rythment la vie sociale : chants religieux dans le quartier, Magal de Touba célébrant le départ en exil au Gabon du fondateur de la confrérie mouride, ou le Gamou Maouloud à Tivaouane célébrant la naissance du Prophète Mohamed.

Un trait distinctif de l'islam au Sénégal est son mode d'organisation en confréries sous l'autorité de chefs religieux qui animent la communauté et gèrent les équilibres entre les membres de la famille fondatrice et les légions d'érudits qui participent à sa vie et à son expansion. L'autorité spirituelle fonde la discipline respectée par les membres des communautés musulmanes. Sur la base du culte, le spirituel exerce une ascendance certaine sur le peuple. Cela donne aux confréries un poids que les hommes politiques cherchent à utiliser pour asseoir leur légitimité.

Ce que Donal Cruise O'Brien (1992, 9) considérait comme le fondement du contrat social sénégalais qui avait formalisé la collaboration entre les autorités coloniales et les leaders religieux a été reconduit après l'indépendance du Sénégal en 1960. Mais si l'influence des marabouts sur les citoyens est remarquable sur les questions religieuses, elle l'est de moins en moins sur les choix des citoyens sur les positions et soutiens politiques. En effet, si l'influence des marabouts avait été nette pour soutenir le président Léopold Sédar Senghor (1960-1980), le premier président du Sénégal, dans son conflit avec Mamadou Dia, président du Conseil (1957 et 1962) dont le plan de développement économique et social visait à démanteler l'économie de traite qui bénéficiait à certains marabouts, gros producteurs d'arachide, et aux huiliers français, à partir de la crise économique et sociale des années 80-90 leurs consignes de vote sont devenues peu opérationnelles. Les grands marabouts, dépositaires de l'autorité morale des confréries, s'efforcent de ne pas prendre de positions publiques en faveur de tel ou tel leader politique. Mais cette posture est surtout valable pour les khalifes des confréries et non pour les petits marabouts qui, de plus en plus, s'engagent dans la vie partisane. Chaque

parti politique s'efforce d'avoir ses leaders musulmans pour montrer son ancrage dans les communautés et les valeurs sociales.

Dans le même sillage, chaque leader cherche à être reconnu comme membre d'une confrérie pour bénéficier de sa protection en cas de besoin. Des visites de courtoisie aux marabouts sont médiatisées. Les leaders politiques se bousculent chez eux à l'occasion des événements religieux. Même les entreprises utilisent les grands moments de mobilisation des musulmans lors des grands chants religieux pour s'en servir comme des plateformes de marketing. Les leaders des confréries sont sollicités pour intervenir dans la solution des conflits syndicaux, politiques. Ils font des médiations entre les parties prenantes politiques.

Face à l'évolution du monde, les confréries se renouvellent et se rénovent pour s'adapter à la modernité et contenir les contestations. Les jeunes marabouts ont été envoyés faire leurs humanités dans les pays arabes et même dans les pays occidentaux (Europe et États-Unis d'Amérique). Ils sont ouverts aux divers courants qui traversent le monde islamique. Ils ont pris la mesure des dangers que représente l'extrémisme religieux, préconisant des réformes et remettant en cause les confréries tant dans leur fondement que dans leur fonctionnement.

Aussi les différents foyers religieux du Sénégal développent-ils de nombreuses initiatives mettant en avant l'importance de préserver la doctrine soufie tracée par les fondateurs, car c'est là la voie de la tolérance, de la paix, du vivre ensemble et du pardon qui sont la quintessence du message coranique. En effet, souligne l'islamologue Djim Drame : « Ces ordres religieux mobilisent des adhérents et véhiculent un référentiel islamique *a priori* rétif à toute forme de violence. L'éducation et la pratique spirituelles prônées par les figures islamiques sénégalaises s'accommodeent parfaitement avec les principes républicains et le format institutionnel d'un État laïc⁶. »

Face aux mouvements extrémistes qui se développent dans le Sahara-Sahel, l'État s'appuie sur les marabouts pour déconstruire leur discours et montrer que ces mouvements extrémistes (réforme ou salafisme,

fondamentalisme, wahhabisme), associés souvent à l'islam radical, sont en déphasage avec le message d'Allah et la véritable portée des vertus de paix et de coopération prônées par la communauté musulmane.

Il est vrai que depuis quelques décennies, la menace liée à l'extrémisme violent ne s'attaque pas seulement aux confréries religieuses mais cible aussi l'État du Sénégal sous des formes variées. « En effet, l'expansion progressive des groupes extrémistes violents qui sévissent au nord et au centre du Mali vers la partie ouest du pays, frontalière avec les régions de Kédougou et Tambacounda, constitue une menace sérieuse pour la stabilité du Sénégal⁷. »

Du fait de l'accentuation des vulnérabilités, la question de la radicalisation religieuse s'est installée au cœur des mutations sociales. Son expansion rapide est devenue une grande préoccupation au cours de ces dernières années. Cette situation a amené l'État à intégrer dans sa stratégie de riposte le recours aux confréries religieuses pour en faire de véritables acteurs de lutte et de prévention contre ce fléau. L'objectif clairement énoncé est de renforcer le rôle des confréries religieuses comme rempart contre la montée de l'extrémisme religieux.

Conclusion

Avec une présence très ancienne qui s'est étendue surtout au contact de la conquête et de la mise en place du système colonial, l'islam s'est propagé par l'éducation et l'enseignement. Il s'est organisé en mode confrérique créé par des personnalités dont l'autorité spirituelle est indiscutable. Depuis le début du XX^e siècle, l'islam a acquis une visibilité spectaculaire dans la société sénégalaise contemporaine. Il est parvenu à imprimer un cachet indélébile à la société sénégalaise (Mbacke, 1998, 530). Il est devenu une force d'influence qui s'impose aux politiques et qui influence la vie des communautés.

Avec la légitimité construite et entretenue par le réseau des *dahiras* (associations religieuses établies dans les communautés) qui regroupent

les disciples et par l'organisation de nombreuses manifestations religieuses dans les cités religieuses et ailleurs, les confréries gardent leur vitalité, s'engagent dans la préservation de la paix pour le développement et collaborent avec l'État pour contenir les avancées des mouvements extrémistes qui ambitionnent de réformer l'islam par la remise en cause de la doctrine du soufisme.

Avec la part très importante des jeunes dans la population totale du Sénégal, dont la moitié est âgée de moins de 19 ans⁸, l'enjeu reste de conserver voire consolider l'emprise des confréries dans l'organisation sociale et religieuse et ainsi réduire la progression des mouvements religieux radicaux et extrémistes. C'est là le défi de l'islam au Sénégal pour continuer à jouer son rôle de ressource d'influence et de diplomatie pour contenir et faire reculer la menace de l'extrémisme violent avant qu'il n'atteigne le niveau d'expansion qu'il a atteint dans les pays comme le Niger et le Mali.

Notes

- 1 Le *lamane* est un des plus importants membres du conseil des Anciens qui dirige la communauté villageoise. Il a la responsabilité de la gestion des terres. Il est le maître de droit du feu, il répartit les terres entre les différentes familles de la communauté et en assure ainsi l'administration. Voir A. Bara Diop, 1981, 120-127.
- 2 *Damel* est le titre du roi du Kajoor.
- 3 M.M. Dia, « L'administration coloniale française et la consolidation de l'Islam confrérique au Sénégal », in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 36, décembre 2015, p. 107.
- 4 Fall, B. (2010). Sénégal : le travail au XX^e siècle. [Thesis, externally prepared, Universiteit van Amsterdam]: <https://dare.uva.nl/search?identifier=2ddcf7ae-0453-4aeb-b2b1-0ce34a420de2>
- 5 Fall, B. (2010). Sénégal : le travail au XX^e siècle. [Thesis, externally prepared, Universiteit van Amsterdam].
- 6 D. Dramé, « Le rôle des confréries religieuses dans la prévention de l'extrémisme violent au Sénégal », in Centre des hautes études de défense et de sécurité (CHEDS), *Briefing Paper* n° 3, octobre 2021, *Prévention de l'extrémisme violent*, p. 4.
- 7 *Ibidem*, p. 2.
- 8 <https://www.ansd.sn/Indicateur/donnees-de-population>.

Bibliographie sélective

- Bava S., Bleitach D. (1995), « Islam et pouvoir au Sénégal – Les Mourides entre utopie et capitalisme », *Le Monde diplomatique*, novembre, p. 21.
- Cruise O., Donal B. (1971), « The Mourides of Senegal: the political and economic organization of an Islamic brotherhood », Oxford, Clarendon Press.
- Dia M.M. (201), « L'administration coloniale française et la consolidation de l'Islam confrérique au Sénégal », in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 36, décembre, p. 107-117.
- Diop A.B. (1981), *La Société wolof: tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala.
- Dramé D., « Le rôle des confréries religieuses dans la prévention de l'extrémisme violent au Sénégal », in Centre des hautes études de défense et de sécurité (CHEDS), *Briefing Paper*, n° 3, octobre 2021, *Prévention de l'extrémisme violent*, p. 4.
- Klein M.A. (1968), *Islam and Imperialism in Senegal – Sine-Saloum, 1847-1914*, Stanford, Stanford University Press.
- Mbacké K. (1998), « Impact de l'islam sur la société sénégalaise », *Africa*, LIII, 4, p. 530-556.
- Mbaye El Hadj Rawane (2003), *Le Grand savant El Hadji Malick Sy – Pensée et action*, t. I, *Vie et œuvre*, Beyrouth, Albouraq.
- Pélissier P. (1966), *Les Paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Fabrègue, XV-939 p.
- Robinson D. (1988), « La mise en place d'une hégémonie coloniale au Sénégal », *Historiens-géographes du Sénégal*, 3.
- Wane B. (2010), *L'Islam au Sénégal : le poids des confréries ou l'émettement de l'autorité spirituelle*, thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Est, Créteil, UCAD.

Religiosité et sécurité au Sahel : perceptions et enjeux au Burkina Faso

Nicolás Zemane

Résumé

Cet article explore le croisement entre religiosité et sécurité au Sahel, en se concentrant sur les perceptions au Burkina Faso. Il avance que la religiosité, comprise comme une expérience subjective et vécue de la religion, joue un rôle critique dans le contexte de l'insécurité dans cette région où les dynamiques religieuses sont influencées par des facteurs sociaux, économiques et politiques. Cette étude vise à comprendre comment la religion et ses pratiques situationnelles interagissent avec la crise sécuritaire au Sahel et examine les défis pour maintenir une coexistence pacifique dans un environnement marqué par la montée de la violence.

Introduction et clarification conceptuelle

Le concept de religiosité est ici abordé d'un point de vue critique, en accord avec les idées de Talal Asad, qui soutient « qu'il ne peut y avoir de définition universelle de la religion », car ses éléments et relations sont historiquement spécifiques. Ainsi, la religion n'est ni une essence ni une entité fixe, mais un concept construit et chargé de significations qui répond à des interprétations socio-historiques particulières (Asad, 1993, p. 29). Max Weber définit la religion comme une « espèce particulière d'agir en communauté », où le domaine de l'activité religieuse consiste à réguler les rapports entre les puissances « surnaturelles » et les êtres humains (Willaime, 1995, p. 30). Dans le contexte sahélien, la religiosité se manifeste

comme une expérience communautaire et situationnelle, étroitement liée aux défis sécuritaires de la région.

Dès lors, il sied de préciser que notre réflexion est contextuelle, car elle s'inscrit dans les récentes évolutions des interactions entre la religion et la situation conflictuelle que vit le Burkina Faso.

Question de recherche

Comment la religiosité influence-t-elle la crise de sécurité au Sahel, et quelles sont les perceptions au Burkina Faso concernant la relation entre religion et insécurité ?

Contexte : crise sécuritaire au Sahel

Depuis le milieu des années 2000, le Sahel central est plongé dans un cycle de violences jihadistes. Dans le cas spécifique du Burkina Faso, la situation d'insécurité a été favorisée par la fin du régime démocratique du président Compaoré en octobre 2014. En effet, ce régime avait dans une relative « compromission » passé des accords de non-agression avec les groupes terroristes qui sévissaient déjà au Mali et accessoirement au Niger. Ces agressions terroristes ont réduit la présence de l'État dans les zones rurales du Mali, du Niger et du Burkina Faso en raison du déplacement des agents publics sensibles (magistrats, autorités territoriales, agents de santé, enseignants...) et de l'augmentation des opérations armées qui, bien que nécessaires, se sont révélées contre-productives en raison de la faiblesse des stratégies militaires, notamment celles proposées par le G5 Sahel, et des abus commis contre des populations soupçonnées de complicité avec les insurgés.

Dynamiques religieuses au Sahel

Le Sahel abrite trois courants religieux principaux : l'islam traditionnel (représenté par les confréries soufies comme la Tijaniyya et la Qadiriyya),

l'islam réformiste (salafiste et wahhabite) et les mouvements jihadistes violents. Les deux premiers courants sont majoritairement pacifiques, avec plus de cent associations et antennes actives dans la diffusion de doctrines religieuses non violentes. Cependant, ces courants sont soumis à des pressions internes et externes qui influencent la cohésion sociale, surtout lorsque des interprétations plus rigoristes gagnent du terrain. Les confréries soufies, en particulier, adaptent les principes religieux au quotidien de leurs adeptes, ce qui contribue à la stabilité mais crée aussi des défis de coexistence.

Ces défis de coexistence sont assez anciens, mais n'ont jamais perturbé le vivre-ensemble au Burkina Faso, car le dialogue interreligieux y a toujours été une réalité, notamment dans le Sahel. En effet, le Burkina Faso se distingue des autres pays ouest-africains par le dynamisme et la visibilité du catholicisme dans un contexte majoritairement musulman. Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)¹, les catholiques, au nombre de 2,6 millions, constituent en 2006 19 % de la population burkinabè. Les protestants sont environ 580 000, soit 4 % de la population. Les fidèles des religions traditionnelles représentent 15 % mais sont majoritaires dans le sud-ouest du pays avec 65 % de la population. Les musulmans, majoritaires dans la plupart des régions, sont environ 8,5 millions en 2006, soit 60 % de la population du pays. La distribution régionale des religions est très variable. Les proportions de musulmans varient de 13 % dans le Sud-ouest à 96 % dans le Sahel. Celle des catholiques varie de 0,7 % dans le Sahel à 36 % dans la région du Centre. Chez les protestants, la plus faible proportion est 0,1 % enregistrée dans le Sahel et la plus forte 11 % dans la région de l'Est (INSD, 2009, 94).

Les revendications à caractère religieux, lorsqu'elles se multiplient et se régularisent, deviennent les prémisses d'une radicalisation qui participe à dépouiller les citoyens de leur sens du nationalisme. La rupture des repères et l'incapacité à réaliser le rêve minimal des jeunes acteurs sont sources de révolte et de violence. La démission de l'État de ses rôles régaliens de protection de la population crée un sentiment d'abandon et de frustration chez les individus et les pousse à trouver refuge dans les registres communautaristes ou régionalistes.

Cas du Burkina Faso : une cohabitation religieuse en tension

Le Burkina Faso a longtemps été un exemple de diversité et de tolérance religieuse dans la région. Cependant, cette relative bonne coexistence pacifique connaît des tensions croissantes : les communautés musulmanes, qui représentent environ 60 % de la population, expriment de plus en plus des frustrations en raison de leur faible représentation dans les postes publics et de leur perception d'un traitement inégal par rapport au christianisme². Ce déséquilibre, bien que non intentionnel, est le fruit de l'héritage colonial et d'un système éducatif inégal, ce qui exacerbe les divisions. Du reste, le dialogue interreligieux est dominé par les catholiques qui, grâce à la centralisation de leurs structures, arrivent à diffuser leur vision de la pluralité. La prise en compte musulmane de la diversité religieuse passe moins par la communauté musulmane, qui est divisée en de nombreuses tendances, que par des personnalités de différentes organisations qui s'intéressent aux questions islamo-chrétiennes. Même si les organisations musulmanes, n'ont pas de responsable pour les relations avec les autres religions, les contacts deviennent de plus en plus fréquents par le biais des invitations aux grandes fêtes ou aux assemblées.

La pluralité étant un fait de société, il en va de la crédibilité des élites religieuses de la reconnaître. Une attitude de dialogue peut même redonner de la légitimité et surtout préserver le vivre-ensemble, en évitant les influences négatives des religions quant à la sécurité.

Religion et insécurité : liens et perceptions

Des études récentes, telles que *Instrumentalisation religieuse et économie de l'insécurité* et *Ce que disent 800 Sahéliens, Rapport national Niger* (Étude PNUD-HD Perceptions Sahel Niger, 2016), montrent que la religiosité peut impacter l'insécurité, notamment en facilitant le recrutement dans les groupes extrémistes et en favorisant des attaques contre des communautés religieuses. En effet, selon Caroline Bantchev, analyste

de la sécurité et conseillère de la direction du Programme alimentaire mondial (PAM) au Burkina Faso, des assassinats visant les communautés religieuses ont eu lieu, avec notamment des attaques contre les églises mais aussi contre les clercs jugés insuffisamment radicaux.

Au Mali et au Burkina Faso, des figures comme le prédicateur radical Amadou Koufa ont utilisé la religion comme outil de recrutement, attirant des jeunes vers des mouvements jihadistes grâce à des interprétations radicales de l'islam.

L'Action publique et le scepticisme

L'État burkinabè a tenté en 2017 d'adopter une loi sur les libertés religieuses. Cependant, il a dû retirer le projet de loi, en raison des inquiétudes émises par les oulémas de la oumma islamique du Burkina.

Cela montre que la réaction de l'État au Burkina Faso est limitée et marquée par un scepticisme vis-à-vis du potentiel pacificateur des religions.

Pendant longtemps, sous le leadership de l'église catholique, les leaders religieux, engagés pour la coexistence, ont promu le dialogue interreligieux et des actions symboliques pour renforcer la cohésion. Cependant, pour que ces initiatives aient un impact réel, il est nécessaire de mettre en œuvre des réformes structurelles et des actions concrètes répondant aux besoins des jeunes, plus vulnérables face à l'extrémisme. Les organisations religieuses peuvent jouer un rôle-clé dans l'éducation et la sensibilisation, tandis que l'État doit s'impliquer activement dans la régulation du discours religieux et la promotion de valeurs inclusives. Mais force est de reconnaître que la démarche de l'État semble ne pas être la bonne, dans la mesure où au lieu de se placer en régulateur, il a supplanté les initiatives existantes par une démarche régaliennes qui ne prospère pas.

Conclusion

La religiosité au Burkina Faso, et plus généralement au Sahel, influence la perception de la sécurité et la cohésion sociale. Dans un contexte où la religion peut être instrumentalisée, il est crucial d'aborder les causes structurelles de l'insécurité et de promouvoir le dialogue interreligieux. Le Burkina Faso constitue un exemple de pluralisme religieux, mais les tensions récentes suggèrent la nécessité d'agir de manière proactive pour préserver son modèle de tolérance. La préservation de cet équilibre requiert la collaboration entre l'État, les organisations religieuses et la communauté internationale, renforçant ainsi la résilience face à la violence extrémiste et consolidant la paix sociale.

Notes

- 1 *Enquête de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006* publié en octobre 2009 et accessible sur : <http://www.insd.bf/>
- 2 *Idem.*

Références

- Asad T. (1993), *Genealogies of Religion: Discipline and Reasons of Power in Christianity and Islam*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Bonnecase V., Brachet J. (2013), « Les “crises sahéliennes” entre perceptions locales et gestions internationales », *Politiques africaines*, 5-22.
- Cissé S. (1992), *L'Enseignement islamique en Afrique noire*, L'Harmattan.
- Gandolfi S. (2003), « L'enseignement islamique en Afrique noire », *Cahiers d'études africaines*, 43(169-170), 261-277.
- Garreau M. (2016), « Burkina Faso : la tolérance religieuse à l'épreuve du terrorisme », *Le Point Afrique*.
- Otayek R. (1993), *Le Radicalisme islamique au sud du Sahara : da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Karthala Editions.

Olivier de Sardan J.P. (2023), *L'Enchevêtrement des crises au Sahel, Niger, Mali, Burkina Faso*, Karthala Editions.

International Crisis Group (2016), « Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux », *Rapport Afrique*, n° 240.

Krüger S., Mesa B. (2023), *Les 3 D : Diplomatie sécuritaire, religieuse et économique au cœur du Sahara-Sahel*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

Le dialogue interreligieux et intra-religieux au Niger : défis et réalisations

Moulaye Hassane

Introduction

Le Niger, pays situé au cœur du Sahel, est un exemple frappant de coexistence religieuse entre l'islam, le christianisme et les croyances animistes. Dans un contexte de globalisation et de transformations religieuses transnationales, le dialogue interreligieux et intra-religieux est devenu essentiel pour promouvoir la paix, la tolérance et la compréhension mutuelle. Ce document explore les efforts déployés au Niger pour instaurer un dialogue constructif entre les différentes communautés religieuses, ainsi que les défis et les succès rencontrés dans ce processus.

Dialogue intra/interreligieux au Niger

Dialogue interreligieux

De façon globale, devant le phénomène de transformation d'une conception religieuse devenue aujourd'hui transnationale, dans un contexte international complexe de globalisation, de multiples efforts de mise en place de structures permanentes de promotion du dialogue interreligieux et intra-religieux ont été entrepris dans chacun des pays du Sahel. Le but est de permettre d'apprendre à mieux se connaître au profit de la réconciliation non seulement à l'intérieur de l'islam entre doctrines, courants réformistes et mystiques, mais aussi entre les différentes religions que sont l'islam, le christianisme et les croyances animistes ancestrales.

Les résultats obtenus ou à venir, dans le cadre des efforts ainsi déployés, suffiront-ils à contenir les velléités des mouvements dont les orientations sont dictées souvent par la conjoncture locale ou internationale ?

La situation intérieure, caractérisée par une démocratisation dont les éléments se mettent en place péniblement, avec son lot de difficultés économiques, de gouvernance déficiente sur le plan de la justice et de l'équité, sont autant de difficultés qui constituent le terreau des courants de l'islam politique.

Trois religions principalement occupent l'arène religieuse au Niger :

- l'islam, pratiqué par 95 % de la population ;
- l'animisme, 4 % ;
- le christianisme, 1 %.

Le principe de la laïcité de l'État consacré par toutes les constitutions de la République semble être accepté par toutes les parties. La laïcité ne va pas à l'encontre des préceptes de l'islam qui, à sa naissance, a cohabité avec des religions animistes ou païennes. Cependant, pour certaines pratiques, cela n'est point admissible.

En matière de dialogue interreligieux, la commission interdiocésaine chargée des relations islamо-chrétiennes a organisé à Niamey plusieurs rencontres, telles que des journées d'évaluation et de réflexion des différents plans triennaux de la rencontre islamо-chrétienne. Ces plans ont été exécutés sous forme de sessions de formation destinées aux croyants musulmans et chrétiens travaillant dans les structures de l'Église catholique (enseignants, agents de santé, agents de la CADEV). Ces sessions, une dizaine au total, ont été animées par des marabouts et prêtres. À travers ces journées, il s'agissait d'évaluer le déroulement de ces sessions de formation, le niveau de collaboration des participants à des rencontres islamо-chrétiennes, de réfléchir sur les milieux à atteindre pour promouvoir la paix, la tolérance et l'amour entre les croyants et de formuler des suggestions pour consolider la cohabitation.

Étaient conviés à ces réflexions les conférenciers et modérateurs de ces sessions, certains participants, les responsables de la coordination nationale des ONG et les membres de la commission interdiocésaine. À l'adresse de tous les croyants, de son vivant l'archevêque de Niamey, Mgr Michel Cartatéguy, a toujours insisté sur la nécessité de la connaissance mutuelle entre chrétiens et musulmans et l'ouverture à l'autre. Il a relevé que l'ignorance est à l'origine des difficultés dans la rencontre avec l'autre. Pour l'évêque de Maradi, en sa qualité de président de la Commission interdiocésaine, Mgr Ambroise Ouédraogo, le message est le même. Il faut s'écouter les uns les autres pour favoriser la compréhension mutuelle.

Quelques structures s'illustrent dans la promotion du dialogue interreligieux au Niger : on peut citer le cas de l'ONG SOS Civisme/Niger qui a été la première structure à oser initier une rencontre en 2003 entre leaders musulmans et chrétiens sur leur rôle dans la promotion du civisme au Niger. À l'issue de cette rencontre, un comité de suivi a été mis en place pour consolider l'initiative. Ce comité est composé de l'Association islamique du Niger, du Collectif des associations islamiques du Niger, de l'Église catholique, de l'Alliance des Missions et Églises évangéliques du Niger et de SOS Civisme. À ces structures il faut ajouter la Commission interdiocésaine. L'évaluation faite par les participants a permis de se rendre compte de l'intérêt suscité par ces sessions de formation. En effet, elles ont permis aux participants de se connaître, de découvrir et connaître l'autre, de conforter leur foi, de combattre les préjugés et l'ignorance. Ils en ont tiré un meilleur parti, au point où ils en redemandent. Autre enseignement, le dialogue interreligieux a fait émerger le dialogue intra-religieux.

Il n'y a plus débat, les religions révélées prônent la tolérance, la paix, la coexistence pacifique et le dialogue. Le dialogue interreligieux n'est donc pas une vue de l'esprit, il a ses fondements dans les Livres saints. Mais pour dynamiser le dialogue interreligieux, il a été identifié d'autres acteurs qui doivent être partie prenante comme les prêcheurs, les associations des femmes musulmanes et des femmes chrétiennes, les journalistes, les jeunes dont les scolaires, les religieuses, le Conseil islamique national, la Direction générale du culte et le ministère de l'Action humanitaire.

Il s'agit de continuer à diffuser certaines valeurs positives qui sont celles de ces religions comme la tolérance, la culture de la paix, l'amour du prochain...

Il a été préconisé de renforcer les capacités de certaines nouvelles structures comme l'Alliance des religieux musulmans et chrétiens pour la lutte contre les maladies transmissibles et les comités régionaux de dialogue inter- et intra-religieux (CDIR) mis en place dans les huit régions et dans la majorité des départements du pays.

Il a aussi été proposé le rapprochement entre femmes musulmanes et femmes chrétiennes, la création du Conseil national chrétien à l'image du Conseil islamique national et celle du Conseil national islamochrétien, l'encouragement des rencontres entre leaders religieux qui sont susceptibles de rapprocher les croyants des deux religions, l'organisation de sessions spécifiques destinées aux journalistes et aux responsables des médias, l'enseignement de la culture religieuse et de la paix...

Par ailleurs, un appel a été lancé aux prêcheurs et leaders religieux pour éviter et d'encourager des propos susceptibles de semer la discorde entre croyants et de prêcher la paix, la tolérance, la coexistence pacifique, l'amour du prochain...

D'autre part, les relations entre associations ou ONG islamiques et leurs consœurs chrétiennes sont plutôt bonnes. Certaines travaillent d'ailleurs en partenariat : la Fondation islamique de bienfaisance travaille avec Caritas. Cette fondation islamique financée par le Koweït et le Qatar distribue à cet effet un livret intitulé *Guidelines for an Islamo-Christian Dialog*, édité par le Vatican, comme preuve de son entente avec ses partenaires chrétiens.

Le rôle des organisations islamiques évolue. Elles ne sont plus seulement des rassemblements à caractère spirituel, mais elles adoptent de nouvelles attitudes, où religion rime avec développement économique et social.

Le renforcement de la culture islamique a permis cette évolution vers une vision presque obligée de la société au travers du prisme coranique. Un verset du Coran « *Lakum Dinikum waliya-din* », sourate 111 (« À vous votre religion, à moi la mienne »), vient renforcer cette disposition. La minorité qui s'élève contre la laïcité (les fondamentalistes) trouve qu'il n'est pas équitable qu'un pays à 95 % musulman soit régi par des lois qui ne soient pas islamiques, d'où la nécessité de faire recours à la charia. Le conflit interreligieux n'est pas fréquent au Niger. On a enregistré jusqu'ici une tension moyenne qui a opposé la communauté chrétienne aux adeptes du *wahhabiyah* à Maradi. Elle a éclaté suite à un prêche d'un pasteur chrétien qui parlerait de la vie du Prophète Mohamed. Les réformistes ont vite réagi et ont crié à la diffamation, à la provocation et se sont attaqués aux chrétiens et à leurs biens dans la communauté urbaine de Maradi.

Conflits intra-religieux

Les conflits intra-religieux les plus récurrents qui opposent les musulmans entre eux seraient consécutifs à l'émergence des courants idéologiques et spirituels (favorisée par la proximité du Nigeria) et à la décrispation de la vie politique nigérienne. Les tensions les plus évoquées sont celles qui opposent les rénovateurs (les Izalistes, notamment) aux adeptes des confréries soufies. En effet, les premiers, en se proposant d'instaurer un islam orthodoxe qui bannirait toutes les croyances et pratiques ancestrales, dénoncent du coup l'autorité des marabouts qu'ils qualifient de traditionalistes, *Yen galgajia*.

Le « remodelage » de la pratique de l'islam pourrait remettre en cause, selon les conservateurs, beaucoup de valeurs qui ne sont pas contraires aux préceptes de l'islam. Les renier relève d'une volonté de perturber la quiétude sociale. C'est donc, au-delà d'une tension religieuse, un conflit d'intérêts qui s'étale sur l'arène religieuse. Ce type de conflit a éclaté à Maradi en 1994.

Il y a aussi des conflits qui opposent les adeptes d'un même courant idéologique. Le plus récent s'est manifesté dans le département de Dakoro (Maradi) où un marabout s'est érigé en prophète. Ou encore à Sarkin

Aréwa, un village de la région de Maradi, où la désignation de l'imam qui devait diriger une mosquée nouvellement construite a fait l'objet d'une bataille rangée au sein de la communauté villageoise.

Dans les années 2000, des conflits ont opposé les populations entre elles, prenant la forme d'émeutes ou de vendettas qui se déclenchaient après le prêche d'un leader religieux : les fidèles s'engageaient spontanément à appliquer les recommandations du leader. Toutes ces crises spontanées se sont estompées, mais elles ont laissé la place au terrorisme et à la criminalité.

Dialogue intra-religieux et prévention des conflits

Une des activités initiées par les organisations religieuses afin de prévenir et gérer les conflits est la mise en place de collectifs ou de groupements réunissant plusieurs associations islamiques :

- **Collectif des associations islamiques du Niger (CASIN)**, créé en 1999. Il regroupe une trentaine d'associations dont les sièges se trouvent à Niamey. Il a pour objectif d'instaurer un cadre plus large permettant le dialogue et l'échange entre les associations islamiques, contribuant ainsi à la réconciliation et à l'instauration et la consolidation de la paix sociale.
- **Groupement des Associations islamiques pour les activités en matière de planification familiale et de promotion de la femme en islam au Niger (GAI/PFI)**, créé en 1997 et présidé par Malam Yahaya Amadou. Ce groupement d'associations serait le fruit d'une longue concertation entre diverses associations pour la création d'un cadre permanent de débat sur certaines questions épineuses touchant la procréation et le statut de la femme selon les préceptes de l'islam, eu égard aux défis du développement. Les adversaires de ce groupement affirment qu'il est le fruit des efforts de responsables de l'antenne du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) qui désiraient appliquer un programme en collaboration avec le gouvernement et qui souhaitaient avoir une structure représentative avec laquelle dialoguer afin de trouver des réponses à certaines questions qui ne feraient pas l'unanimité au sein de la communauté. Cette structure se chargerait

alors de transmettre les recommandations et mobiliserait au besoin les populations autour des résolutions.

- **Groupement des associations islamiques en matière de population et de développement social (GAIPDS)** : ce groupement a été créé en avril 1997, dans la foulée de la conférence du Caire tenue en 1996 sur « Population et Développement ». Il a pour objectif de promouvoir des actions susceptibles d'aboutir à une meilleure prise de conscience collective de la population nigérienne sur les questions de population (la planification familiale, la promotion de la femme en islam). Le groupement compte quatorze membres dont l'AIN. Le groupement a à son actif : l'organisation de séminaires régionaux sur la planification familiale et la promotion de la femme, l'élaboration de modules de formation sur le VIH/SIDA, la formation des leaders religieux sur le VIH/SIDA.
- **Majalisal Malumaï** a été mis en place par le sultan de Zinder en 2002. Il regroupe les leaders religieux de la communauté urbaine. Il a pour rôle de prévenir les conflits, de prodiguer des conseils au sultan dans la gestion de sa communauté et d'organiser des prières collectives en cas de calamité naturelle.

Conclusion

Les pratiques de l'islam dans la société nigérienne oscillent entre tradition en perte de vitesse et réformisme en pleine expansion avec des références arabes, la disparition progressive des particularités culturelles traditionnelles, une culture qui se rapproche des civilisations arabophones avec toutes les implications sociologiques, religieuses, vestimentaires, esthétiques et linguistiques qui s'y rattachent.

Les courants réformistes « izalatu-l-bid'a wa iqâtu-s-sunnah » et mystiques « mutasawwifa » sont aujourd'hui les deux pôles musulmans les plus influents au Niger.

Le renouveau de l'islam au Niger se joue dans les deux plus importantes régions du pays : Maradi-Zinder-Diffa et Tahoua-Tillabéri-Niamey. La capitale du Niger est le siège de toutes les influences extérieures, tandis

que Maradi est le moteur du prosélytisme religieux dans le pays, animé par le formidable activisme qui règne au Niger.

Les mouvements religieux dans ces deux villes, soucieux de conserver une emprise sur toutes les composantes de la société nigérienne, sont donc engagés dans une adaptation de leur message aux nouvelles conditions socio-économiques qui prévalent au Niger. Ce serait donc la pression économique et sociale qui anime ce mouvement, l'amenant à réinterpréter les textes religieux, et non une volonté délibérée de réformer le message divin.

Comme on le constate, on ne peut donc pas parler de l'existence d'un « intégrisme » violent, à l'instar de l'Algérie ou de l'Égypte. L'islam au Niger n'a pas encore vraiment atteint une dimension politique. Cependant, il convient de noter qu'avec la dynamique actuelle, dans la vie sociopolitique et économique du Niger, l'islam est une donnée qui gagne en importance. D'une façon ou d'une autre, il a été une dimension qui a déterminé, qui détermine et qui déterminera encore largement l'action politique. Le fait que le serment du président de la République soit prêté sur le Livre de sa confession, le Coran, favorise une fondation encore plus éthique de son action. En effet, l'article 39 de la Constitution de 1999 dispose qu'avant son entrée en fonction le président de la République doit prêter serment sur le Livre saint de sa confession devant la Cour constitutionnelle, en présence des membres de l'Assemblée nationale, en ces termes : « Devant Dieu et devant le peuple nigérien, Nous, Président de la République élu conformément aux lois, jurons solennellement sur le Livre Saint... »

Bibliographie

Ousman Dan Fodio, *Bayan Wujub al-Hijra'ala 'Ibad*, cité p. 110 in *Culture-Civilisation islamique*, 1988, ISESCO.

Journal *Le Républicain*, n° 89 du 12 février 2009.

Journal *Le Républicain*, n° 91 du 22 février 2009.

Journal *Le Républicain*, n° 93 du 27 février 2009.

Études sur les pratiques de l'islam au Niger, DANIDA, août 2006.

LA DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE-ÉCONOMIQUE

Paix, sécurité et résilience climatique au Niger : le rôle de la diplomatie du développement

Mamadou Lamine Sylla

Introduction

Face aux défis croissants de paix, de sécurité et de résilience climatique dans la région du Sahel-Sahara, comment la diplomatie du développement peut-elle contribuer à relever ces enjeux complexes et interdépendants ? Le Niger, en tant qu'exemple emblématique, met en lumière l'interaction entre instabilité politique, défis environnementaux et limitations économiques, rendant urgente l'exploration de financements adaptés. Cette contribution propose d'évaluer dans quelle mesure la diplomatie du développement peut fournir des solutions adaptées et innovantes aux besoins de la région, tout en renforçant sa capacité de résilience.

Description du contexte géographique et climatique du Niger

Le Niger, avec une superficie de 1 267 000 kilomètres carrés, est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest, bordé par l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Nigéria, le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. Sa géographie se caractérise par une division en trois zones climatiques, chacune influençant le mode de vie de sa population. Au nord, la vaste zone saharienne est principalement habitée par des communautés nomades, comme les Touaregs, qui se consacrent au pastoralisme et au commerce itinérant, adaptés aux conditions arides et extrêmes du Sahara. Au centre, dans la zone

sahélienne avec des précipitations modérées, la population est en grande partie semi-nomade, avec certaines communautés sédentarisées. Ici, les habitants dépendent d'une agriculture de subsistance et d'élevage, se déplaçant souvent en fonction de la disponibilité de l'eau et des pâturages. Cependant, en raison des pressions environnementales et économiques croissantes, certaines communautés commencent à se sédentariser de manière plus permanente. Enfin, au sud, la zone soudanienne plus humide accueille une population majoritairement sédentaire, qui profite des conditions propices à l'agriculture pour cultiver des produits comme le mil, le sorgho et, dans certaines zones, le riz. Cette région est la plus densément peuplée du pays en raison de ses ressources naturelles plus abondantes et de sa meilleure disponibilité en eau.

Avec une population d'environ 26 millions d'habitants¹, le Niger fait face à des conditions climatiques extrêmes qui compliquent le développement agricole et limitent ses ressources naturelles.

Indicateurs macroéconomiques du Niger

Sur le plan macroéconomique, le Niger présente des indicateurs qui reflètent à la fois ses limites et son potentiel. Avec un PIB de 15 milliards de dollars en 2022 et un PIB par habitant de 576 dollars, le pays fait face à des défis importants en termes d'endettement et de dépendance économique. Les taux d'inflation et d'investissement sont influencés par la volatilité de la production de produits primaires et la faible diversification de l'économie. La dette publique représente 50 % du PIB, tandis que la dette extérieure atteint 33 %. Ces niveaux d'endettement limitent la capacité du pays à investir dans la sécurité et la résilience climatique, éléments essentiels pour garantir un développement et une paix durables dans la région.

Modèles de financement et leur évolution historique

Depuis leur indépendance dans les années 60, les pays africains, y compris le Niger, sont restés dépendants des modèles de financement proposés par les institutions de Bretton Woods, notamment la Banque mondiale

et le Fonds monétaire international (C. Baulant, 2007). Pour accéder aux ressources financières de ces institutions, ces pays doivent garantir une capacité solide d'exportation de leurs ressources naturelles ou de biens de base. Cela entraîne une dépendance économique autour de l'exportation de ces produits primaires, limitant ainsi le développement d'une industrie locale ou de valeur ajoutée et les rendant vulnérables face aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux.

Cependant, la faiblesse ou la stagnation de la demande internationale des produits agricoles non transformés et la dépendance des pays producteurs à ces produits primaires ont généré un cycle d'appauvrissement économique, dans lequel les pays sont contraints d'augmenter leur production pour compenser la chute des prix internationaux, comme le postule la Théorie de la croissance appauvrissante de Bhagwati (1958). Une partie des recettes (de plus en plus faibles) issues de ces exportations doit être orientée vers le paiement du service de la dette contractée auprès des bailleurs internationaux.

Au fil des ans, cette situation a abouti à une « crise de la dette » qui a perpétué le « cercle vicieux de l'endettement ». Face à la baisse des revenus de l'exportation, les États se voient contraints de contracter de nouveaux prêts pour couvrir le service de la dette, générant une dépendance structurelle vis-à-vis des financements extérieurs sans parvenir à un développement économique tangible.

L'urgence de financements innovants

Le besoin de financements innovants émerge comme une réponse à l'insuffisance des modèles traditionnels. Attention : le financement innovant ne doit pas être confondu avec l'innovation financière.

Il y a financement innovant lorsque le financement :

- introduit de nouvelles approches ou de nouveaux produits pour résoudre les problèmes établis ;

- étend les produits de financement existants et éprouvé, à de nouveaux marchés ou clients.

Les financements innovants fonctionnent ainsi par le biais de partenariats entre des investisseurs privés, des institutions financières, souvent les entreprises technologiques, les gouvernements, en vue de mobiliser de nouvelles ressources (ou de nouveaux types de ressources), d'instruments financiers pour surmonter les obstacles institutionnels ou autres liés au marché.

Ils résolvent les problématiques liées au coût du financement, à l'accès, et réduisent les risques en créant un écosystème d'opportunités qui ne se limitent pas seulement à l'offre de capital financier. Ces mécanismes visent à diversifier les sources de financement et à alléger le fardeau de la dette, permettant aux États de canaliser les ressources vers le développement humain et la résilience climatique.

Illustrations

Le Nigéria fait partie des pionniers qui ont expérimenté avec succès les financements innovants. En effet, en 1977, le gouvernement nigérian a créé le programme baptisé Agricultural Credit Guarantee Fund Scheme (ACGSF). Cette initiative vise à apporter la garantie institutionnelle aux banques afin de les encourager à financer les exploitations agricoles. En 2009, l'ACGSF avait garanti au total près de 650 000 prêts d'une valeur de 230 millions² de dollars US. Ce programme a permis non seulement d'accroître la productivité du secteur agricole nigérian en mobilisant des fonds pour les agro-industries nigérianes mais également à partager le risque (des banques ayant financé ces agriculteurs) avec l'État à travers le fonds de garantie.

Par ailleurs, les investisseurs privés peuvent apporter des opportunités de co-investissement à des organismes publics et des banques visant à catalyser les investissements dans le secteur et à jouer les rôles d'exploitation et de placement dans des partenariats publics privés (PPP).

Le financement innovant se présente comme un outil complémentaire – et non substitutif – des modèles traditionnels. La mise en œuvre de ces mécanismes nécessite une diplomatie du développement capable de capter des investissements et de renforcer la coopération dans des domaines cruciaux, telles l'éducation, la santé et l'accès aux services de base, dans le cadre d'une paix durable et d'une résilience efficace face au changement climatique.

Conclusion

En somme, l'étude des défis de paix, de sécurité et de résilience climatique dans la région du Sahel-Sahara, et en particulier au Niger, met en évidence la nécessité de restructurer les approches du financement actuelles pour permettre un développement plus durable, plus humain. La diplomatie du développement émerge comme un instrument-clé pour articuler des financements innovants et traditionnels, orientés vers la résolution des problèmes structurels de la région. Cette analyse souligne l'importance d'une stratégie diplomatique qui priorise tant la sécurité que le développement humain dans les pays du Sahel-Sahara et qui réponde aux défis climatiques et de financement par une coopération internationale adaptée aux réalités locales.

Notes

- 1 Rapport 2022 de la Direction nationale de la statistique.
- 2 Organisation des Nations Unies : Rapport 2015, Commission économique pour l'Afrique.

Bibliographie

Allais M. (1993), « Les conditions monétaires d'une économie de marché : des enseignements du passé et aux réformes de demain », revue *Économie et politique*.

Banque africaine de développement, *Rapport annuel 2021*.

Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la dette*, édition II.

Central Bank of Nigeria (2021), *Overview of NIRSAI*.

Coulibaly M. (1997), *Pourquoi 5 = 1*, Cahiers du CERES.

Friedman M. (1992), *La Monnaie et ses pièges*, Dunod.

Mounier A. (2016), *Critique de l'économie politique du développement et de la croissance : théories, idéologies et politiques*, Breal.

Ollivier A. (2015), « Financements innovants pour les PME/PMI : mode d'emploi », *Finance et Innovation*.

Organisation des Nations Unies, Rapport 2021 de la Commission économique pour l'Afrique.

Sylla M.L. (2021), *Vision prospective du financement des économies de la zone UEMOA à travers l'intelligence économique*, Nouvelles éditions numériques africaines (NENA).

Intervention à Bassikounou : réduction des risques de conflit et adaptation au changement climatique pour améliorer les moyens de subsistance

José Manuel Baldó

Résumé

Cette étude vise à analyser l'impact de l'augmentation de la population et des activités agricoles sur l'utilisation des ressources naturelles dans la région de Bassikounou, en Mauritanie. En évaluant les effets du changement climatique et en identifiant les pratiques de gestion des ressources, ce travail propose des interventions visant à réduire l'impact environnemental et social de ces dynamiques. Ces recommandations comprennent des stratégies de conservation des ressources en eau, des mesures de protection contre les incendies et des pratiques de gestion durable des terres et des ressources forestières. Les résultats montrent l'importance d'une gestion intégrée et communautaire pour renforcer la résilience climatique et améliorer les moyens de subsistance locaux.

Introduction

La région de Bassikounou, dans le sud-est de la Mauritanie, est confrontée à des pressions croissantes sur ses ressources naturelles, exacerbées par une augmentation de la population locale et réfugiée. Le camp de réfugiés de Mbera, qui accueille des personnes déplacées en raison de l'insécurité au Mali, a contribué à une hausse significative de la charge sur les terres et les ressources disponibles, particulièrement l'eau et la végétation. Cette situation est aggravée par le changement climatique qui modifie le régime pluviométrique de la région, accentuant les risques d'inondation, de sécheresse et de dégradation des sols.

Dans ce contexte, il est essentiel d'analyser les facteurs qui influencent l'utilisation des ressources naturelles et de proposer des interventions adaptées pour atténuer ces impacts. Les enjeux principaux sont la surexploitation des pâturages et des points d'eau, la déforestation pour la production de charbon de bois et la fréquence élevée des incendies de brousse. Ces pratiques affectent la durabilité écologique et sociale de Bassikounou, posant des défis pour la résilience communautaire. Ce travail vise à évaluer ces défis et à développer des recommandations pour promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, en tenant compte des dynamiques locales et des pratiques de subsistance.

Méthodologie

Pour évaluer les impacts environnementaux et sociaux de l'utilisation des ressources naturelles à Bassikounou, plusieurs sources de données et méthodes ont été employées :

- **Données météorologiques :** la température et les précipitations ont été analysées de 1981 à 2022 en utilisant les données du projet POWER de la NASA. Ces informations permettent d'observer les tendances climatiques et de mieux comprendre les variations dans la disponibilité des ressources en eau.
- **Productivité de la biomasse :** la biomasse végétale, mesurée en matière sèche (kg/ha), a été analysée sur la période de 1999 à 2022. Les données fournies par Action contre la faim (ACF) dans le cadre du programme SigSahel ont permis d'évaluer la disponibilité des ressources pastorales et forestières.
- **Incendies de forêt :** les données sur les incendies (2020-2022) ont été obtenues grâce au capteur VIIRS des satellites NASA/NOAA. Cette source permet de localiser les foyers d'incendie avec précision et de comprendre les dynamiques spatiales des incendies dans la région.

Ces données ont été complétées par une revue documentaire des études disponibles, incluant des informations cartographiques de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (2016) et des visites de terrain pour valider les données et identifier les conditions locales. Les observations sur le terrain

ont également permis de recueillir des témoignages de la population locale sur les pratiques de subsistance, les conflits d'usage des ressources et les perceptions des changements climatiques.

Résultats

Les résultats de l'analyse montrent comment les changements climatiques et les dynamiques socio-économiques affectent l'écosystème et les ressources naturelles de la région de Bassikounou, exacerbant les conflits d'usage et les défis de durabilité. Les résultats principaux se classent en trois volets : les impacts climatiques, la diminution de la biomasse et la fréquence des incendies de forêt. Chacun de ces volets est détaillé ci-dessous.

Changement climatique et précipitations

L'analyse des données météorologiques pour la période de 1981 à 2022 révèle une augmentation progressive des précipitations moyennes annuelles à Bassikounou, passant d'environ 250 mm au début des années 80 à 350 mm en 2022. Une tendance similaire est observée dans la ville voisine de Fassala, où les précipitations annuelles sont passées de 200 mm à 550 mm sur la même période. Cependant, cette augmentation ne s'accompagne pas d'une répartition uniforme des pluies au cours de l'année, mais plutôt d'une concentration sur des périodes plus courtes et intensives.

Cette modification du régime pluviométrique présente plusieurs conséquences directes et indirectes :

- **Inondations temporaires** : les fortes précipitations concentrées sur quelques jours entraînent des crues rapides des oueds (cours d'eau temporaires), provoquant des inondations qui affectent les terres cultivables et les habitations dans certaines zones.

- **Érosion accrue des sols** : l'augmentation des épisodes de pluie intense entraîne un ruissellement de surface plus prononcé, qui accentue l'érosion des sols, en particulier dans les zones de pente. Cela réduit la fertilité des sols et leur capacité à retenir l'eau, aggravant la désertification locale.

• **Modifications hydrologiques**: la concentration des pluies a pour effet de limiter l'infiltration en profondeur de l'eau, ce qui impacte la recharge des nappes phréatiques et la disponibilité de l'eau pour les usages agricoles durant la saison sèche.

Ces phénomènes d'inondation et d'érosion posent des défis pour la gestion des terres et nécessitent des solutions d'infrastructure pour mieux gérer les ressources en eau et prévenir la dégradation des sols.

Figure 1. Évolution de la pluviométrie annuelle (mm/m²), 1981-2022, à Fassala

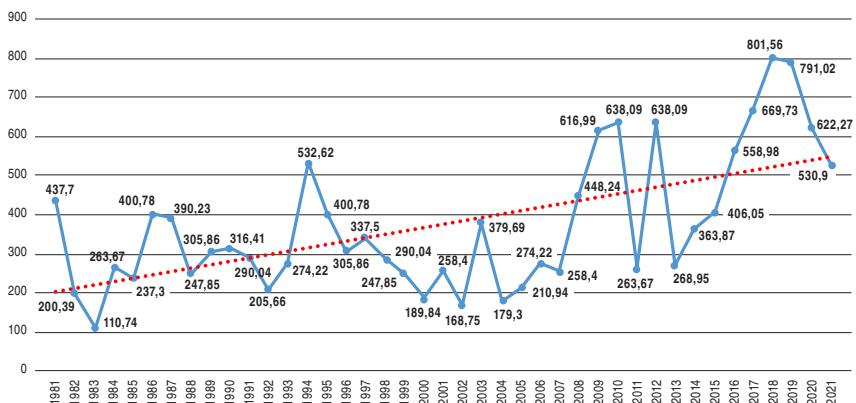


Figure 2. Évolution de la pluviométrie annuelle (mm/m²), 1981-2022, à Bassilkounou

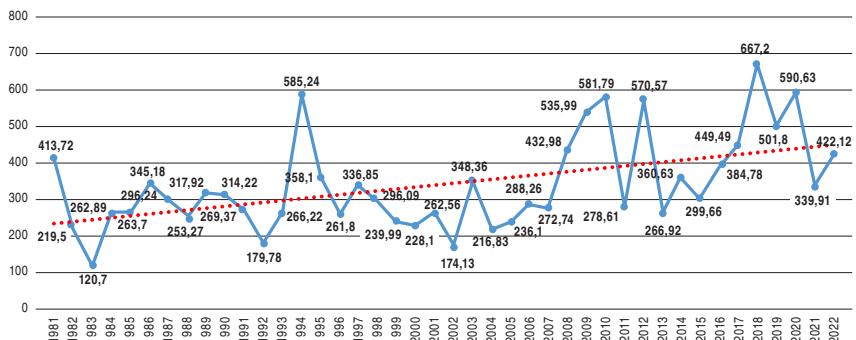
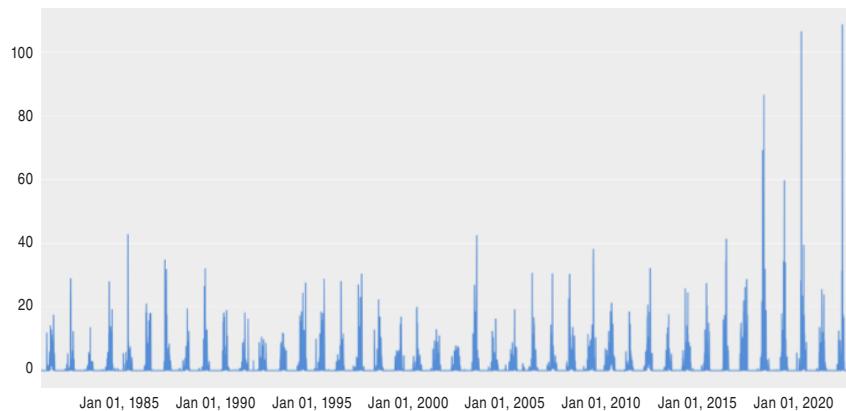


Figure 3. Intensité des précipitations journalières, 1981-2022, Bassikounou

Diminution de la biomasse et disponibilité des ressources pastorales

La productivité de la biomasse dans la région a été évaluée sur la période de 1999 à 2022, en utilisant des données fournies par le programme SigSahel et l'ACF. La biomasse, mesurée en kilos de matière sèche par hectare (kg/ha), est un indicateur-clé de la disponibilité des ressources pour le pâturage et la biodiversité locale.

Les résultats révèlent une diminution significative de la biomasse dans les zones pastorales, en particulier dans le sud de la région de Bassikounou et les wilayas du Hodh el Chargui et du Hodh el Garbi. Cette réduction de la biomasse est attribuée à plusieurs facteurs :

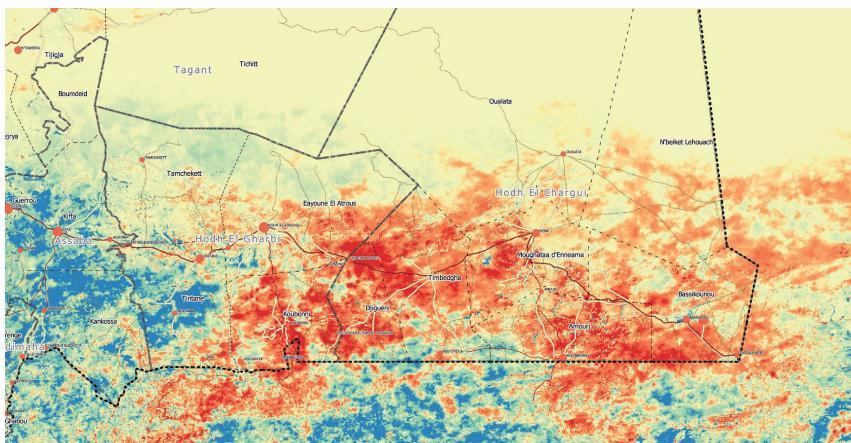
- **Surpâturage** : la sédentarisation des éleveurs en raison de l'insécurité au Mali et l'augmentation de la population réfugiée au camp de Mbera ont entraîné une concentration des activités pastorales dans une zone restreinte. Cette surcharge de bétail provoque un épuisement rapide des pâturages et limite leur régénération naturelle.

- **Déforestation et coupe de bois** : la coupe d'arbres pour le bois de chauffage et la production de charbon est une pratique répandue, utilisée tant par les populations locales que par les réfugiés. Cette exploitation

intensive des ressources ligneuses a entraîné une dégradation notable des écosystèmes forestiers, ce qui réduit non seulement la biomasse mais aussi la biodiversité et la protection naturelle contre l'érosion des sols.

• **Modification des pratiques agricoles :** en raison de la rareté des ressources pastorales, certaines communautés ont recours à des pratiques telles que l'émondage des arbres pour nourrir le bétail en période de sécheresse, contribuant ainsi à la dégradation des terres. La réduction des ressources végétales fragilise également les sols, les rendant plus vulnérables face aux effets de l'érosion et du ruissellement.

Figure 4. Données sur la productivité de la biomasse (1999-2022) analysées et publiées par ACF (SigSahel). Différence de productivité entre 2022 et 1999.



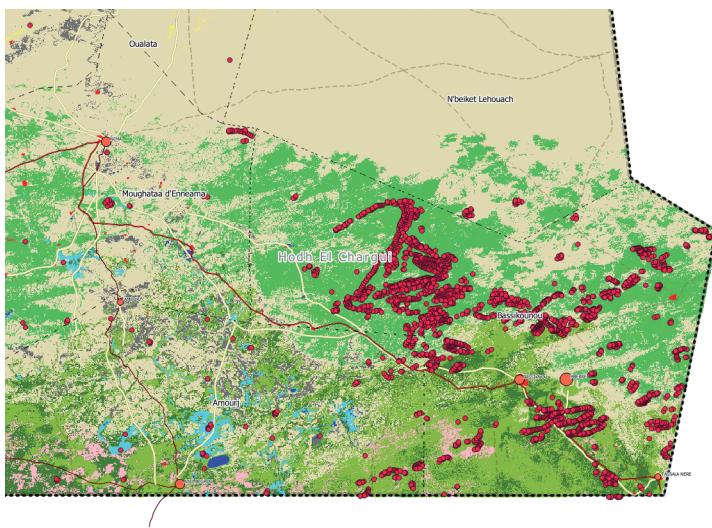
La diminution de la biomasse a des impacts significatifs sur la résilience des écosystèmes locaux. Les pratiques de reboisement ainsi que la régulation du pâturage apparaissent comme des solutions essentielles pour contrer cette tendance à la dégradation.

Incendies de forêt : fréquence et impact sur l'environnement

Les données satellitaires du capteur VIIRS (2020-2022) révèlent une concentration élevée de foyers d'incendie dans la région de Bassikounou,

en particulier dans les zones de savane arborée et arbustive situées au sud du camp de réfugiés de Mbera. Le nombre total d'incendies enregistrés dans la Moughataa de Bassikounou et dans les zones environnantes s'élève à 2 738 foyers, représentant environ 41 % des incendies signalés en Mauritanie.

Figure 5. Le nombre de feux identifiés dans la Moughataa de Bassikounou et la Moughataa voisine d'Amourj s'élève à 2 738 au cours de la période 2020-2022, ce qui représente 41 % du nombre total des 6 717 feux recensés sur l'ensemble de la Mauritanie.



Les principaux facteurs susceptibles de contribuer à la fréquence des incendies dans la région nécessitent une exploration approfondie pour être confirmés. Parmi eux, on pourrait inclure :

- **Pratiques agricoles et pastorales :** il est supposé que l'utilisation du feu pourrait être une méthode courante dans cette région pour nettoyer les terrains de pâturage ou faciliter l'accès aux nouvelles pousses de végétation pour le bétail. Cependant, la fréquence, les modalités spécifiques et l'impact réel de ces pratiques nécessitent davantage de constatations sur le terrain. Une **étude de cas détaillée à Bassikounou**

permettrait de clarifier l'ampleur de cette utilisation du feu ainsi que ses impacts potentiels, notamment en période de sécheresse, lorsque le risque de propagation incontrôlée est plus élevé.

- **Conflits d'usage des terres** : les tensions entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès aux ressources pourraient également jouer un rôle dans l'augmentation des incendies, avec des actes potentiels de sabotage tels que l'incendie intentionnel de zones de pâturage ou de terres agricoles. Toutefois, il est nécessaire de mener des investigations supplémentaires pour évaluer la fréquence de tels incidents et leurs origines réelles dans la région de Bassikounou.

Les impacts des incendies dans la région sont multiples :

- **dégradation des sols et perte de fertilité** : la combustion de la biomasse végétale détruit la couverture protectrice des sols, laissant ces derniers exposés à l'érosion ; cela réduit la fertilité des terres, impactant directement l'agriculture et le pastoralisme ;

- **perte de biodiversité** : les incendies fréquents perturbent les écosystèmes locaux, réduisant la diversité des espèces végétales et animales et compromettant les services écosystémiques tels que la régulation du cycle de l'eau et la séquestration du carbone ;

- **impact socio-économique** : la destruction des terres de pâturage et de ressources forestières compromet les moyens de subsistance des populations locales et réfugiées, accentuant les tensions sociales et les conflits autour des ressources restantes.

Discussion

L'augmentation de la population réfugiée et la sédentarisation des pratiques pastorales en raison de l'insécurité dans la région limitent les possibilités de transhumance traditionnelle, entraînant une pression accrue sur les ressources locales. La surexploitation des ressources naturelles, combinée aux effets du changement climatique, exacerbe les tensions sociales et affecte la durabilité des écosystèmes locaux. La pratique de la coupe d'arbres pour le bois de chauffage et le charbon de

bois ainsi que l'utilisation du feu pour la gestion des pâturages contribuent à une déforestation rapide et à une vulnérabilité accrue aux incendies.

Les résultats montrent la nécessité d'interventions axées sur :

1. La gestion de l'eau et de l'érosion : la construction de digues, de cordons de pierres et de terrasses pour ralentir le ruissellement et améliorer l'infiltration d'eau. Ces infrastructures permettront de réduire l'érosion des sols et d'accroître la disponibilité de l'eau pendant les périodes sèches.

2. L'amélioration des pratiques pastorales : la mise en place de périmètres de pâturage contrôlés et de rotations de pâturages pour limiter le surpâturage et préserver la biomasse.

3. La sensibilisation à la prévention des incendies : former les communautés locales aux pratiques de prévention des incendies et fournir des équipements de lutte contre le feu. Des campagnes de sensibilisation pourraient aussi aider à changer les pratiques de gestion des pâturages pour éviter les incendies incontrôlés.

4. La transition vers des sources de combustible durables : promouvoir l'utilisation de gaz ou de biogaz subventionnés pour réduire la dépendance au charbon de bois et initier des programmes de reboisement pour restaurer les écosystèmes.

Propositions d'intervention

Basées sur les résultats de l'analyse, les propositions d'intervention se concentrent sur trois domaines-clés : la gestion de l'eau et la réduction de l'érosion ; la sécurisation des périmètres agricoles et la résolution des conflits entre utilisateurs des ressources ; la prévention et la gestion des incendies. Ces interventions sont conçues pour renforcer la résilience des écosystèmes locaux et améliorer les moyens de subsistance de la population, tout en atténuant les impacts du changement climatique et des pratiques non durables.

Techniques pour la gestion de l'eau et la réduction de l'érosion

La région de Bassikounou souffre d'une érosion accrue due aux précipitations intenses et à la faible couverture végétale. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des infrastructures et des techniques visant à ralentir le ruissellement, favoriser l'infiltration de l'eau et stabiliser les sols.

Infrastructures de ralentissement et de conservation de l'eau

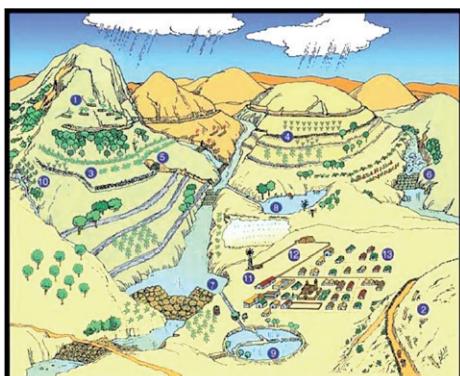
- **Digues et cordons de pierres**: ces structures construites le long des lignes de pente permettent de retenir l'eau pendant les précipitations et d'augmenter le temps d'infiltration dans le sol. Elles contribuent également à réduire la vitesse du ruissellement, minimisant ainsi l'érosion.
- **Terrasses nivelées**: dans les zones de pente modérée, des terrasses nivelées peuvent être créées pour capturer l'eau de ruissellement et réduire la perte de sol. Ces terrasses sont adaptées à la plantation de cultures et d'espèces ligneuses, améliorant ainsi la biodiversité locale.
- **Zaïs et demi-lunes**: les zaïs sont des trous creusés dans le sol qui capturent l'eau de pluie, permettant d'augmenter la rétention d'eau et de favoriser la croissance des plantes. Disposés en quinconce, ils optimisent la collecte de l'eau et améliorent la fertilité du sol.
- **Bassins de percolation**: ces étangs temporaires captent les eaux de ruissellement pendant les fortes pluies, permettant une infiltration progressive dans le sol et une recharge des nappes phréatiques locales.

Techniques de reboisement et de restauration des sols

- **Reboisement avec espèces locales**: la plantation d'espèces adaptées aux conditions climatiques locales (par exemple l'acacia) peut aider à stabiliser les sols, réduire l'érosion et augmenter la disponibilité de biomasse pour le pâturage.

- **Zones de protection végétale** : la création de zones de protection végétale en périphérie des cours d'eau et des bassins versants permet de limiter l'accès des troupeaux, protégeant ainsi la végétation contre le surpâturage et permettant une meilleure régénération des ressources naturelles.

Figure 6. Schéma des infrastructures de ralentissement et de leur disposition dans un bassin versant.



1. Excavation de tranchées pour le reboisement
2. Anneaux de collecte des eaux de ruissellement et de l'eau de ruissellement
3. Bancs nivélés avec barrières vivantes
4. Terrasses nivélées pour la plantation et la culture
5. Mur de soutènement en pierre
6. Barrage de Gavion pour la filtration
7. Barrage de stockage de l'eau
8. Abreuvoirs pour l'arrosage et l'irrigation auxiliaire
9. Abreuvoir
10. Recharge des sources
11. Digue de retenue
12. Cordons de pierres
13. Zaïs et demi-lunes

Source : Raúl Hernández Garciadiego, Gisela Herreras Guerra, in *Tecnologías Apropriadas de Regeneración de Cuencas para la Obtención de Agua, Alternativas*.

Sécurisation des périmètres agricoles et résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Les tensions entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès aux ressources naturelles sont fréquentes dans la région de Bassikounou. Ces conflits peuvent être atténués en mettant en place des mesures spécifiques pour sécuriser les périmètres agricoles et réguler l'accès aux pâturages.

Mesures de sécurisation des terres

- **Clôture des terres agricoles** : l'installation de clôtures physiques autour des périmètres agricoles permet de délimiter clairement les zones cultivées, protégeant ainsi les cultures contre les dommages causés par les troupeaux.

- **Zones-tampons**: établir des zones-tampons entre les terres agricoles et les pâturages réduit les interactions directes et les risques de conflits. Ces zones peuvent également servir de barrière naturelle pour prévenir l'érosion.

Gestion des itinéraires de pâturage et des points d'eau

- **Révision des passages du bétail**: la définition de corridors spécifiques pour le passage du bétail vers les points d'eau permet de limiter les interactions avec les terres cultivées et de sécuriser les cultures.
- **Régulation des zones d'abreuvement**: la mise en place de règles de gestion des points d'eau (temps de pâturage et accès contrôlé) permet de maintenir ces zones en bon état et de prévenir leur dégradation.

Systèmes de prévention des conflits et sensibilisation

- **Comités de médiation**: créer des comités locaux de médiation permet de résoudre rapidement les différends entre agriculteurs et éleveurs et d'établir des accords d'utilisation des ressources. Ces comités fournissent une plateforme de dialogue et de négociation, réduisant ainsi les tensions.
- **Éducation et formation**: organiser des sessions de formation pour sensibiliser les communautés sur les droits d'accès aux ressources naturelles et sur les bonnes pratiques de gestion des terres.

Prévention des incendies et gestion durable des ressources forestières

Les incendies de forêt sont une menace majeure dans la région de Bassikounou, exacerbée par les pratiques de gestion des pâturages et l'utilisation de bois de chauffage. Des mesures préventives et des pratiques de gestion durable des ressources sont nécessaires pour réduire la fréquence et l'impact des incendies.

Sensibilisation et formation de la population

- **Campagnes de sensibilisation** : mener des campagnes pour informer les populations locales sur les dangers des incendies, les pratiques de prévention et les impacts écologiques à long terme. Ces campagnes peuvent inclure des ateliers communautaires, des programmes scolaires et l'utilisation de médias locaux.

- **Formation aux techniques d'extinction** : former les résidents aux techniques de lutte contre les incendies, notamment la gestion des combustibles forestiers, la création de coupe-feux et l'intervention rapide en cas de départ de feu. Fournir des équipements de base (extincteurs, vêtements résistant au feu, outils) pour une meilleure réponse aux incendies.

Alternatives énergétiques pour réduire la dépendance au bois

- **Introduction de sources de combustibles alternatives** : promouvoir l'utilisation du gaz ou du biogaz, subventionnés par les autorités, comme alternatives au charbon de bois. Ces sources d'énergie plus propres et durables permettent de réduire la pression sur les ressources forestières.

- **Exploitation des expériences locales réussies** : certaines initiatives locales de distribution de gaz ou de production de biogaz ont eu des résultats positifs et pourraient être étendues à d'autres zones. Analyser et reproduire ces modèles encourage l'adoption de solutions énergétiques durables.

Recommandations pour l'engagement communautaire et la gestion participative

Les interventions proposées requièrent un fort engagement des communautés locales pour garantir leur succès et leur pérennité. Il est recommandé d'établir des partenariats avec les communautés pour une gestion participative des ressources naturelles et une mise en œuvre efficace des mesures de protection.

- **Formation de groupes de gestion locaux:** constituer des groupes communautaires responsables de la surveillance des pratiques de pâturage, de l'utilisation des points d'eau et de la prévention des incendies. Ces groupes, en collaboration avec les autorités locales, permettent une meilleure appropriation des ressources et un suivi plus régulier des pratiques.
- **Systèmes de suivi participatif:** impliquer les communautés dans la surveillance des ressources naturelles, notamment pour suivre l'évolution de la biomasse, la fréquence des incendies et l'état des points d'eau. Ces données peuvent être recueillies par les résidents eux-mêmes et servir de base pour adapter les pratiques de gestion au fil du temps.

Conclusion

Les défis auxquels fait face la région de Bassikounou révèlent une interaction complexe entre les dynamiques climatiques, sociales et environnementales, qui nécessitent une approche intégrée pour préserver les ressources naturelles et promouvoir la résilience communautaire. L'augmentation de la population et la sédentarisation des pratiques pastorales ont intensifié la pression sur les ressources locales, tandis que les effets du changement climatique, avec des précipitations plus intenses et irrégulières, augmentent les risques d'érosion, d'inondations et de dégradation des terres.

Les propositions d'intervention décrites dans cette étude offrent des solutions concrètes pour répondre aux besoins environnementaux et sociaux de la région, en tenant compte des particularités locales. Les principaux axes d'intervention recommandés se résument comme suit:

Gestion durable de l'eau et réduction de l'érosion

La construction de structures de ralentissement du ruissellement, comme des digues, des cordons de pierres et des bassins de percolation, contribuera à capter l'eau pendant les précipitations et à améliorer l'infiltration dans les sols. En ralentissant l'écoulement, ces infrastructures

aident à réduire l'érosion et à stabiliser les terres, augmentant la disponibilité de l'eau pour les usages agricoles et pastoraux en période de sécheresse.

Protection des périmètres agricoles et résolution des conflits entre utilisateurs des ressources

Les mesures de sécurisation des terres agricoles, incluant des clôtures et des zones-tampons, sont essentielles pour limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs. La création de corridors pour le passage du bétail et la régulation des points d'eau permettent une utilisation plus équitable des ressources naturelles, renforçant la coexistence pacifique entre les différentes communautés d'utilisateurs.

Prévention des incendies et gestion des ressources forestières

La prévention des incendies, par le biais de campagnes de sensibilisation et de formation aux techniques d'extinction, est cruciale pour protéger les écosystèmes de Bassikounou. En parallèle, l'introduction de sources de combustibles alternatives, comme le gaz ou le biogaz, vise à réduire la dépendance au bois et au charbon, diminuant ainsi la pression sur les ressources forestières.

Engagement communautaire et gestion participative

L'implication des communautés locales dans la gestion des ressources, par la formation de groupes de surveillance et des systèmes de suivi participatif, est un élément-clé pour assurer la durabilité des interventions. Cette approche encourage l'appropriation des ressources et permet d'adapter les pratiques en fonction des observations et des besoins locaux.

Ces propositions, lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière coordonnée, offrent une réponse stratégique aux problèmes de gestion des ressources naturelles, tout en améliorant la résilience face aux impacts du changement

climatique. Elles permettent de développer des pratiques de gestion intégrée, qui non seulement contribuent à la durabilité écologique, mais renforcent également la cohésion sociale et la sécurité alimentaire dans la région. La réussite de ces interventions dépendra de la collaboration entre les communautés locales, les autorités régionales et les partenaires du développement, pour garantir des résultats à long terme et une adaptation continue aux évolutions environnementales et sociales.

Références

- Béscos Atin A. et Camarasa Belmente A.M. (2000), *Elaboración de cartografía de zonas inundables: Aplicación al llano de inundación del río Arga (Navarra)*, Serie Geográfica, (9), 219-236.
- Comisión Nacional del Agua (2008), *Captación de agua de lluvia*, Boletín del Archivo Histórico del Agua, Año 13, Número Especial.
- Fansa Saleh G. et Pérez Cueva A.J. (2023), *El sistema de meskat en la cuenca del río Hammam (Sousse, Túnez)*, Investigaciones Geográficas, (79), 153-178.
- Fernández Escalante E. (2013), *Técnicas de recarga artificial de acuíferos: Aplicación en entornos mediterráneos*, Asociación Internacional de Hidrogeólogos.
- Leal Filho W. et de Trincheria Gomez J. (ed.) (2018), *Rainwater-Smart Agriculture in Arid and Semi-Arid Areas*, Springer.
- Martos-Rosillo S. et Durán J.J. (ed.) (2022), *Siembra y cosecha de agua en Iberoamérica*, Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo.
- Nations Unies (s.f.), *Réduction des risques de catastrophe : directives PDNA*, volume B, secteur transversal.
- Nyamadzawo G., Wuta M., Nyamangara J. et Nyamugafata P. (2014), « Optimizing dambo (seasonal wetland) cultivation for climate change adaptation », *International Journal of Agricultural Sustainability*.
- Von Der Heyden C.J. et New M.G. (2003), *The role of a dambo in the hydrology of a catchment and the river network downstream*, Hydrology and Earth System Sciences Discussions.

De la vulnérabilité à l'agencéité : repenser le rôle des femmes sahéliennes au cœur des dynamiques de paix et de sécurité

Yousra Abourabi

Introduction

Le Sahel, vaste région semi-aride s'étendant de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique centrale, est aujourd'hui au cœur de dynamiques de violence et d'insécurité complexes. Terrorisme, conflits armés, crises humanitaires et effondrement des institutions étatiques y forment un enchevêtrement de fragilités qui exacerbent la précarité des populations locales. Dans ce contexte, les femmes du Sahel se retrouvent au carrefour des vulnérabilités et des résiliences. Sujettes à la violence multidimensionnelle, elles émergent également comme des actrices essentielles aux efforts de paix.

Les agendas internationaux sur la paix, la sécurité et la lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE), incarnés par des cadres normatifs tels que la Résolution 1325 (2000) et la Résolution 2242 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies, visent à reconnaître et renforcer la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité. Ces résolutions encouragent les États-membres à inclure les femmes non seulement en tant que victimes nécessitant une protection, mais aussi en tant qu'actrices essentielles des processus de stabilisation et de lutte contre l'extrémisme violent. Les femmes ne sont plus simplement vues comme des victimes de la radicalisation, elles sont également mobilisées comme « actrices préventives » dans la lutte contre l'extrémisme. Cependant, la fusion de l'agenda FPS (Femme, Paix et Sécurité) et de l'agenda P/CVE a suscité de vives critiques de la part des chercheuses et militantes féministes.

De manière plus large, l'inégalité de genre au Sahel constitue un obstacle majeur à la paix et à la stabilité. Les indices de disparité de genre y sont parmi les plus élevés au monde : le Niger, le Tchad et le Mali figurent respectivement aux 151^e, 150^e et 148^e rangs sur 152 pays selon l'Indice d'inégalité de genre (GII) du PNUD. S'il y a eu des tentatives de réforme, elles se sont heurtées à des résistances de la part des groupes religieux conservateurs. Le Code de la famille au Mali en 2009 illustre bien cette résistance structurelle au changement.

Dans le Sahel de l'Ouest, le ratio de décès maternel (602 décès pour 100 000 naissances vivantes), est presque trois fois supérieur au taux mondial (211 décès). Il y a plus de 20 millions de filles mineures mariées dans le Sahel, avec 53 % de jeunes femmes mariées avant l'âge de 18 ans. Dans les pays du Sahel central, les taux sont encore plus élevés : 7 femmes sur 10 sont mariées avant 18 ans. La grande majorité des filles adolescentes (soit 95 %) ne vont pas à l'école, ce qui contribue au faible taux d'alphabétisme de la région. Dans tous les pays du Sahel, moins de la moitié des femmes adultes sont alphabétées, et seulement 3 à 6 filles sur 10 complètent l'éducation primaire au Mali, au Tchad et au Niger.

C'est dans ce contexte que la présente étude se propose d'aborder la redéfinition du rôle des femmes sahéliennes, à la fois victimes de violences et actrices des cadres de paix et de sécurité. Il ne s'agira pas simplement d'analyser les agendas FPS et P/CVE mais également d'intégrer les notions d'agencéité (agency), de vulnérabilité et de transformation sociale.

I. Genre, insécurité et vulnérabilité au Sahel : les femmes au cœur de la crise sécuritaire

L'insécurité au Sahel : des impacts différenciés

Au Sahel, l'insécurité affecte les femmes de manière différenciée. Les femmes et les filles font face à de hauts niveaux de violence sexuelle et de violence basée sur le genre (VBG) de la part des forces armées et des différents groupes armés. Le viol, les mariages forcés et les mariages

de mineures, la mutilation génitale féminine et le trafic des filles et des femmes ont connu une augmentation considérable durant la dernière décennie.

Une forme d'insécurité supplémentaire est la désertification qui pose également la question de l'accès des femmes aux terres cultivables. Plusieurs cas de figure apparaissent sur le terrain : les femmes se voient retirer leurs champs ou attribuer des terres marginales et de mauvaise qualité, et la pénurie des récoltes amène des hommes à concéder aux femmes un champ collectif. Si ces terres peuvent leur assurer des revenus, la dégradation des sols mène notamment à l'alourdissement des tâches agricoles des femmes, avec une baisse des rendements. Par ailleurs, les intrants et le matériel agricole sont d'abord destinés aux hommes.

En 2023, à peu près 2,78 millions de personnes déplacées ont été enregistrées dans la région. L'insécurité au Sahel a provoqué d'importants déplacements de population. Les femmes et les enfants constituent plus de 80 % des déplacés internes, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Cela a un impact direct sur la sécurité économique des femmes. Dans les pays touchés par le conflit, les filles risquent 2,5 fois plus que les garçons de ne pas être scolarisées. Avec moins d'opportunités éducatives, elles ont moins la possibilité de reconstruire leur vie et se protéger contre les abus.

Les femmes déplacées doivent souvent abandonner leurs terres agricoles, qui constituent une source nécessaire de revenus. Au Burkina Faso et au Mali, les femmes rurales dépendent des récoltes agricoles pour subvenir aux besoins de leur famille. La perte de ces moyens de subsistance aggrave leur précarité économique et les pousse à chercher de nouvelles opportunités dans des camps de réfugiés où elles doivent faire face à de nouvelles formes d'exploitation. Par exemple, des femmes déplacées sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans le secteur informel ou de recourir à des stratégies de survie (y compris le mariage précoce de leurs filles).

En outre, dans les camps de réfugiés ou les sites de déplacés internes, les femmes encourent des risques accrus de violence sexuelle et d'exploitation économique. L'accès limité aux ressources essentielles (eau, nourriture, services de santé) les pousse à dépendre des aides humanitaires, ce qui réduit leur autonomie économique et renforce leur vulnérabilité. Dans un contexte d'exposition particulière aux abus sexuels, il arrive aux parents de marier leurs filles très jeunes afin de les protéger de la violence des camps. L'accès limité aux services de santé en raison de la destruction des infrastructures et la mainmise des groupes armés sur certaines régions sont une difficulté supplémentaire. Par exemple, au Burkina Faso, selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), 65 % des formations sanitaires du Sahel sont fermées, engendrant des conséquences néfastes sur l'accessibilité aux soins pour près de 500 000 personnes déplacées internes.

L'exclusion genrée des dispositifs de gouvernance locale

L'exclusion des femmes des processus décisionnels de paix et de sécurité au Sahel ne se manifeste pas seulement dans les négociations formelles, mais également dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi des accords de paix, réduisant la capacité des femmes à influer sur les politiques de sécurité. Ce phénomène est à la fois une conséquence et un catalyseur des dynamiques d'inégalité de genre dans la région.

Les processus de paix au Sahel, notamment ceux liés à la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015 au Mali, illustrent de manière flagrante l'exclusion des femmes de ces processus et révèlent leur marginalisation. L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, appelé « Accord de Bamako », a été signé en mai et juin 2015 entre le gouvernement malien et deux coalitions de groupes armés : la Coordination et la Plateforme. Ce processus de paix a fait l'objet de plusieurs critiques l'accusant d'être hautement internationalisé, précipité et de ne refléter que les intérêts des médiateurs et des acteurs d'une élite politique plutôt que d'amener un réel changement politique.

L’exclusion des femmes ne résulte pas simplement d’une omission volontaire des acteurs politiques et des groupes armés, elle s’inscrit dans des dynamiques structurelles plus profondes. Elle s’explique en partie par l’homosocialité des réseaux de pouvoir, où l’accès aux ressources de décision (informations, financement, postes) est contrôlé par des hommes.

Dans certains pays sahéliens, des quotas de genre ont été instaurés pour augmenter la représentation des femmes dans les instances législatives. Le Burkina Faso est souvent cité en exemple pour son adoption d’un quota de 30 % de femmes dans les assemblées législatives. Si les quotas ont permis d’augmenter le nombre de femmes élues, ils n’ont pas nécessairement transformé les dynamiques de pouvoir au sein des institutions. Selon Tripp *et al.*, plusieurs critiques des quotas, y compris parmi les féministes, considèrent que les quotas de genre peuvent aboutir à une forme de politique de l’inclusion symbolique (« tokenism ») des femmes, sans leur donner de réels leviers d’influence, devenant ainsi un autre mécanisme au service de la politique de patronage. Cette critique repose sur le constat que, même lorsque des quotas sont adoptés, les femmes sont souvent cantonnées à des rôles subalternes ou instrumentalisées pour satisfaire des objectifs de légitimation internationale, sans pour autant transformer les dynamiques de pouvoir. Ce processus de « tokenism » ne modifie donc pas les structures patriarcales sous-jacentes.

II. Les femmes comme actrices stratégiques de la sécurité : de la médiation locale à l’intégration dans les dispositifs de P/CVE

Les femmes dans les initiatives locales de paix

Dans le contexte des conflits armés du Sahel, les femmes jouent un rôle central dans les initiatives locales de paix malgré leur invisibilisation dans les accords formels. Elles assument de plus en plus les fonctions de médiatrices ou encore d’intermédiaires, participant au suivi des accords de paix et contribuant aux activités de dialogue intercommunautaire et de prévention. Il s’agit d’un rôle souvent informel mais essentiel à la

stabilisation des territoires fragilisés par la violence armée. Par ailleurs, ce rôle manque de reconnaissance dans les processus institutionnalisés de paix, où dominent les approches militarisées de la sécurité.

Ainsi, au Mali, les femmes leaders des associations de femmes rurales se mobilisent pour rétablir la paix au sein des villages fracturés par les rivalités communautaires. L'implication des femmes est ici souvent informelle mais décisive, car elles bénéficient d'une « autorité morale » qui leur permet d'accéder aux protagonistes de la violence. Cette dynamique est analysée par des travaux de recherche sur les pratiques de paix informelle qui insistent sur la nécessité de reconnaître ces contributions dans les processus de paix plus formels. Par ailleurs, d'autres travaux soutiennent que les initiatives de paix locales et endogènes, comme celles menées par les femmes rurales, sont souvent plus durables que les interventions militarisées imposées par l'extérieur.

Les réseaux de solidarité féminins jouent également un rôle fondamental dans la stabilisation des zones en crise. Ces réseaux se matérialisent dans des associations locales de femmes qui mutualisent leurs efforts pour faire face à la précarité, mènent des comités de stabilisation communautaire, contribuent à la restauration des terres dégradées, assurent la veille communautaire, la promotion de la paix et de la sécurité, le suivi des accords de paix et la prévention des violences. Elles facilitent la communication entre les parties en conflit, organisent des dialogues locaux et participent à la sensibilisation des communautés sur l'importance de la coexistence pacifique.

Par exemple, au nord du Mali, des associations de femmes se sont mobilisées pour surveiller la mise en œuvre des Accords d'Alger (2015), en jouant le rôle de « vigies ». Ces initiatives s'inscrivent dans la logique des « mécanismes de redevabilité sociale », où les organisations de la société civile surveillent la transparence des accords de paix et s'assurent que les engagements pris par l'État et les groupes armés sont respectés. Cependant, le suivi des accords de paix par ces associations féminines est souvent réalisé dans l'ombre des dispositifs institutionnels, limitant la reconnaissance de leurs contributions.

La féminisation des dispositifs de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE)

Les discours mondiaux sur la lutte contre le terrorisme et la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) se sont développés en parallèle avec l'agenda FPS. La terminologie liée à l'extrémisme violent a fait son entrée dans les débats internationaux entre 2014 et 2015, en réponse aux constats d'échec des approches de lutte contre le terrorisme. Jusqu'en 2015, il existait peu d'interaction formelle entre les agendas FPS et P/CVE. Cependant, deux événements marquants cette année-là ont officialisé la fusion entre les deux. D'une part, le Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies a organisé un briefing public sur le rôle des femmes dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le 9 septembre 2015. D'autre part, l'adoption de la Résolution 2242 du 13 octobre 2015 a consacré l'intégration officielle des deux agendas. Cette dynamique d'intégration s'est produite à un moment où les femmes kamikazes de Boko Haram et les combattantes étrangères au sein de l'État islamique en Irak et en Syrie attiraient l'attention des défenseurs internationaux et des décideurs politiques. Ce contexte a renforcé l'idée selon laquelle la participation des femmes devait être intégrée non seulement dans les programmes de paix et de sécurité, mais aussi dans les stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Cependant, cette participation soulève des questions sur la charge mentale et la responsabilisation disproportionnée des femmes dans les efforts de P/CVE. Les critiques féministes soulignent que cette approche instrumentalise les femmes en les positionnant comme « gardiennes de la sécurité » au sein de l'espace familial. Ce processus constitue une forme de « sécurisation du genre » et repose sur des attentes normatives qui assignent aux femmes le rôle de contrôle social au sein du foyer. Ce concept fait référence au processus par lequel les corps et les compétences des femmes sont mobilisés au service des objectifs sécuritaires de l'État, au nom de la prévention du terrorisme ou de la radicalisation.

Thierry Balzacq définit la sécurisation comme l'ensemble des processus à travers lesquels un enjeu social, public, est élevé au rang d'enjeu de sécurité,

avec tout ce que cela peut entraîner. Or, cette logique a souvent pour effet de renforcer le contrôle social, notamment sur les populations vulnérables. La sécurisation a des effets différents sur les communautés et les individus en fonction de l'identité de genre, de l'ethnie, du statut socioéconomique, de la nationalité ou de la religion. Elle produit et reproduit souvent des rapports de pouvoir inégaux, approfondissant l'insécurité et l'injustice qui affectent déjà les populations vulnérables. Des chercheurs féministes critiques considèrent que les dispositifs FPS et P/CVE au Sahel sont fondés sur une « sécurisation du genre ». Certains considèrent que l'agenda FPS s'est éloigné de ses racines féministes anti-guerre. Cette sécurisation du genre aurait ainsi contribué à transformer les femmes en « outils de sécurité », souvent assignées à des rôles d'informatrices, de surveillantes ou d'agents de paix communautaires. Cette logique de sécurisation n'offre pas de réelles marges de manœuvre décisionnelles.

Certaines théoriciennes féministes critiques pointent du doigt l'image problématique des femmes comme victimes passives et pacifistes naturelles à protéger par l'État dans les discours de sécurité onusiens. Ces critiques considèrent que les dispositifs P/CVE mobilisent les femmes non pas en tant qu'actrices autonomes, mais comme agents de surveillance au service de l'État, avec un intérêt naturellement plus accentué pour la cohésion de la communauté que les hommes. Cette représentation des femmes en tant qu'actrices de la sécurité est celle de femmes qui contribuent à prévenir la radicalisation et la violence en influençant, en conseillant et en informant leurs familles et les membres de leurs communautés, ce qui reflète des rôles de genre traditionnels. Dans une étude sur les discours autour des agendas FPS et P/CVE au Mali, Jenny Lorentzen montre comment la participation des femmes est presque entièrement conceptualisée comme pertinente pour la prévention de l'extrémisme violent, les reléguant dans la sphère privée. Des stéréotypes de genre sont ainsi reproduits car la capacité des femmes à participer est conditionnée par des rôles de genre traditionnels associés à la féminité. En cela, la prévention dans l'agenda FPS peut constituer un paradoxe.

Par ailleurs, la mobilisation des femmes comme « surveillantes communautaires » les expose à des risques de représailles. Les femmes identifiées comme des informantes ou des surveillantes peuvent

être stigmatisées au sein de leurs communautés. Les groupes armés peuvent percevoir ces femmes comme des collaboratrices de l’État, ce qui les expose à des représailles violentes. Ces risques ne sont pas suffisamment pris en compte dans les politiques de P/CVE, qui se concentrent sur la surveillance descendante, sans prévoir de dispositifs de protection pour les femmes engagées.

Conclusion

Les femmes sahéliennes se trouvent au cœur des dynamiques sécuritaires complexes qui façonnent l’avenir de la région. Confrontées à la violence des conflits armés, à la fragilité des institutions étatiques et aux interventions militaires internationales, elles sont à la fois des cibles privilégiées de l’insécurité et des actrices essentielles de la paix et de la stabilité. Cette double condition de victimes et d’agentes de changement invite à une réflexion profonde sur la manière dont les femmes sahéliennes redéfinissent leur rôle dans un espace où se croisent les enjeux sécuritaires globaux et locaux.

Alors que les résolutions onusiennes prônent l’inclusion des femmes, la mise en œuvre des dispositifs P/CVE tend à instrumentaliser les corps et les compétences des femmes. Les logiques d’efficacité sécuritaire ont ainsi conduit à une forme de sécurisation du genre, un processus qui ne leur permet ni d’accéder aux espaces de pouvoir ni de redéfinir les priorités des agendas de sécurité.

Pour dépasser ces contradictions, il est impératif d’adopter un agenda de sécurité fondé sur la justice de genre. Cette approche vise à déconstruire les normes patriarcales qui régissent les dispositifs de sécurité et à remettre en question l’ordre sécuritaire en lui-même. Cela ne peut se faire sans des réformes structurelles des dispositifs institutionnels de gouvernance. Les pistes d’action incluent : (i) le renforcement de la place des femmes dans les négociations de paix en garantissant la qualité de cette participation et la reconnaissance des formes d’agencéité des femmes ; (ii) la réduction de la militarisation des dispositifs de sécurité ; (iii) la création de mécanismes de protection juridique et sociale des femmes engagées dans la surveillance communautaire.

Bibliographie

- Castillejo C. (2015), « Gender inequality and state fragility in the Sahel », *Policy Brief*, FRIDE A European Think Thank for Global Action, n° 204.
- Cooper B.M. (2021), « Genres et générations en difficulté dans le Sahel contemporain », *Politique africaine*, vol. 161-162, n° 1.
- Ly B.A., Petipe P.A. et al. (2024), *Les Femmes dans la médiation de la paix au Mali : une étude de cas sur la participation des femmes aux processus de paix récents et en cours au Mali*, Friedrich Ebert Stiftung.
- Malena C. and Singh R.F. (2004), « Social accountability: an introduction to the concept and emerging practice », World Bank, *Social Development Papers*, n° 76.
- Rothermel A.K. (2020), « Gender in the United Nations' agenda on Preventing and Countering Violent Extremism », *International Feminist Journal of Politics*, 22:5.
- Sahel A. (2023), « The G5 Sahel Women's Platform, a key partner for inclusive development in the Sahel », March 14th, URL: <https://www.alliance-sahel.org/en/actualites/g5-sahel-women-platform/#:~:text=Since%20December%202021%2C%20the%20G5,Promoting%20Gender%20Equality%20in%20Security>.
- Speake B. (2012), « Women's bodies are battlefields », E-International Relations.
- Tripp A., Lowe-Morna C. et al. (2006), « Sub-Saharan Africa: on the fast track to women's political representation », in D. Dahlerup (ed.), *Women: quotas and politics*, London: Routledge.
- Wright A. and Miller C. (2017), « Feminist perspectives on gendered violence: an examination of Boko Haram and the conflict in Northern Nigeria », Copenhagen: Aalborg University.

CONCLUSIONS

Les 3 D : Diplomatie sécuritaire, religieuse et économique : le Sahara-Sahel, une région au cœur des enjeux

Salssabil Bouray, Rania Khechoubi

Face à la montée de la violence politique et des conflits intercommunautaires, les pays du Sahel doivent relever des défis majeurs en matière de sécurité et de développement. Les acteurs internationaux et régionaux répondent à ces défis à travers les enjeux sécuritaires, religieux et économiques. La crise au Sahel, exacerbée par les relations avec l'Occident et le retour des pouvoirs militaires, nécessite une analyse approfondie de la diplomatie sous ses différents aspects, incluant la gestion des ressources naturelles et la promotion de pratiques durables pour atténuer les impacts du changement climatique.

Il s'agit de mettre en lumière, dans un premier temps, l'impact des changements géopolitiques au Sahel, où les interventions occidentales ont quitté le terrain et où la Russie et la Chine se sont imposées comme acteurs influents. De plus, les armées africaines, autrefois formées pour le maintien de l'ordre interne à l'époque coloniale, sont depuis marginalisées dans leurs fonctions de défense, avec des politiques souvent inefficaces et une forte dépendance vis-à-vis des solutions extérieures. Cette dépendance limite leur capacité à répondre à la complexité de la violence et des trafics qui échappent aux approches sécuritaires classiques. Il est donc essentiel d'adopter une approche géopolitique « par le bas », intégrant les individus et les mouvements sociaux locaux qui influencent le Nord global.

Dans ce contexte, la coopération entre les institutions européennes et africaines est imprégnée du retrait de l'Europe occidentale au profit de nouveaux acteurs qui rejoignent le terrain tels que la Russie et la Chine.

Pour répondre à ces défis, une nouvelle stratégie, incluant un dialogue grandissant, un engagement multidimensionnel et une coopération étroite avec les communautés locales, devient indispensable. La diplomatie culturelle a été également mise en avant comme alternative pour restaurer la paix au Sahel en favorisant le dialogue interculturel. Elle peut atténuer les tensions et promouvoir la cohésion sociale, tout en constituant un acte de résistance contre l'extrémisme. Les interventions du panel ont mis en évidence la complexité des enjeux sécuritaires dans la région et la nécessité d'une approche multidimensionnelle. Une coordination régionale renforcée, un dialogue soutenu avec les acteurs locaux et l'intégration de la diplomatie culturelle pourraient offrir des solutions plus durables.

En ce qui concerne les enjeux et défis de la sécurité, les résultats démontrent que la stabilité durable au Sahel dépend d'une approche inclusive. Cette région marquée par des défis géopolitiques, sécuritaires et sociaux, dont les trafics et économies criminelles qui prospèrent dans les zones frontalières, nécessite des solutions intégrées pour instaurer une paix durable. L'implication des communautés locales, la prise en compte des dynamiques religieuses et la gestion des réseaux économiques informels sont essentielles pour des politiques efficaces et adaptées. La police de proximité, à son tour, renforce la collaboration entre autorités et population, favorisant ainsi la prévention de la radicalisation.

Un parfait exemple de rééquilibrage des forces au sein de la région est le Mali, où un gouvernement militaire s'est récemment installé. La rivalité pour le pouvoir entre une France en retrait et une Russie ascendante exacerbé les tensions, tandis que les déplacements de populations et la précarité sécuritaire intensifient les crises économique et humanitaire dans le pays.

Face à ces défis, accentués par les tensions entre les différents courants religieux de la région, il est crucial de renforcer les capacités étatiques,

d'améliorer la coopération régionale et de soutenir un développement inclusif pour réduire la dépendance des communautés aux réseaux illicites. Une approche combinant sécurité, développement et gouvernance est indispensable pour stabiliser durablement la région.

En outre, il est pertinent de relever qu'il est important de distinguer la théologie de la sociologie et d'explorer les concepts scientifiques en matière de diplomatie religieuse, tant pour sa pratique que pour son étude. L'anthropologie de la religion en Afrique de l'Ouest met en évidence la nécessité de différencier la violence armée des dynamiques de radicalisation religieuse en dehors des contextes conflictuels, illustrée par une islamisation subtile. Des notions telles que le « Globalocal » ont été proposées pour comprendre la perception que l'Afrique a du religieux.

L'extrémisme religieux se concentre particulièrement en Afrique, notamment au Sahel, où la diplomatie religieuse est essentielle pour appréhender la réalité locale. En effet, le salafisme exerce une certaine influence au sein de la région, bien qu'il demeure minoritaire. Au Sénégal, par exemple, une tradition de collaboration entre autorités politiques et religieuses est bien ancrée. La coexistence pacifique ainsi que le rôle de médiation des leaders religieux sont déterminants pour la stabilité et la prévention de la radicalisation. Ce cas de figure illustre comment la diplomatie religieuse peut être un outil efficace contre l'extrémisme et pourrait servir de modèle pour d'autres pays de la région.

Enfin, les échanges ont mis en évidence que les défis sécuritaires et environnementaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest sont interconnectés et nécessitent une approche intégrée. La gouvernance climatique est essentielle pour combattre les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et qui aboutissent au recrutement par des groupes armés. Ainsi, il serait crucial de combiner les initiatives locales, régionales et internationales, en intégrant des projets de développement, telles la gestion de l'eau et la reforestation, dans les stratégies de sécurité.

Les impacts du changement climatique au Sahel touchent gravement les populations dépendantes de l'agriculture, exacerbant les tensions

liées à l'accès à l'eau et alimentant les conflits. Renforcer la résilience des communautés locales et adopter une approche multidimensionnelle de la sécurité sont nécessaires pour prévenir la violence. La diplomatie économique est également primordiale pour mobiliser des ressources, en explorant des mécanismes de financement alternatifs, tels que les partenariats public-privé, afin de soutenir les entreprises locales et réduire la dépendance aux financements extérieurs.

En somme, ce colloque met en lumière la nécessité d'une approche intégrée et holistique pour relever les défis complexes auxquels fait face le Sahel. En articulant la sécurité, le développement, la gouvernance et la diplomatie religieuse, les échanges ont souligné que seule une stratégie collaborative et coordonnée permettra de favoriser une paix durable et restaurer la stabilité dans cette région.

Les auteurs

Farid El Asri est docteur en anthropologie (UCL), diplômé en islamologie, judaïsme et agrégé en langue arabe (ULB). Il est actuellement Doyen du Collège des sciences sociales à l'Université internationale de Rabat (UIR), professeur d'Université à Sciences-Po Rabat et directeur du Center for Global Studies (UIR). Il occupe dans la même institution la double casquette de titulaire de la chaire « Cultures, Sociétés et Faits religieux » et de directeur éditorial de la revue *Afrique(s) en mouvement*. Ses recherches portent sur l'anthropologie du religieux et de l'islam contemporain.

Steven Höfner est un expert politique allemand et un diplomate, à la tête du bureau de la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) au Maroc depuis avril 2024. Avant cela, il dirigeait, depuis janvier 2020 le bureau de la KAS dans les Territoires palestiniens, situé à Ramallah. Il a également travaillé en tant que chargé de mission pour les affaires européennes et nord-américaines à Berlin, où il a participé à des travaux politiques sur ces régions. Sur le plan académique, Höfner détient un master en gouvernance et politiques publiques de l'Université technique de Darmstadt, ainsi qu'une licence en études européennes de l'Université d'Osnabrück.

Beatriz Mesa García est politiste et journaliste internationale depuis plus de quinze ans. Ses reportages ont couvert des zones de guerre et des crises sociales et politiques à travers l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Elle est actuellement professeure associée au Collège des sciences sociales (CSS) de l'Université internationale de Rabat. En tant que chercheure au Center for Global Studies, elle se focalise sur les enjeux de violence, de conflit et de sécurité dans l'Afrique occidentale-Sahel. Elle est également chercheure associée au Laspad à l'Université Gaston Berger au Sénégal, où elle a précédemment enseigné en tant que maître de conférences, ainsi que professeur invitée à l'Université de Padoue en Italie et en Espagne. Elle est également secrétaire de rédaction de la revue *Afrique(s) en mouvement*, l'auteure des livres *Le Sahel : tribus, jihad et trafics* (2024) et *Los grupos armados del Sahel : Conflicto y economía criminal en el norte de Mali* (2022).

Yousra Abourabi est professeure associée à Sciences-Po Rabat, titulaire d'un doctorat de l'Université de Lyon obtenu en 2016, à propos de la politique africaine du Maroc. Elle enseigne les relations internationales et la gouvernance normative africaine. Ses recherches et ses publications portent sur les enjeux coopération continentale dans le domaine du développement durable (agroécologie, climat, migration, sécurité humaine, genre). Elle a été fellow de l'IRSEM en 2014 (Paris), du Kate Hamburger Kolleg en 2020 (Bonn) et du African Studies Center & International Institute for Asian Studies en 2022 (Leiden). Elle siège dans les comités de rédaction de la revue *Afrique(s) en mouvement* et de la *Revue internationale des mondes francophones*. Elle est membre du cluster Affaires politiques de l'ECOSOCC (Union africaine) depuis 2018 et membre du Conseil académique du Global Campus For Human Rights depuis 2019. Elle est co-conceptrice de l'émission *Alternatives* sur Medi1 TV Afrique et a travaillé comme experte auprès d'ONU-Femmes, de l'UNECA, de l'UA, de l'IFDD et d'autres institutions.

Manuel José Baldo est diplômé en biologie, titulaire d'un master en écologie et doctorant en systèmes d'information géographique et télédétection. Expert en aménagement du territoire, sécurisation foncière et cadastre, environnement, gestion des ressources naturelles, hydrologie, changement climatique, développement rural, sécurité alimentaire et résilience. Consultant depuis trente ans, dont dix-huit années d'expérience dans la direction de projets de coopération au développement dans plusieurs pays du Maghreb, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, pour le compte de nombreuses ONG, différentes agences de coopération internationale et organisations multilatérales des Nations Unies (BIT, PNUD, HCR, UNESCO, OIM) et pour les institutions financières (BM et KfW).

Salssabil Bouray est diplômée en évaluation des politiques publiques à Sciences-Po Rabat à l'Université internationale de Rabat (UIR). Précédemment chargée administrative et ingénierie de projet au Center for Global Studies (CGS), elle est actuellement doctorante en sciences politiques au sein du même centre, où elle se spécialise dans la réforme de l'État et la gestion publique.

Ignacio Cosidó Gutiérrez a eu une carrière remarquable dans le domaine de la sécurité en Espagne, en tant que directeur général de la Police nationale (2012-2016), où il a mis en œuvre des réformes pour améliorer la sécurité des citoyens, chef du cabinet technique de la Garde civile, travaillant à la planification et à la coordination des politiques de sécurité, et analyste et

coauteur de rapports sur la sécurité, contribuant à plusieurs études sur les menaces et défis en matière de sécurité nationale. Actuellement, il dirige le Centre pour le bien commun global à l'Université Francisco de Vitoria.

Babacar Fall est historien spécialiste de l'histoire sociale et de l'éducation à la Faculté des sciences et technologie de l'éducation et de la formation (FASTEF) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. Directeur de l'Institut d'études avancées de Saint-Louis du Sénégal, il est également Inspecteur général de l'éducation et de la formation (IGEF) au ministère de l'Éducation nationale. Babacar Fall est l'auteur de plusieurs publications sur le travail, les migrations, les innovations pédagogiques.

Moulaye Hassane est un diplomate et universitaire nigérien. Il a notamment servi comme ambassadeur du Niger en Arabie saoudite, où il a œuvré à la redynamisation des relations bilatérales et à l'organisation de la communauté nigérienne résidant à Riyad et Djeddah. Depuis 2016 il dirige le programme de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent au Centre national d'études stratégiques et de sécurité (CNESS) du Niger, contribuant à l'élaboration de stratégies nationales en la matière.

Rachid Id Yassine est maître de conférences à l'Université Gaston-Berger. Docteur de l'EHESS et professeur invité à Sciences-Po Lyon, il a aussi enseigné de 2007 à 2015 à l'université de Perpignan avant d'intervenir de 2015 à 2022 à l'Université Saint-Louis de Bruxelles. Cofondateur et directeur-adjoint du LASPAD, il est le coordinateur de Global Africa et du Baromètre citoyen de la sécurité. Sociologue et anthropologue, il encadre plusieurs mémoires de master et de doctorat au Centre d'études des religions (UGB, UFR CRAC). Ses travaux de recherche portent sur le religieux contemporain, la sécurité humaine, les conflits et les crimes de guerre, la démocratie et la jeunesse, les humanités numériques. Consultant et expert international, membre de diverses associations scientifiques, il est éditeur et auteur de plusieurs articles, rapports et ouvrages.

Rania Khechoubi est diplômée de Sciences-Po Rabat (UIR), titulaire d'un master en Évaluation des politiques publiques. Elle a acquis une expérience professionnelle au Center for Global Studies en tant qu'ingénierie de recherche et coordinatrice de la chaire « Cultures, Sociétés et Faits religieux » (UIR). Elle est actuellement doctorante au sein du même centre de recherche (CGS), où elle se spécialise dans l'analyse du discours religieux contemporain.

Ulf Laessing est un journaliste et auteur allemand, actuellement directeur du Programme régional pour le Sahel de la Fondation Konrad Adenauer. Avant de rejoindre la fondation, Laessing a travaillé pendant treize ans comme correspondant et chef du bureau de l'agence de presse Reuters pour le Moyen-Orient et l'Afrique. Ses reportages se sont concentrés sur des sujets tels que le Printemps arabe, les conflits armés, le terrorisme, les migrations et les changements climatiques. Il est également l'auteur du livre *Understanding Libya Since Gaddafi* (2020), qui analyse les conflits en Libye après la chute de Mouammar Kadhafi.

Jérôme Pigné est titulaire d'un doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris. Sa thèse est intitulée : *Au-delà du paradigme de la guerre globale contre la terreur : le cas sahélien*. Il est également diplômé d'un master « Sécurité, défense et gestion de crises » de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et d'un master « Relations internationales et Diplomatie » de l'Université Jean-Moulin de Lyon III. En parallèle de ses travaux de thèse, Jérôme Pigné a créé en 2016 le Réseau de réflexion stratégique sur la sécurité au Sahel (2r3s), dont il est le président. Le 2r3s est une ONG dédiée à la consolidation de la paix et de la stabilité au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Oumou Sall Seck, ancienne Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiare de la République du Mali en Allemagne, est maire de Goundam depuis 2004, devenant ainsi la première femme à occuper cette fonction dans la région de Tombouctou. Fondateur et actuellement présidente du conseil d'administration de l'Observatoire du genre au Mali (OGM), elle milite pour l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de développement politique. Sur le plan international, elle est membre de plusieurs organisations, dont le Groupe des femmes leaders africaines, projet conjoint de l'Université de Yale et de la fondation Mujeres for Africa, et a régulièrement contribué à des consultations internationales, notamment sur la paix au Mali et au Sahel.

Mamadou Lamine Sylla est un économiste malien spécialisé en intelligence économique. Diplômé en économie, avec une spécialisation en stratégies compétitives et intelligence économique, il a fait ses études à l'université d'Angers en France. Il possède une vaste expérience dans le secteur bancaire, ayant débuté à la Bank of Africa (BOA) au Mali, où il a occupé des postes de responsabilité de 2008 à 2018. Actuellement, il est directeur des risques de la BOA au Niger, pour le compte de la holding du groupe.

Nicolás Zemane, est enseignant permanent de droit public à l'Université Norbert-Zongo depuis 2008 au Burkina Faso. Expert des questions démocratiques en Afrique de l'Ouest et gestionnaire de politiques publiques, il a une haute expérience administrative, car ayant occupé plusieurs postes administratifs dans son pays d'origine, le Burkina Faso. Il a notamment été chef du département des affaires politiques, diplomatiques et institutionnelles auprès du cabinet du Premier ministre et conseiller spécial du Premier ministre sur les questions juridiques, diplomatiques et institutionnelles. Il est aussi consultant indépendant en management public, sécurité juridique et veille institutionnelle. Sur plan associatif, il est le président de l'association les Amis du Maroc pour l'intégration dans l'espace CEDEAO. Il est un ancien étudiant des universités marocaines (Cadi Ayyad de Marrakech et Mohammed V de Rabat).

La région du Sahel a connu une transformation géopolitique significative ces dernières années. L'échec des interventions occidentales, en particulier de la France, a laissé un vide qui a été exploité par de nouveaux acteurs internationaux comme la Russie et la Chine. La diplomatie russe au Sahel combine sécurité, religion et économie, utilisant le Groupe Wagner pour étendre son influence et offrir des investissements dans les infrastructures énergétiques et éducatives.

La stratégie russe contraste avec l'approche militaire des missions européennes en fournissant un développement intégral qui a gagné la confiance des gouvernements locaux et des populations. Cette intervention a reconfiguré le paysage géopolitique du Sahel, où l'influence occidentale a diminué et où la stratégie multifacette de la Russie a gagné du terrain.

La transnationalisation de la violence, impulsée par des postulats djihadistes et sécessionnistes, a affaibli les États sahéliens malgré le soutien militaire de partenaires traditionnels comme les États-Unis et la France. L'incapacité de ces acteurs à neutraliser la violence et à promouvoir le développement a donné lieu à de nouvelles réalités géopolitiques, avec l'intervention indirecte de la Russie à travers l'Africa Corps.

L'Alliance du Sahel, une nouvelle organisation régionale axée sur la sécurité, cherche à faire face aux menaces aux frontières du Liptako Gourma, où le G5 Sahel a échoué. Cette alliance, avec un soutien extérieur, tente de remédier à des années de conflit ouvert dans le nord et le centre du Mali ainsi que dans l'ouest du Niger et le nord du Burkina Faso.

La diplomatie culturelle et religieuse joue également un rôle crucial dans la cohésion sociale et la stabilité du Sahel. La promotion de la diplomatie culturelle peut contribuer à la cohésion de la diversité des populations dans la région, tandis que la diplomatie religieuse, par la médiation des leaders traditionnels et religieux, peut aider à résoudre les conflits et à prévenir la radicalisation.

Le changement climatique et ses conséquences sur la mobilité intra-africaine, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles est un facteur déterminant pour la stabilité du Sahel. La diplomatie environnementale et économique peut contribuer à la résilience climatique et au développement durable, en promouvant des pratiques durables et en renforçant les capacités locales.